

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

2006-2007

Rapport ministériel sur le rendement



L'honorable Rona Ambrose, c.p., députée,
Présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada,
ministre des Affaires intergouvernementales et
ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest
canadien



Table des matières

<i>Section I : Aperçu</i>	5
Message de la ministre	7
Déclaration de la direction	9
Résumé	10
Priorités de gestion	11
Points saillants de 2006-2007	13
Contexte opérationnel	17
Rapport sur le rendement	18
Contexte	19
Vue d'ensemble de l'économie de l'Ouest canadien	19
Rendement économique des provinces de l'Ouest en 2006	21
<i>Section II : Analyse des activités de programme par résultat stratégique</i>	25
ENTREPRENEURIAT ET INNOVATION	27
Activité de programme : Développement des entreprises et entrepreneuriat	27
Activité de programme : Innovation	39
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES COLLECTIVITÉS	52
Activité de programme : Planification, développement et adaptation économiques des collectivités	52
Activité de programme : Infrastructure	61
POLITIQUE, REPRÉSENTATION ET COORDINATION	66
Activité de programme : Collaboration et coordination	67
Activité de programme : Représentation	70
Activité de programme : Recherche et analyse	73
<i>Section III : Renseignements supplémentaires</i>	77
Renseignements sur l'organisation	79
Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (équivalents temps plein compris)	80
Tableau 2 : Ressources par activité de programme	81
Tableau 3 : Postes votés et législatifs	83
Tableau 4 : Services reçus sans frais	83
Tableau 5 : Sources des revenus disponibles et non disponibles	84
Tableau 6 : Besoins en ressources par direction générale ou secteur	85
Tableau 7-A : Loi sur les frais d'utilisation	86
Tableau 7-B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation	87
Tableau 8 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (PTT)	87
Tableau 9 : Subventions conditionnelles (fondations)	87
Tableau 10 : États financiers des ministères et des organismes (y compris les mandataires du Parlement)	87
Tableau 11 : Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications et évaluations	88
Tableau 12 : Stratégie de développement durable	90
Tableau 13 : Approvisionnement et marchés	92
Tableau 14 : Service axé sur la clientèle	92
Tableau 15 : Initiatives horizontales	92

Tableau 16 : Politiques concernant les voyages	92
Tableau 17 : Subvention et contributions par sous-programme en 2006-2007	93
Section IV : Autres sujets d'intérêt	95
Langues officielles	97
Partenariats	97
Organisations francophones à vocation économique (OFVE)	98
Soutien et financement de projets	98
Priorités de gestion	99
Intégration de la planification des ressources humaines dans le processus de planification des activités	99
Résultats de l'initiative d'apprentissage	99
Augmenter la responsabilisation et la reddition de comptes sur le rendement	99
Formation des agents de projets afin d'améliorer la diligence raisonnable	100
Progrès de la mise en œuvre du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG)	100
Gestion intégrée des risques (GIR)	100
Annexe I : États financiers	103

Section I : Aperçu

Message de la ministre

L'abondance des ressources naturelles de l'Ouest canadien a permis à cette région de contribuer de façon appréciable à la réussite économique du Canada, mais ce sont les grappes d'entreprises émergentes, leur croissance et l'esprit d'initiative des entrepreneurs qui préserveront la durabilité et la viabilité de cette économie à long terme.

Le principal rôle de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) est de développer ces forces en tenant compte des besoins et des défis particuliers que doit relever l'Ouest et en misant sur ses possibilités uniques. Nous travaillons fort pour demeurer un porte-parole utile et efficace des intérêts de l'Ouest. Nous avons consulté les intervenants d'un peu partout dans la région et à Ottawa en 2006 pour voir si DEO pourrait mieux servir les intérêts de l'Ouest canadien. Ces consultations ont mené à l'élaboration d'un nouveau cadre stratégique qui renvoie DEO au fondement économique de son mandat, soit soutenir les initiatives et les projets ayant de fortes répercussions sur la croissance économique et la capacité concurrentielle de l'Ouest canadien à long terme.

La nouvelle vision d'avenir du Ministère reflète aussi les quatre principes clés suivants du plan du gouvernement fédéral appelé Avantage Canada :



- Rendre compte aux contribuables en dépensant de façon responsable, en fonctionnant efficacement et en arrivant à des résultats utiles;
- Soutenir une croissance durable en investissant de façon stratégique dans les domaines qui renforcent l'économie, la recherche et le développement, la commercialisation de la technologie et l'infrastructure moderne;
- Aider les entreprises à croître et à réussir en améliorant leur accès au financement et en accroissant leur capacité concurrentielle sur le marché mondial;
- Créer de nouvelles possibilités et élargir les choix pour les Canadiens et les Canadiennes de l'Ouest en trouvant de nouvelles sources de croissance économique qui génèrent des emplois mieux rémunérés et en investissant dans la formation afin que les entreprises aient les travailleurs compétents dont elles ont besoin pour poursuivre leurs activités.

En 2006-2007, DEO a contribué à l'atteinte de ces objectifs de diverses manières, en investissant au total 177,8 millions de dollars dans 182 projets qui ont mobilisé 201,5 millions de dollars de plus en provenance d'autres partenaires. Ces partenariats — ainsi que la participation des gouvernements provinciaux et des administrations municipales, des universités, des instituts de

recherche, de l'industrie et des organisations sans but lucratif — sont essentiels au succès du Ministère. Par ces efforts, DEO est perçu comme un partenaire important et efficace du développement et de la diversification de l'Ouest. Pendant les tables rondes de l'été dernier, les participants ont clairement affirmé que sa contribution était précieuse et unique en son genre. Leurs commentaires ont montré une fois de plus que DEO est reconnu pour l'engagement et le professionnalisme de son personnel, ses connaissances des questions propres à l'Ouest canadien qui enrichissent les débats et aident à élaborer les politiques publiques, sa capacité de créer des réseaux et des partenariats efficaces et sa voix forte dans la défense des intérêts des Canadiens et des Canadiennes de l'Ouest.

Le Ministère est fier de cette évaluation et déterminé à poursuivre sur sa lancée en continuant de créer des avantages économiques tangibles qui améliorent la viabilité économique de l'Ouest.

En réalisant les priorités du nouveau gouvernement du Canada, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada concrétise sa vision d'avenir, qui est de renforcer l'Ouest pour édifier un Canada plus fort.

A handwritten signature in grey ink, appearing to be 'Rona Ambrose', written in a cursive style.

L'honorable Rona Ambrose, c.p., députée

Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur le rendement de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada pour 2006-2007.

Ce document a été préparé en fonction des principes de la reddition de comptes contenus dans le *Guide pour la préparation de la partie III du Budget des dépenses de 2006-2007 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement*.

- Il est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes décrites dans les Lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT);
- Il est fondé sur les résultats stratégiques et l'architecture des activités de programme approuvés par le SCT;
- Il présente des renseignements uniformes, complets, équilibrés et fiables;
- Il offre une base à partir de laquelle on peut mesurer les résultats atteints compte tenu des ressources et des pouvoirs alloués;
- Il fait état opérations financières d'après les chiffres approuvés du Budget des dépenses et des Comptes publics du Canada.



Oryssia J. Lennie
Sous-ministre
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Résumé

Raison d'être du Ministère — Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) a été créé en 1987 pour diminuer la dépendance de l'Ouest (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba) à l'égard de ses ressources naturelles. En vertu de la *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien*, promulguée en 1988, le Ministère a pour mandat :

« de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et de faire valoir les intérêts de l'Ouest dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des programmes et des projets économiques nationaux ».

Les politiques et les programmes de développement régional constituent une partie importante de la stratégie générale élaborée pour veiller à ce que les régions du Canada profitent des possibilités de la nouvelle économie mondiale. DEO continuera de collaborer étroitement avec de nombreux partenaires pour aider les petites et moyennes entreprises (PME) à faire face à la concurrence et à prospérer sur le marché mondial.

DEO compte sur ses relations étroites avec les gouvernements provinciaux, les municipalités, les universités, les entreprises locales et les organisations vouées au développement économique des collectivités pour arriver à progresser dans ses trois volets stratégiques distincts mais interreliés —l'entrepreneuriat et l'innovation; le développement économique des collectivités; la politique, la représentation et la coordination.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations totales ¹	Dépenses réelles ²
354 236	373 960	339 009

Ressources humaines (ETP)

Nombre prévu (ETP)	Nombre réel	Différence
390	392	+2

¹ Les autorisations totales sont plus élevées que les dépenses prévues, en raison de fonds additionnels reçus par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses (19,7 millions de dollars). Cela comprenait des subventions de 15 millions de dollars accordés au Polygone de tir aérien de Primrose Lake, de 2 millions de dollars à l'Administration portuaire du fleuve Fraser, de 2,5 millions de dollars aux Mines Britannia, une réduction de 2,1 millions de dollars au chapitre de l'économie sociale et un montant de 2,3 millions à des fins variées.

² Les dépenses réelles sont moins élevées que les autorisations totales, principalement en raison du transfert aux années futures d'engagements contractuels dans le cadre du Programme infrastructures Canada et des célébrations des centennaires de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Sommaire du rendement			2006–2007	
Les deux priorités de gestion suivantes soutiennent tous les résultats stratégiques de DEO				
Priorité	Résultat escompté	Sommaire du rendement	Dépenses prévues * (en milliers de dollars)	Dépenses réelles * (en milliers de dollars)
Mise en œuvre d'un programme de gestion moderne axé sur l'amélioration des pratiques de gestion du Ministère, qui comprend notamment le renforcement de la responsabilisation à l'égard des Canadiens et des Canadiennes, l'intégration de la planification des ressources humaines à celle des activités, le suivi du sondage auprès des employés et l'amélioration de la gestion de l'information.	Conformité aux lois et aux politiques applicables, responsabilités claires, planification intégrée et accroissement de l'efficacité et de l'efficacités.	Progrès accomplis et en cours.	S/O	S/O
Mise en œuvre des changements apportés au cadre stratégique de DEO, à la suite des consultations avec les intervenants de l'Ouest.	Résultats stratégiques révisés de DEO, axés sur le soutien des activités économiques et des entreprises qui présentent clairement des avantages économiques pour les Canadiens et les Canadiennes de l'Ouest.	Progrès accomplis et en cours – DEO a élaboré un nouveau cadre stratégique qui donne une orientation à l'architecture des activités de programme existante.	S/O	S/O

* Les coûts associés à ces priorités étaient des coûts de fonctionnement et d'entretien (F et E) et principalement liés au temps consacré par les représentants ministériels

Priorités de gestion

Pour 2006-2007, le Ministère a établi les deux priorités de gestion suivantes, qui soutiennent tous les résultats stratégiques de DEO :

1. Mise en œuvre d'un programme de gestion moderne

DEO a entrepris les activités suivantes pour améliorer ses pratiques de gestion :

- **Le renforcement du processus de reddition de comptes aux Canadiens et aux Canadiennes** par l'amélioration de la mise en œuvre du Cadre de responsabilisation de gestion et de plusieurs initiatives de gestion intégrée des risques;
- **L'intégration de la planification des ressources humaines à celle des activités** par l'expansion du projet pilote sur la planification intégrée de la région DEO-Manitoba de 2005-2006 aux autres régions et secteurs ministériels;
- **Le suivi du sondage auprès des employés** en réglant les problèmes signalés concernant le temps supplémentaire et la santé et la sécurité au travail, en démarrant une procédure de recours officiel, en s'attaquant au harcèlement et à la discrimination, et en répondant au manque perçu de possibilités d'avancement professionnel;
- **L'amélioration de la gestion de l'information** par des mises au point du Portail de projet, le système Web de gestion de l'information sur les projets de DEO. Ces mises au point ont permis au Ministère une plus grande efficacité et efficacité dans sa mise en œuvre des programmes, et accru sa capacité de rendre compte des résultats liés à ses investissements aux chapitres des subventions et contributions. L'équipe du Portail de projet, composée de représentants de toutes les régions et de l'administration centrale, s'efforce de créer un outil convivial soutenu par des politiques, des procédures et des contrôles adéquats.

En outre, en 2006-2007, environ 170 agents et gestionnaires de DEO ont participé à un programme de formation des agents de projet offert dans chaque région, ce qui a amélioré la qualité de l'analyse des projets de financement entreprise par le Ministère. Des membres du personnel de tous les secteurs ministériels ont reçu une formation sur les manières de donner et de recevoir des rétroactions. De plus, 98 p. 100 des gestionnaires subdélégués de DEO ont terminé la formation en ligne sur l'évaluation relative à la délégation des pouvoirs. DEO a renforcé son Programme de gestion du rendement en y incluant la démonstration des compétences de base du Ministère. Finalement, il a mis à l'essai dans les régions de nombreux projets qui ont traité, entre autres, des valeurs et de l'éthique, en Colombie-Britannique, et de la planification de la relève, au Manitoba.

2. Mise en œuvre du cadre stratégique de DEO

Pendant l'exercice 2006-2007, DEO a renforcé son dialogue avec les collectivités qu'il sert. Les consultations avec une centaine de dirigeants canadiens de l'Ouest et plus du secteur des affaires, des gouvernements, de la recherche et du développement, du milieu universitaire et des collectivités ont mené à l'élaboration et à l'approbation du nouveau cadre stratégique. Tout le personnel de DEO a appuyé cette participation des intervenants, reconnue comme un processus de consultation modèle par l'ensemble de la fonction publique fédérale. Le nouveau cadre stratégique se traduit par les priorités décrites dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2007-2008 de DEO, notamment : le soutien de la capacité concurrentielle et de la croissance des entreprises; l'établissement de liens entre les investissements stratégiques dans l'infrastructure et le développement économique; la commercialisation et la production de la valeur ajoutée; le renforcement de la responsabilisation, de la transparence et de la présentation des rapports sur le rendement; et la mise en œuvre d'un programme de gestion moderne. Le personnel de DEO continue de définir plus précisément et de mettre en œuvre son nouveau cadre stratégique.

Points saillants de 2006-2007

Comme l'indique son Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007, DEO obtient les résultats escomptés pour ses résultats stratégiques.

L'exercice 2006-2007 a été notable pour le Ministère qui a géré un large éventail d'activités, dont les suivantes : l'application d'un Fonds sur l'infrastructure municipale rurale; la promotion de l'engagement fédéral à l'égard de l'expansion du canal d'évacuation des crues du Manitoba; l'Initiative de la porte d'entrée et du corridor de l'Asie-Pacifique; le laboratoire de fabrication de vaccins de renommée mondiale (InterVac) à Saskatoon; la lutte contre le dendroctone du pin ponderosa; et l'approbation d'un soutien financier de 177,8 millions de dollars à 182 projets³, notamment le dragage du port de la rivière Fraser (4 millions de dollars); le technocentre TEC Edmonton (15 millions de dollars); le projet de développement économique du Polygone de tir aérien de Primrose Lake (15 millions de dollars). DEO a aussi relevé le défi que représentait le transfert de la responsabilité de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Pendant l'exercice 2006-2007, DEO a renouvelé le programme de prêts et d'investissements pour cinq années supplémentaires à la suite de leur impact depuis leur mise en oeuvre en 1995, soit l'approbation de 3 100 prêts totalisant 234 millions de dollars de financement pour la petite entreprise. La prolongation du programme a permis au Ministère de renouveler ou de remplacer plusieurs accords de prêt de longue date grâce à une injection de 12,2 millions de dollars. Ces ententes soutiennent les entreprises fondées sur le savoir et axées sur la croissance, et permettent aux petites et jeunes entreprises d'obtenir des micro-prêts.

Grâce à l'investissement de 320 000 dollars de DEO dans des achats d'équipement pour le Neeginan Institute of Applied Technology, les étudiants autochtones obtiendront une meilleure formation dans des spécialités très en demande des industries de l'aérospatiale, de la fabrication et de la construction au **Manitoba**.

En **Saskatchewan**, DEO est fier de contribuer au succès du Centre du patrimoine de la Gendarmerie royale du Canada (18,0 millions de dollars) par l'entremise de l'Initiative du centenaire de la Saskatchewan et du technocentre de la SpringBoard West Innovations inc. (2,2 millions de dollars).

En plus de lancer de nombreux projets importants en **Alberta**, notamment le TEC Edmonton, DEO a approuvé 43 projets du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale de l'Alberta, d'une valeur de 65 millions de dollars.

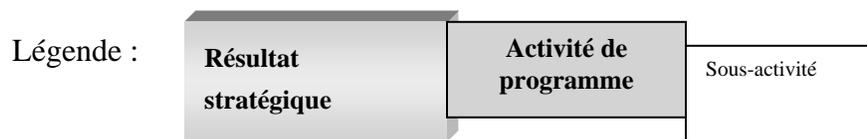
En **Colombie-Britannique**, DEO a mis en œuvre de nombreux importants projets, allant du financement (350 000 \$) de la création du terminal pour paquebots de croisière de Campbell River, pour faire de Campbell River un port d'escale pour les paquebots de croisière internationaux et le seul terminal maritime en Amérique du Nord aménagé sur le thème des Premières nations, au soutien à diverses initiatives du Forum urbain mondial.

³ Comprend le financement approuvé des programmes de base et des programmes non permanents.

Cette liste des réalisations de DEO n'est pas exhaustive, mais elle donne une bonne idée de l'étendue des travaux du Ministère et de leur incidence sur l'Ouest canadien et ses habitants. Ces réalisations de DEO sont rendues possibles par **son engagement à l'égard d'une saine gestion des ressources humaines et financières** dans un cadre bien établi de valeurs et d'éthique.

Architecture des activités de programme

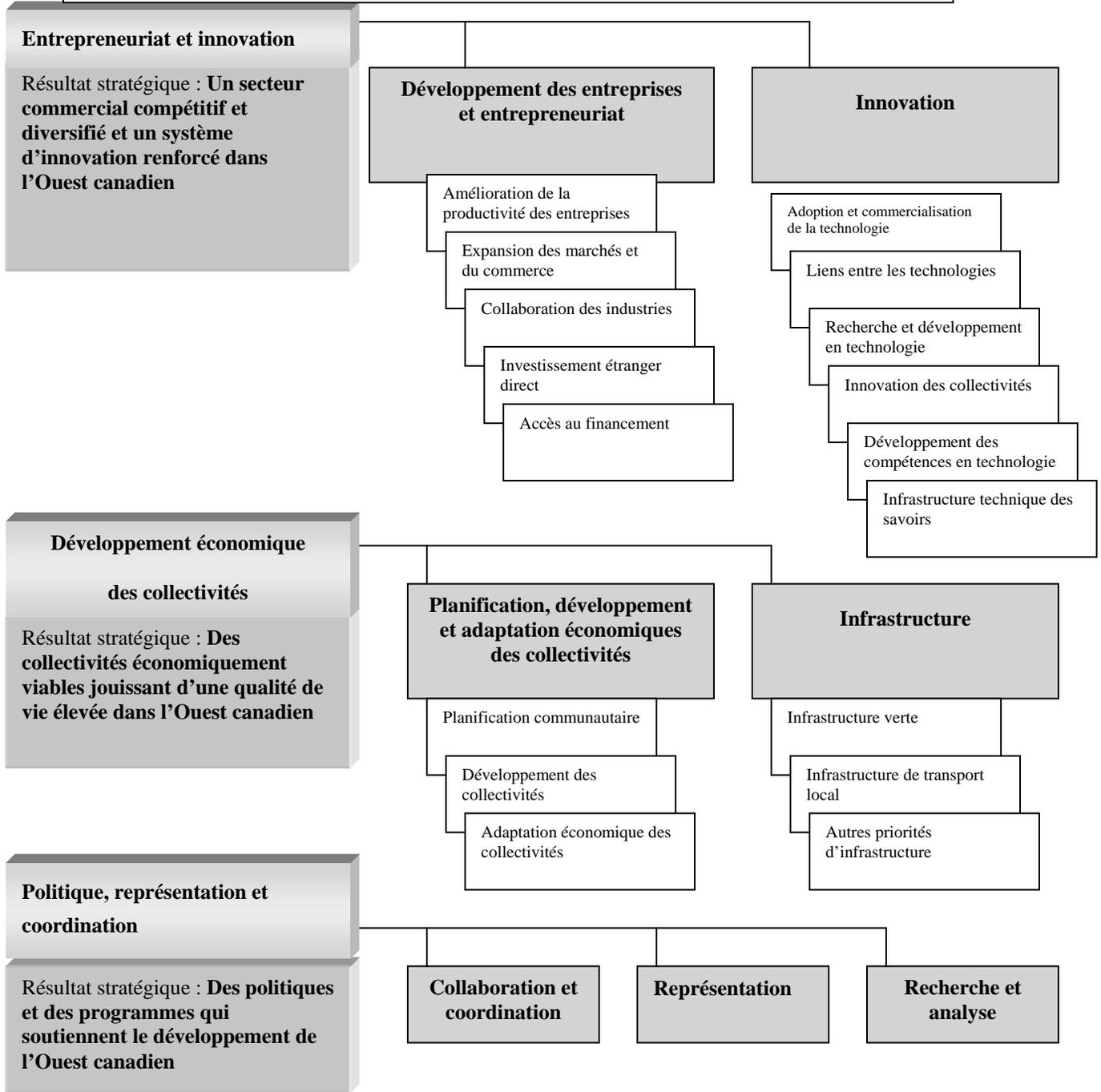
Le diagramme présenté à la page suivante résume l'architecture des activités de programme de DEO, qui consiste en trois volets stratégiques liés à sept secteurs d'activités de programme.



Vision d'avenir de DEO –

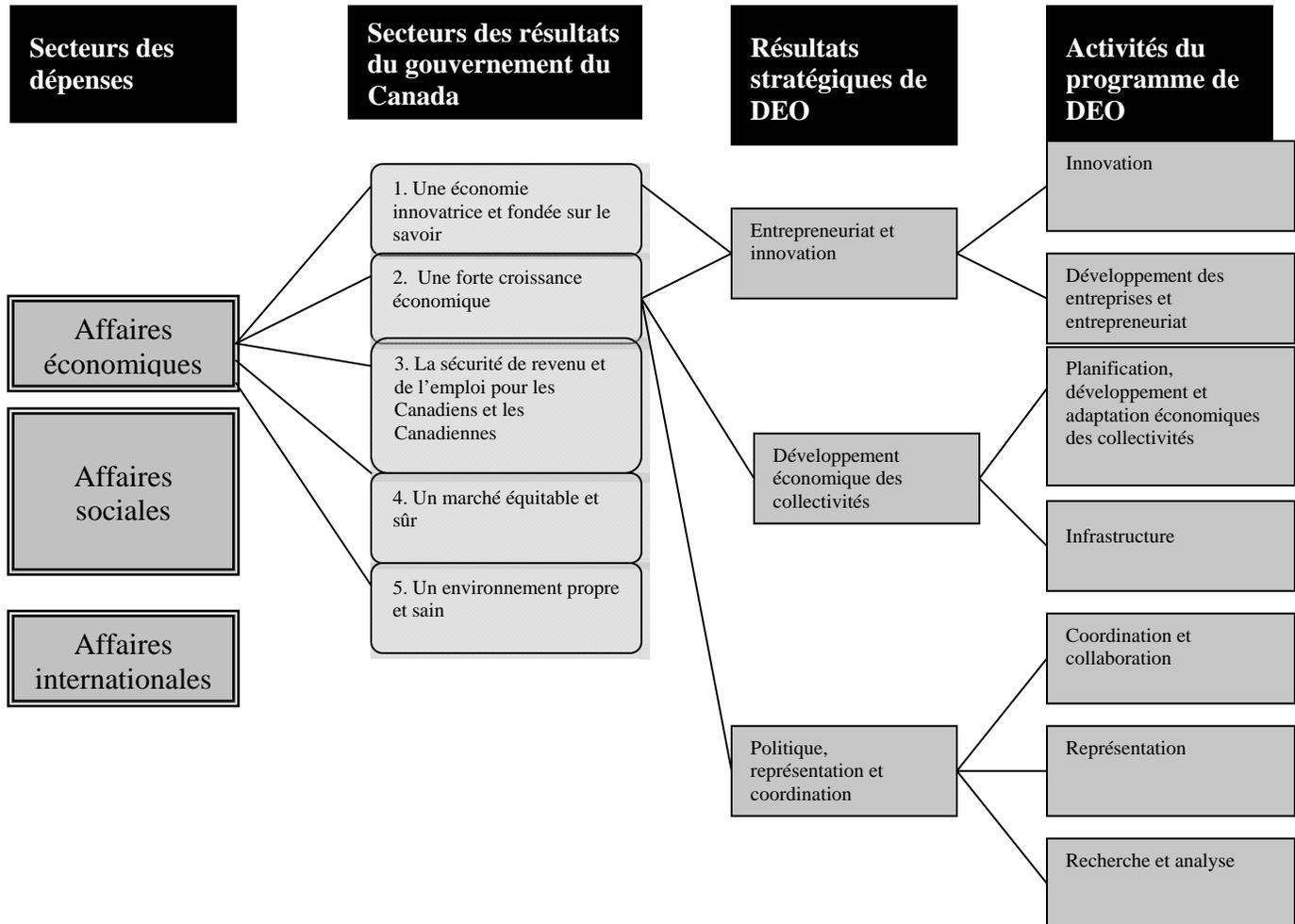
Renforcer l'Ouest pour édifier un Canada plus fort

Mandat de DEO – Promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, coordonner les activités économiques fédérales dans l'Ouest et représenter les intérêts des Canadiens et des Canadiennes de l'Ouest dans le processus décisionnel national.



Alignement sur le cadre de travail pangouvernemental

Voici comment les résultats stratégiques et les activités de DEO sont alignés sur l'ensemble du cadre de travail du gouvernement du Canada :



Contexte opérationnel

Le contexte dans lequel DEO gère ses activités quotidiennes dépend de quatre facteurs principaux :

- 1) Le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest qui est le principal programme de subventions et de contributions du Ministère
- 2) Le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien, sur lequel le Ministère compte beaucoup pour fournir des services aux entreprises et aux collectivités
- 3) La capacité du Ministère à appliquer les programmes nationaux dans l'Ouest
- 4) Les attentes des citoyens de l'Ouest par rapport au rôle de représentation du Ministère pour veiller à ce que leurs intérêts soient pris en compte.

Le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO) est le principal programme de Subventions et de contributions (S et C) du Ministère. Il lui permet de former des partenariats avec des groupes variés de l'industrie ou des collectivités pour réaliser des projets axés sur la production des résultats stratégiques. Il peut s'agir de partenariats officieux avec des universités ou des organisations de recherche, ou de partenariats officialisés par des ententes écrites comme l'Entente de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO) avec chacune des quatre provinces de l'Ouest, ou les Ententes sur le développement urbain (EDU) auxquelles participent plusieurs grandes régions métropolitaines de l'Ouest canadien.

Pour fournir des services aux collectivités et aux PME, DEO compte beaucoup sur le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC), qui comprend 90 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), quatre Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC), quatre organisations des Initiatives pour les femmes entrepreneures (IFE) et quatre Organisations francophones à vocation économique (OFVE). Les SADC encouragent le développement économique des collectivités dans tout l'Ouest rural, où les Centres de services aux entreprises du Canada ont pour mandat d'informer les PME, quelle que soit leur situation géographique. Les IFE offrent des services aux femmes entrepreneures, tandis que les OFVE viennent en aide aux entrepreneurs francophones. DEO collabore continuellement avec les membres du Réseau pour créer des liens et clarifier les attentes relatives, entre autres, au rendement et à la présentation de rapports.

DEO dispose des moyens nécessaires pour contribuer à la réalisation des programmes nationaux dans l'Ouest et pour s'associer à d'autres ministères fédéraux afin de mettre en œuvre de nouveaux programmes. Par exemple, DEO travaille en partenariat avec Infrastructure Canada pour mettre en œuvre le Programme infrastructures Canada (PIC), le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale et le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS).

Le Ministère peut arriver à son objectif stratégique de Politique, représentation et coordination grâce aux efforts de ses employés, plutôt qu'en finançant de projets de S et C. Les sous-ministres régionaux de DEO continuent de présider les Conseils fédéraux régionaux (comités de hauts fonctionnaires fédéraux établis dans chaque région pour échanger de l'information et discuter de questions d'intérêt commun) dans chaque province de l'Ouest, et jouent un rôle actif dans le

commerce fédéral-provincial-régional et les équipes rurales, dans le cadre du mandat de coordination et de collaboration. DEO participe aussi quotidiennement aux activités de représentation, pour veiller à ce que les intérêts des Canadiens et des Canadiennes de l'Ouest soient pris en compte dans les politiques et les programmes nationaux. Pour cela, ses représentants doivent participer à des réunions interministérielles à Ottawa et assurer la liaison avec les gouvernements provinciaux et d'autres intervenants dans les régions pour s'occuper de questions comme la lutte contre le dendroctone du pin ponderosa en Colombie-Britannique ou l'Initiative de la Porte d'entrée et du Corridor de l'Asie-Pacifique.

Enfin, DEO a construit sa capacité d'exécution de programme en établissant un cadre précis de diligence raisonnable pour les projets, soutenu par une formation continue des agents de projet et par des outils comme le Portail de projet, un outil d'évaluation, de suivi et de présentation de rapports. La capacité stratégique de DEO est également soutenue par le programme de formation continue des agents de projet et des systèmes internes, comme l'Entrepôt du savoir, un service intranet d'archives sur les politiques du Ministère (WDNet).

Rapport sur le rendement

DEO continue d'améliorer sa présentation des rapports sur le rendement, avec la mise en place de la Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR). Le Ministère rend compte des résultats escomptés pour chaque résultat stratégique énoncé dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007. Pour la première fois, DEO présente un rapport sur les résultats escomptés regroupés des projets dont le financement a été approuvé en 2006-2007. Dans le Rapport ministériel sur le rendement de 2007-2008, DEO commencera à rendre compte des résultats regroupés réels des projets dont le financement a été approuvé depuis le 1^{er} avril 2005, date à partir de laquelle les projets, pour être approuvés, devaient pour la première fois être alignés sur au moins une des activités de programme de DEO. L'élaboration d'un module de présentation de rapports sur le rendement dans le Projet de Passerelle soutiendra grandement ces efforts.

Le travail de la Direction générale de la vérification et de l'évaluation de DEO continue de soutenir la capacité du Ministère de rendre compte de son rendement et de l'améliorer en tirant parti des leçons apprises. En 2006-2007, plusieurs vérifications internes importantes ont été effectuées, notamment celles du Programme infrastructures Canada, de l'administration des S et C, et de l'information sur la gestion. L'Entente Canada-Saskatchewan pour le développement du Nord a aussi été évaluée. De plus, deux études d'impact de projets autochtones et de projets en sciences de la vie ont été effectuées. La Direction générale de la vérification et de l'évaluation de DEO a également participé à l'évaluation horizontale de l'Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre et du Forum urbain mondial. Les conclusions de ces vérifications et évaluations, dans la mesure où elles concernent le rendement passé de DEO ou des améliorations qui pourraient être apportées dans l'avenir, sont présentées à la section II.

Contexte

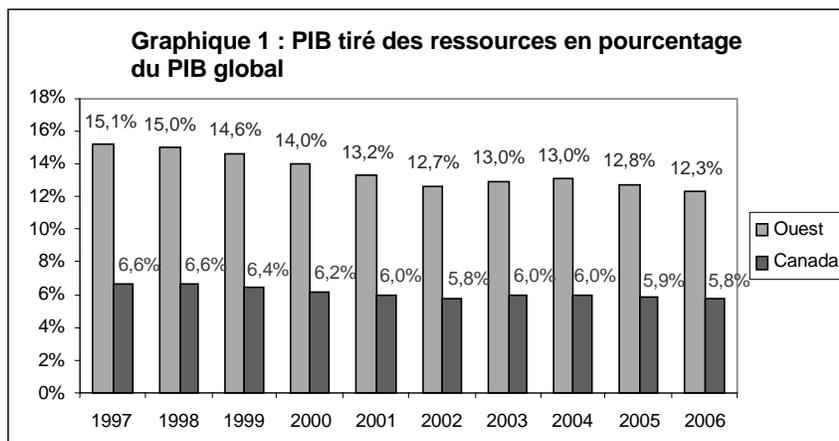
Plusieurs facteurs internes et externes ont eu un effet sur le rendement de DEO et la mise en œuvre de ses programmes et services. Par exemple, les vastes consultations tenues en 2006-2007 concernant son nouveau cadre stratégique ont mené à des directives plus ciblées pour mieux soutenir et améliorer la croissance et la capacité concurrentielle à long terme dans l'Ouest.

Le processus d'examen des dépenses pangouvernemental, qui a débuté en 2005, a aussi eu une incidence sur DEO en 2006-2007 car le Ministère a cessé la mise en œuvre des projets d'économie sociale. L'application de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* a également influencé les priorités ministérielles, car tous les gestionnaires ont reçu la formation en ligne sur la délégation des pouvoirs. À long terme, cette formation aura pour effet d'améliorer la capacité générale, grâce à une meilleure compréhension des responsabilités de gestion liées à la dotation, à la passation de marchés et à la gestion de l'information. Les économies provinciales de l'Ouest en pleine effervescence ont eu une incidence sur les efforts de recrutement, car plus de candidats du niveau d'entrée optent pour des carrières dans le secteur privé. Cette tendance obligera le secteur public à être plus proactif dans la planification de ses ressources humaines. L'excellent rendement économique de la région a aussi eu un effet sur les projets comportant de la construction, à la fois liés au PDEO et à l'infrastructure municipale, en raison de l'escalade des coûts de la main-d'œuvre et des matériaux. De plus amples renseignements sur l'économie de l'Ouest canadien et chaque économie provinciale sont présentés ci-dessous.

Vue d'ensemble de l'économie de l'Ouest canadien

La région de l'Ouest canadien, qui compte 30,2 p. 100 de la population canadienne, est demeurée un moteur clé de l'économie du pays en 2006. Le produit intérieur brut (PIB) réel de l'ensemble des quatre provinces a affiché une croissance annuelle impressionnante de 4,6 p. 100, beaucoup plus élevée que la moyenne nationale de 2,7 p. 100. L'Ouest, qui représente maintenant 35 p. 100 du PIB global du Canada, en comparaison de 31 p. 100 en 2002, est en train de restructurer la géographie économique du pays.

Stimulés par la rapide expansion industrielle, la demande accrue d'énergie des marchés émergents (notamment la Chine) et l'approvisionnement restreint et les tensions politiques, les prix de l'énergie du marché mondial ont plus que doublé pendant les cinq dernières années.



Depuis longtemps une économie de ressources, qui génère maintenant plus des deux tiers de la production des industries de l'agriculture, de la foresterie et de l'exploitation minière, l'Ouest canadien a grandement profité de l'explosion des cours des produits de base et de la

croissance de la demande mondiale. En 2006, le secteur des ressources a constitué 12,3 p. 100 du PIB réel de l'Ouest, en comparaison de 5,8 p. 100 dans le reste du Canada, illustrant ainsi la forte dépendance de cette région à l'égard des ressources. Cependant, ces dix dernières années, ce pourcentage a diminué progressivement (graphique 1), ce qui montre le progrès accompli dans l'Ouest en matière de diversification économique. Le rendement économique élevé de l'Ouest se reflète dans de nombreux indicateurs clés, présentés au graphique 2. Les taux de chômage des quatre provinces de l'Ouest, allant de 3,4 p. 100, en Alberta, à 4,8 p. 100, en Colombie-Britannique, ont été sensiblement plus bas que ceux du reste du Canada en 2006. Par ailleurs, la participation au marché du travail a atteint un niveau jamais égalé. La faible croissance de la population et les pénuries de main-d'œuvre, en particulier de travailleurs qualifiés, sont les deux principaux défis auxquels fait face l'économie de l'Ouest canadien. En 2006, la croissance démographique en Alberta et en Colombie-Britannique a dépassé la moyenne nationale en raison de la migration interprovinciale et de l'immigration internationale. Le gain net de l'Alberta et de la Colombie-Britannique tiré de la migration interprovinciale s'est fait au détriment des autres provinces, y compris le Manitoba et la Saskatchewan. La solution à long terme à la pénurie de main-d'œuvre réside dans une croissance durable de la productivité.

Graphique 2: Indicateurs économiques clés, 2006

2006	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.-É.	Î.-P.É.	T.-N.-L.	Canada
PIB, au prix courant, en millions de dollars	179 701	235 593	45 051	44 757	556 282	284 158	25 221	31 966	4 332	24 897	1 439 291
PIB réel, en millions de dollars de 1997	150 741	152 670	34 292	37 052	493 126	242 039	21 773	25 814	3 505	15 719	1 189 535
Croissance du PIB réel, en pourcentage	3,6	6,8	0,4	3,3	1,9	1,7	2,6	1,1	2,0	2,8	2,7
Revenu disponible par habitant, en dollars	25 194	32 108	23 309	23 518	26 181	23 275	22 455	22 972	21 321	25 231	25 623
Taux de chômage en %	4,8	3,4	4,7	4,3	6,3	8	8,8	7,9	11	14,8	6,3
Participation au marché du travail, en pourcentage	65,7	73,4	69,1	68,8	67,7	65,5	63,7	62,9	68,7	59,2	67,2
Indice des prix à la consommation, variation annuelle en pourcentage	1,8	3,9	2,0	1,9	1,8	1,7	1,6	2,1	2,2	1,8	2,0
PIB tiré du secteur manufacturier, en millions de dollars de 1997	15 031	14 202	2 377	3 977	84 763	45 442	3 070	2 099	366	910	172 782
Variation annuelle en pourcentage	2,4 %	7,6 %	3,6 %	-0,3 %	-3,5 %	-0,2 %	4,2 %	-6,0 %	-2,9 %	-13,9 %	-1,3 %
Exportations, en millions de dollars	34 825	83 281	15 643	11 575	198 669	73 169	10 409	5 108	838	4 989	440 157
Variation annuelle en pourcentage	-1,9	2,4	11,1	17,5	-1,1	3,0	-2,9	-12,2	3,4	8,3	0,9
PIB tiré des ventes au détail, en millions de dollars de 1997	8 562	8 384	1 760	2 268	25 851	14 457	1 297	1 704	235	800	65 452
Variation annuelle en pourcentage	5,9	11,7	5,2	4,5	3,9	4,0	5,1	3,9	2,2	3,4	5,2
Population* (1 ^{er} juillet), en milliers	4 310,5	3 375,8	985,4	1 177,8	12 687,0	7 651,5	749,2	934,4	138,5	509,7	32 623,5
Variation annuelle en pourcentage	1,2	3,0	-0,5	0,3	1,0	0,7	-0,3	-0,2	0,2	-0,8	1,0
Immigration, nombre	43 858	19 869	2 112	8 884	133 116	41 983	1 387	2 199	343	450	254 359
Migration interprovinciale nette*, nombre	3 779	57 105	-9 073	-8 635	-21 391	-8 155	-3 788	-3 930	-127	-4 368	
Mises en chantier, nombre	36 443	48 962	3 715	5 028	73 417	47 877	4 896	4 085	738	2 234	227 395
Variation en pourcentage	5,1	19,9	8,1	6,3	-6,8	-6,0	2,5	3,2	-14,4	-10,6	0,8

* Du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006. Source des données : Statistique Canada

Le secteur de l'énergie en plein essor a aussi créé de vastes possibilités de croissance pour d'autres industries de produits et services dans l'Ouest canadien. En 2006, les rythmes de croissance réelle des secteurs de la fabrication, de la construction, du commerce de détail, de la vente en gros et des services de la région ont tous surclassé ceux du reste du Canada. De plus, l'économie de la région est caractérisée par un rendement élevé aux chapitres du revenu des particuliers, des dépenses intérieures, des exportations de marchandises, de l'investissement des entreprises et des mises en chantier de logements. Néanmoins, l'économie de l'Ouest continue d'être entravée par de nombreux facteurs, entre autres, la croissance anémique de la productivité, les changements démographiques, la forte hausse des coûts de production et du coût de la vie, les questions liées à la durabilité écologique et les grands risques posés par la volatilité des marchés des produits de base.

Rendement économique des provinces de l'Ouest en 2006

Manitoba

En 2006, le Manitoba a connu une croissance économique relativement élevée. La croissance du PIB réel a été de 3,3 p. 100, supérieure au taux national de 2,7 p. 100. Le rendement élevé dans le secteur des biens, en particulier l'agriculture, l'exploitation minière et la construction, a soutenu l'expansion économique du Manitoba.

En 2006, le secteur de l'agriculture du Manitoba s'est redressé à la suite du déclin important de l'année précédente causé par des pluies torrentielles et la fermeture de la frontière américaine aux exportations de bovins en 2005. De meilleures conditions de croissance en 2006 ont aidé à augmenter de plus de 30 p. 100 la production des cultures de céréales et de plantes oléagineuses. La production de porcs a atteint des niveaux records, pendant que les producteurs de bovins ont profité de la levée de l'interdiction des expéditions aux É.-U.

Les sommets atteints par les cours des métaux et du pétrole brut ont entraîné une forte croissance dans les industries minière et pétrolière du Manitoba. La valeur de la production minérale et pétrolière a grimpé à plus de 2,5 milliards de dollars en 2006, une hausse de 60 p. 100 par rapport à 2005. Les perspectives de cette industrie sont extrêmement positives, car de nouvelles mines ont vu le jour et un nombre record de puits ont été forés en 2006.

Les mises en chantier ont augmenté de 6,3 p. 100 en 2006. La valeur des permis non résidentiels s'est accrue de 26,8 p. 100, stimulée par les grands projets comme l'expansion du canal de dérivation des crues de la rivière Rouge, la construction du nouvel édifice du siège social d'Hydro Manitoba et le terminal de l'aérogare de Winnipeg.

La croissance du secteur des services du Manitoba a été modeste en 2006, à 1,8 p. 100. La hausse des ventes au détail a été de 5,9 p. 100, inférieure à la moyenne nationale de 6,4 p. 100.

L'an dernier, le Manitoba a connu une croissance de l'emploi modérée, à 1,2 p. 100, de beaucoup inférieure à la croissance nationale de 1,9 p. 100. Son taux de chômage en 2006 a été de 4,3 p. 100, bien en dessous de la moyenne nationale de 6,3 p. 100. La tendance des

Manitobains à déménager en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario, où le rythme de la création d'emplois est beaucoup plus rapide, a aidé à maintenir le taux de chômage de la province à un niveau relativement bas.

Saskatchewan

Après avoir affiché une forte croissance pendant trois années consécutives, le PIB réel de la Saskatchewan n'a augmenté que de 0,4 p. 100 en 2006. Ce ralentissement a été causé en grande partie par la maigre production des cultures agricoles, les difficultés des industries forestières et de la production de bois et de papier, et la diminution des ventes de potasse résultant de la stagnation des négociations des contrats avec la Chine. Cependant, le rendement est demeuré élevé dans les secteurs de la fabrication (3,9 p. 100), des services (2,9 p. 100), de la construction (5,4 p. 100), du commerce de détail (5,6 p. 100) et les valeurs des exportations (11,1 p. 100). Selon les prévisions, le PIB réel augmentera de 2,6 p. 100 en 2007, grâce à la reprise des ventes de potasse et à l'amélioration des cultures agricoles. La contribution directe de l'agriculture à l'économie provinciale totale représente moins de 7 p. 100, mais ses répercussions secondaires dans les secteurs de la fabrication et des services sont beaucoup plus importantes. En 2006, les récoltes des agriculteurs de la Saskatchewan ont diminué de 16,5 p. 100 par rapport à 2005. En dépit de cette diminution, la qualité des cultures a été excellente en 2006.

La croissance des mises en chantier a été de 8,1 p. 100, la deuxième en importance au Canada. Bien qu'inférieure à la moyenne nationale en 2006, la croissance de l'investissement a été de 8,7 p. 100, soit 9,7 milliards de dollars, le niveau le plus élevé jamais enregistré en Saskatchewan et le double de celui de 1991.

Entre 1997 et 2005, la croissance moyenne annuelle de la productivité du marché du travail a été la deuxième en importance au pays et supérieure à la moyenne nationale. En 2005, la productivité du travail a été de 38,60 dollars (PIB réel par heure de travail, en dollars de 1997), une valeur inférieure à la moyenne nationale. La création d'emplois a atteint un sommet, pour devenir la troisième en importance au Canada, tandis que le taux de chômage est à son plus bas niveau depuis 1981, à 4,7 p. 100.

Alberta

La vigoureuse croissance économique de l'Alberta en 2006 a entraîné une progression de 6,8 p. 100 du PIB réel, la plus haute de toutes les provinces canadiennes. Cette progression a surtout été déterminée par le secteur énergétique, le cours du pétrole ayant augmenté de 17 p. 100 par rapport à l'année précédente. La production de pétrole brut s'est accrue de 6,5 p. 100 et l'investissement dans l'industrie énergétique a aussi augmenté, de 14,4 p. 100 par rapport à l'année précédente. Le secteur manufacturier a connu une forte croissance, de 7,6 p. 100, en 2006. L'activité dans les industries pétrochimiques, de l'équipement et de l'équipement lourd, qui soutiennent le secteur pétrolier, est à l'origine de la plupart de ces gains.

En 2006, les taux de chômage de la province ont continué à chuter, pour atteindre 3,4 p. 100 (le plus bas niveau en 30 ans), avec 85 000 nouveaux emplois. La population de la province s'est accrue de 3 p. 100, avec presque 3,4 millions d'habitants. Par conséquent, les mises en chantier se sont accélérées de 8,1 p. 100, car tant la demande de logements que leurs prix ont monté en flèche dans les centres urbains. Cette expansion, conjuguée à la construction de projets majeurs

généralisés par les investissements du secteur énergétique, a entraîné la moitié des gains du secteur de la construction à l'échelle nationale.

Le revenu disponible a augmenté de 11,8 p. 100 en raison des tensions salariales, ce qui a eu pour effet d'augmenter les ventes au détail de 16,7 p. 100 et les dépenses à la consommation pour une troisième année consécutive (7,9 p. 100 par rapport à l'an dernier). L'inflation a suscité des inquiétudes, car le niveau provincial est presque le double de la moyenne nationale.

Le secteur de l'agriculture a été l'un des rares maillons faibles de l'économie de l'Alberta en 2006, avec un déclin de 10 p. 100 des principales cultures de grande production. Des conditions météorologiques particulièrement mauvaises caractérisées par des températures élevées et des tempêtes de grêle expliquent principalement cette première régression de l'industrie en quatre ans. Le secteur forestier a aussi continué d'être aux prises avec des difficultés : la demande de bois de construction et ses prix sont bas à cause du rétrécissement du marché de l'habitation aux É.-U.; les coûts et les pressions de la main-d'œuvre sont élevés en raison du secteur pétrolier et gazier en plein essor; et la multiplication rapide des dendroctones du pin ponderosa devient de plus en plus menaçante.

Colombie-Britannique

En 2006, des dépenses de consommation en pleine croissance ont permis à la Colombie-Britannique d'afficher une respectable croissance de 3,6 p. 100 du PIB réel. Les dépenses de consommation ont profité d'une inflation faible, de l'escalade de la valeur des propriétés et de la baisse des prix à l'importation résultant de la hausse du dollar canadien. En outre, l'accroissement de l'immigration nette, les taux d'emploi élevés et un bond de 6,2 p. 100 des revenus ont contribué à la hausse des dépenses.

En janvier 2007, à 4,3 p. 100, la Colombie-Britannique a enregistré le taux de chômage le plus bas de son histoire grâce en partie à la croissance du secteur minier. Craignant une pénurie de main-d'œuvre, la province utilise mieux les programmes existants pour attirer des travailleurs étrangers et elle a récemment annoncé des modifications aux lois sur la retraite obligatoire. Fidèles à cette politique d'ouverture des marchés, les provinces de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont signé un accord pour éliminer les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre et au commerce interprovincial.

Toute la Colombie-Britannique profite actuellement d'une phase d'expansion de la construction résidentielle et non résidentielle. Les grands projets d'infrastructure de transport comprennent l'expansion du réseau de transport rapide de Vancouver et divers projets relatifs à la Porte d'entrée (et Corridor) de l'Asie-Pacifique. Mentionnons également d'autres projets d'infrastructure importants comme l'expansion du Centre du commerce et des congrès de Vancouver et l'aménagement des sites des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010.

En 2006, l'industrie touristique de la Colombie-Britannique a généré des revenus de 9,8 milliards de dollars. Avec 117 900 emplois directs, elle figure parmi les plus importantes industries de la province. Il est intéressant de noter, dans ce secteur, le travail des collectivités rurales pour se développer et tirer parti de l'intérêt grandissant pour les croisières. Avec 520 navires qui amènent 1,3 million de passagers dans les ports côtiers de la Colombie-Britannique, l'impact

économique total de ce secteur est estimé à 1,25 milliard de dollars et à près de 90 millions de dollars en impôts directs et indirects. Le secteur du tourisme fait de plus en plus face à des pénuries de main-d'œuvre et, entre 2007 et 2015, il devra combler au moins 54 000 nouveaux emplois. En outre, la diminution constante du nombre de touristes américains en raison du prix élevé de l'essence, de la vigueur du dollar canadien et des nouvelles initiatives de sécurité ont forcé l'industrie à s'adapter à une hausse du tourisme intérieur.

Malgré la bonne performance de l'économie de la Colombie-Britannique, il subsiste un grand nombre de sujets de préoccupation. Les exportations ont chuté en 2006, principalement en raison du ralentissement des mises en chantier dans le secteur domiciliaire aux États-Unis et de la vigueur du dollar canadien. De plus, la propagation rapide du dendroctone du pin ponderosa a eu de graves répercussions dans 180 collectivités de l'intérieur de la Colombie-Britannique dont l'économie dépend des ressources forestières. La baisse de la demande aux États-Unis coïncide avec une hausse des quotas de coupe et les scieries de la Colombie-Britannique se retrouvent avec un surplus de stock et une diminution de leurs revenus. Les collectivités et les régions touchées sont interpellées et doivent identifier et stimuler les nouvelles sources de croissance en s'appuyant sur les nouvelles possibilités de diversification des économies locales.

Section II : Analyse des activités de programme par résultat stratégique

ENTREPRENEURIAT ET INNOVATION

Objectif stratégique : un secteur commercial compétitif et diversifié, et un système d'innovation renforcé dans l'Ouest canadien

DEO élabore présentement des indicateurs pour cet objectif stratégique. Les statistiques qui suivent représentent un effort préliminaire pour évaluer l'état de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'Ouest canadien :

- En 2006, la croissance du PIB réel dans l'Ouest canadien a été de 4,6 p. 100 comparativement à 2,7 p. 100 pour l'ensemble du Canada;
- En 2006, la valeur des exportations de l'Ouest canadien a été de 145,324 milliards de dollars par rapport à 440,157 milliards de dollars pour l'ensemble du Canada;
- En 2004, les dépenses intérieures brutes en R-D, exprimées en pourcentage du PIB de l'Ouest canadien, ont été de 1,1 p. 100 comparativement à 2,0 p. 100 pour l'ensemble du Canada.

Activité de programme : Développement des entreprises et entrepreneuriat

Ressources financières (en milliers de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations ⁴	Dépenses réelles
59 611	77 779	75 181

Ressources humaines (ETP)

Prévues	Réelles	Différence
108	110	+2

En matière de productivité des entreprises, les petites entreprises (définies comme étant des organisations employant moins de 50 personnes) sont la source de presque 80 p. 100 des nouveaux emplois dans l'Ouest canadien, et sont à ce titre le moteur de l'emploi dans la région. D'après le Western Centre for Economic Research (www.bus.ualberta.ca/wcer/pdf/86eng.pdf), le nombre de petites entreprises par habitant dans l'Ouest canadien dépassait, en 2006, de 40 p. 100 celui du reste du pays.

Reconnaissant l'importance de la prestation de services axés sur les besoins de la collectivité et du soutien communautaire au développement des PME, DEO finance des organismes tiers, comme les associations industrielles et ceux qui forment le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC), qui, à leur tour, fournissent des services aux entreprises et soutiennent les entrepreneurs. Le soutien de DEO au Réseau pour le développement des entreprises et l'entrepreneuriat a permis d'améliorer l'accès à l'information commerciale, à la formation, à des services consultatifs et au capital pour tous les Canadiens de l'Ouest.

⁴ L'écart entre les dépenses et le total des autorisations est principalement attribuable à la subvention de 29 millions de dollars accordée à l'Administration portuaire de Prince Rupert qui a d'abord été annoncée comme une dépense prévue au titre de l'activités de programme Planification communautaire, développement et ajustement économiques des collectivités.

Sur les plans du commerce et de l'investissement, le Canada vient au cinquième rang des exportateurs et des importateurs. Les exportations, principalement axées sur les produits de base, représentent près de 40 p. 100 de notre économie, et sont liées à un quart de tous les emplois au pays. Les investissements étrangers directs (IED) au Canada calculés en proportion du PIB le placent au deuxième rang des pays du G7. Bien que le Canada affiche un bon rendement commercial par rapport aux autres pays du G7, comparativement au reste du monde, sa situation laisse davantage à désirer. Il se classe au 16^e rang à l'indice de compétitivité mondiale de 2006-2007 du Forum économique mondial, au lieu du 13^e rang l'année précédente. Dans son classement annuel de la compétitivité mondiale, l'International Institute for Management Development a fait passer le Canada de la 5^e à la 7^e position. Et, selon le Projet Canada de 2007 du Conference Board du Canada, en tout juste deux ans, le Canada a glissé de la 3^e à la 12^e place.

En tant que ministère fédéral responsable de développement économique de l'Ouest canadien, DEO a un rôle important à jouer dans l'amélioration de la compétitivité de l'Ouest canadien sur les marchés mondiaux et le renforcement de sa contribution aux objectifs fédéraux prioritaires en matière de commerce, d'investissement et de compétitivité.

Pour ce qui est de l'accès au financement, une enquête de Statistique Canada menée en 2004 sur le financement des PME a révélé que 20 p. 100 des PME citaient la difficulté d'obtention du financement au nombre des obstacles à leur croissance. Celles qui étaient le plus susceptibles d'éprouver des difficultés à ce chapitre étaient les entreprises novatrices (40 p. 100), les jeunes entreprises, c'est-à-dire celles qui avaient été lancées depuis 2002 (34 p. 100), les exportateurs (29 p. 100) et les fabricants (27 p. 100).

En collaboration avec les institutions financières, les membres du RSEOC et d'autres organisations, DEO a contribué à accroître les investissements dans des entreprises cibles de l'Ouest canadien. En particulier, DEO a élaboré deux types de programmes de prêt à l'intention des PME : le Programme de prêts et d'investissements et le programme des prêts de développement accordés par l'entremise du RSEOC et des agents en milieu urbain du Programme d'aide aux entrepreneurs ayant une incapacité (PAEI).

Résultats des activités de programme

Dans son soutien au développement des entreprises et de l'entrepreneuriat, DEO a obtenu les résultats suivants en 2006-2007 :

- Au chapitre de l'**amélioration de la productivité des entreprises**, les membres du RSEOC ont fourni plus de 600 000 services aux entreprises⁵. Les bénévoles des collectivités, qui comprennent les problèmes locaux et reconnaissent les occasions qui se présentent, jouent un rôle clé dans le succès du RSEOC. Les membres du RSEOC ont déclaré avoir engagé plus de 2 700 bénévoles, y compris les membres des conseils d'administration, qui ont effectué plus de 72 000 heures de travail bénévole.
- Du côté du **développement des marchés et du commerce** internationaux et des **investissements étrangers directs**, DEO a administré environ 250 000 \$ pour 25 projets

⁵ Cela comprend les conseils, l'information et la formation fournis par les SADC, l'IFE, les OFVE, et les CSEC (interactions avec un agent, seulement) pour un total de 608 027 services.

de l'Initiative de représentation accrue (IRA). Le but principal de ces activités était de mieux faire connaître les secteurs technologiques de l'Ouest Canadien sur les marchés américains. Les projets touchaient des secteurs comme les sciences de la vie, les technologies océanologiques, les communications sans fil, les technologies pétrolières et les matériaux composites. Nombre d'entre eux ont mené à des négociations et à des relations de travail continues entre des entreprises de l'Ouest canadien et des organismes américains de R-D.

- En outre, les Centres de services aux entreprises du Canada de l'Ouest canadien ont répondu à 2 985 demandes relatives aux exportations, soit 27 p. 100 des demandes dans l'ensemble du pays.
- En terme d'**accès au financement**, 2006-2007 a été une année de transition pour le Programme de prêts et d'investissements par suite du renouvellement ou du remplacement de plusieurs accords de prêts à long terme et d'une plus grande importance accordée aux micro-prêts. Pendant l'année, 218 prêts totalisant 16 millions de dollars ont été approuvés. En outre, pendant les douze premières années d'existence du Programme de prêts et d'investissements, entre 1995 et mars 2007, les institutions financières ont accordé 3 100 prêts aux PME en échange d'une contrepartie de DEO de 35 millions de dollars en cas de perte sur prêt, soit un total de 234 millions de dollars pour un financement annuel moyen de 19 millions de dollars. D'après les paramètres élaborés dans le cadre d'une évaluation du Programme de prêts et d'investissements, on a estimé que ce financement de 234 millions de dollars a aussi aidé ces entreprises à créer plus de 6 500 emplois et à accroître leurs revenus de 850 millions de dollars. Certaines des contributions de DEO seront remboursées une fois tous les prêts accordés.
- En outre, les membres du RSEOC ont fourni 1 313 prêts aux PME qui ont totalisé 54,8 millions de dollars, généré des fonds de contrepartie de 66 millions de dollars et créé environ 4 400 emplois.

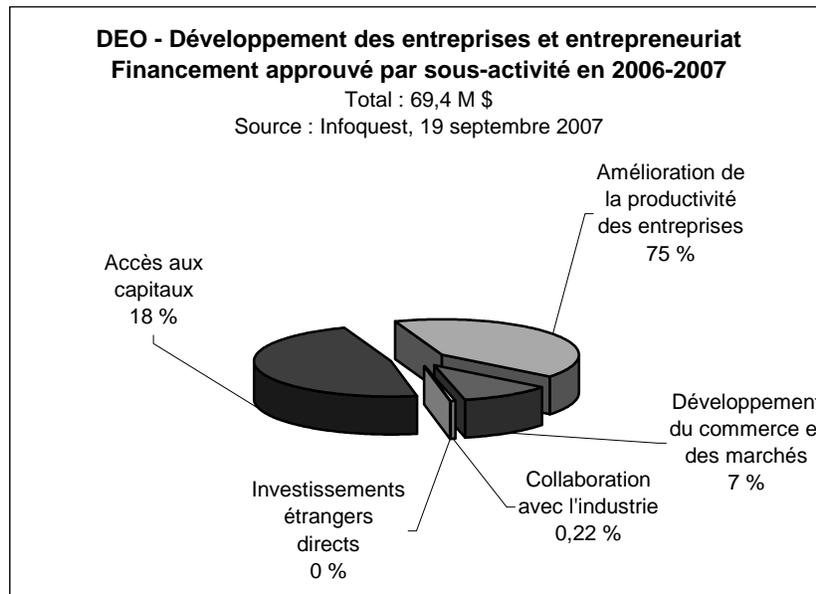
De plus, en 2006-2007, DEO a approuvé des contributions de financement dans les quatre sous-secteurs d'activité suivants :

- Pour **améliorer la productivité des entreprises**, DEO a approuvé l'octroi de fonds à 60 projets totalisant 52 millions de dollars⁶. DEO prévoit que cet investissement créera ou maintiendra 5 558 emplois (5 248 par l'entremise des Sociétés d'aide au développement des collectivités), et contribuera à la création, au maintien ou à l'expansion de 728 entreprises (187 par l'entremise des Associations des Sociétés d'aide au développement des collectivités)..
- Pour accroître le **développement des marchés et du commerce** internationaux et les **investissements étrangers directs** de l'Ouest canadien, DEO a approuvé le financement de huit projets totalisant 5,1 million de dollars. DEO prévoit que trois de ces projets favoriseront la promotion des capacités des PME lors d'activités internationales

⁶ Ce montant comprend 41,5 M\$ pour le renouvellement des accords de contribution quinquennaux avec 36 SADC, principalement situées en C.-B.

importantes et permettront à 300 PME de participer à des initiatives d'exportation et de développement des marchés et la création de 20 partenariats avec l'industrie..

- En 2006-2007, la mise en œuvre du nouveau cadre stratégique de DEO, qui se concentre sur le financement de projets, a eu pour résultat la diminution du nombre de conférences soutenues par le Ministère pour faciliter **la collaboration avec l'industrie**. Dans le contexte de cette transition, DEO a approuvé sept projets totalisant 154 400 \$ qui entraîneront la création de neuf partenariats. Lorsque le nouveau cadre stratégique sera entièrement mis en œuvre, DEO appuiera plus de projets qui garantissent la collaboration à long terme de l'industrie plutôt que des projets ponctuels.
- Pour améliorer l'**accès au financement** des entreprises ciblées de l'Ouest canadien, DEO a approuvé un financement de 15 000 \$ à un projet (n'inclut pas les renouvellements des huit programmes de prêts et d'investissements mentionnés ci-dessus et pour lesquels le Ministère a alloué un nouveau financement de 12,2 millions de dollars). DEO prévoit que cet investissement financera la création, le maintien ou l'expansion de cinq entreprises.



Sous-activité : Amélioration de la productivité des entreprises

DEO améliore la productivité des entreprises en répondant aux besoins des PME et des entrepreneurs grâce à un éventail de mécanismes de prestation des services et de partenariats dont font partie les 100 bureaux et plus du RSEOC. Les membres du RSEOC comprennent 90 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), quatre bureaux de l'Initiative pour les femmes entrepreneures (IFE), quatre Organisations francophones à vocation économique (OFVE) et quatre Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC).

1. Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)

Les SADC sont des sociétés sans but lucratif autonomes, administrées par des conseils d'administration locaux. DEO leur accorde une aide financière depuis 1995 pour les aider à fournir localement des services de planification économique, des conseils et des prêts aux petites entreprises des collectivités rurales.

En 2006-2007, DEO a apporté un soutien financier de 25,6 millions de dollars aux 90 SADC de l'Ouest qui ont déclaré avoir fourni 335 000 services de renseignements généraux, organisé 35 000 séances approfondies de conseils aux entreprises et offert 23 000 services de formation. Parmi leur clientèle ont figuré 9 750 Autochtones.

2. Initiative pour les femmes entrepreneures (IFE)

L'IFE comprend quatre sociétés sans but lucratif, situées à Kelowna, à Calgary, à Saskatoon et à Winnipeg. Autonomes, elles sont gérées par des conseils d'administration locaux. Les sociétés de l'IFE aident les femmes entrepreneures à relever des défis et à réussir en leur fournissant des services

sur mesure comme l'accès au financement, l'éducation et la formation, les conseils d'entreprise, la gestion des prêts, l'information, le réseautage et le mentorat.

En 2006-2007, DEO a accordé un soutien de 3,9 millions de dollars au fonctionnement des quatre organismes de l'IFE, qui ont répondu à plus de 51 000 demandes d'information d'entreprises, donné près de 10 000 entrevues de consultation à des entreprises et des services de formation à plus de 3 600 clients.

Une évaluation de l'IFE réalisée en 2004 a révélé qu'au 31 mai 2004, les services et les prêts de l'IFE avaient produit un effet de levier de 33,1 millions de dollars supplémentaires à l'appui des femmes entrepreneures. Les participantes au groupe de discussion se sont dites très satisfaites de la prestation de services de l'IFE. Une étude d'impact entreprise en 2002 a signalé des impacts économiques de 9 pour 1, c'est-à-dire que les prêts de 22,4 millions de dollars ont généré un chiffre d'affaires supplémentaire d'environ 200 millions de dollars.

Les auteurs de l'évaluation ont recommandé que DEO et les organismes de l'IFE évaluent les exigences de reddition de comptes, discutent des attentes et des moyens de mesurer le développement et le maintien des partenariats. Dans le cadre du processus de renouvellement du financement de l'IFE, DEO a travaillé avec les organismes de l'IFE pour élaborer des indicateurs du rendement qui montrent avec exactitude les résultats obtenus, dont un qui se rapporte aux partenariats, ainsi qu'un nouvel outil de mesure de la reddition de comptes. Le plan d'action de la direction et le rapport d'évaluation se trouvent au site Web de DEO à l'adresse http://www.deo.gc.ca/rpts/audit/wei/default_f.asp.

Au Manitoba, une contribution de 139 738 \$ de DEO a permis aux membres du RSEOC de collaborer au développement d'un réseau de vidéoconférence pour donner de la formation, faire des activités de diffusion et faciliter la communication dans des régions rurales et éloignées. Entre octobre 2006 et mars 2007, 53 séminaires ont été offerts par vidéoconférence dans toute la province. Ils ont été suivis par quelque 453 participants.

Ce système s'inspirait de l'Entrepreneurship Learning Centre (ELC) Network de l'Alberta qui a ajouté quatre nouveaux sites en 2006-2007 pour en porter le total à 29. Depuis 2004, les vidéoconférences de l'ELC ont rejoint 13 860 personnes.

3. Organisations francophones à vocation économique (OFVE)

Les quatre OFVE, situées à Winnipeg, à Regina, à Edmonton et à Vancouver, sont des organismes sans but lucratif autonomes constitués en société administrées par des conseils d'administration locaux. Les OFVE ouvrent des débouchés économiques aux entreprises francophones et améliorent la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) dans l'Ouest canadien en fournissant des services de formation, de développement des entreprises et de développement économique communautaire, d'accès au financement, d'information, de consultation en marketing, de réseautage et de mentorat.

Le Conseil de la Coopération de la Saskatchewan a lancé Francoboutique.ca, un site Web où les entrepreneurs peuvent vendre leurs produits en français, en anglais ou en espagnol, après que plusieurs entrepreneurs eurent demandé des conseils sur le commerce électronique. Francoboutique.ca offre un portail où s'effectue la vente de produits partout dans le monde.

Les petites entreprises rurales ont le plus à gagner des services du portail parce qu'il leur permet de trouver d'autres marchés. « Nous n'étions pas connus ailleurs qu'en Saskatchewan avant Francoboutique.ca », d'indiquer Pauline Vézina, propriétaire de la Bouquinerie Gravel, à Gravelbourg. En tant que seule librairie française de la province, le chiffre d'affaires était limité avant l'avènement du commerce électronique.

En 2006-2007, DEO a accordé 2,2 millions de dollars pour financer le fonctionnement de base des OFVE qui ont déclaré avoir fourni plus de 3 100 services d'information, 1 900 services de consultation technique et 875 services de formation.

Le rapport d'évaluation des OFVE, terminé en septembre 2004, recommandait que DEO améliore les modalités de reddition de comptes et, si nécessaire, les processus de collecte de l'information pour produire les rapports. Dans le cadre du processus de renouvellement du financement des OFVE, DEO a travaillé avec les OFVE à l'élaboration des mesures de rendement qui montrent avec exactitude les résultats atteints, ainsi qu'à l'application d'un nouvel outil de mesure du rendement et de reddition de comptes axé sur le Web appelé The Exceptional Assistant.

Le rapport d'évaluation et le plan d'action de la direction se trouvent sur le site Web de DEO à l'adresse http://www.deo.gc.ca/rpts/audit/default_f.asp.

4. Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC)

Le réseau des CSEC fournit un portail unique d'accès à l'information pour les entreprises et maintient une base de données complète sur les affaires et le commerce où on retrouve de l'information des administrations fédérale, provinciales, municipales et d'organismes non gouvernementaux. Dans l'Ouest, les CSEC ont des bureaux à Vancouver, à Edmonton, à Saskatoon et à Winnipeg. Leurs services sont aussi offerts par le réseau des bureaux régionaux du CBSC et des services aux autochtones.

En 2006-2007, DEO a consacré 3,9 millions de dollars au fonctionnement de base des quatre CSEC qui ont déclaré avoir organisé environ 145 000 interactions avec un agent (par téléphone,

en personne, par télécopieur, par courrier ou par courriel) et 3 millions d'interactions libre-service (services téléphoniques automatisés et visites du site Web des CSEC). Les CSEC de l'Ouest sont à l'origine de plus de 60 p. 100 des transactions assistées par un agent fournies par le Réseau Entreprises Canada dans l'ensemble du pays. Sur le plan national, les CSEC ont atteint un taux de satisfaction de la clientèle de 83 p. 100 en 2006-2007.⁷

5. Autres initiatives

Outre le soutien accordé par l'entremise du RSEOC, DEO a lancé un certain nombre d'initiatives pour encourager les PME et les organismes de recherche et développement à innover pour améliorer leur productivité et leur compétitivité. Cela comprend les pratiques de fabrication allégée (identification des nouvelles tendances, élaboration de stratégies novatrices et mise en œuvre de nouvelles méthodes), la formation technique et en gestion, ainsi que les stages et échanges universitaires et professionnels.

Ouvert en octobre 2006, le **Centre for Innovative Information Technology Solutions (CIITS)** du Southern Alberta Institute of Technology (SAIT) s'adresse d'abord au secteur de l'énergie et de la fabrication de l'Alberta pour simplifier les processus opérationnels. Pour faciliter l'apprentissage, la découverte et le prototypage, le CIITS réunit deux composantes : la grappe de formation et la nacelle de simulation des solutions. La grappe de formation comprend diverses technologies de l'information dans chacun des postes d'apprentissage individuel. La nacelle de simulation des solutions permet aux PME d'évaluer leurs méthodes et d'accélérer l'adoption de technologies nouvelles. Une troisième composante, l'atelier du futur, sera ajouté à l'avenir et offrira un milieu de production informatisé complètement intégré qui simule diverses industries de la fabrication. En 2006-2007, le CIITS a soutenu 20 interactions avec des clients qui ont permis la création, le maintien ou l'expansion de quatre entreprises. Le CIITS recevra une contribution de 2,5 millions de dollars de DEO.

En 2006-2007, DEO a fourni 450 000 \$ à un projet de 1 350 000 \$ de la Winnipeg Foundation, en collaboration avec le Business Council of Manitoba (BCM). Les **Bourses pour étudiants autochtones** sont offertes aux étudiants autochtones qui poursuivent des études postsecondaires au Manitoba. Le montant maximum d'une bourse est de 3 000 \$ pour les étudiants de niveau universitaire et de 1 500 \$ pour les étudiants de niveau collégial. Elle les aide à payer les frais de scolarité, les livres et les fournitures scolaires. On prévoit que 10 à 15 étudiants profiteront d'un emploi d'été ou d'un emploi temporaire dans des entreprises membres du BCM. Auparavant, DEO soutenait cette initiative par l'entremise de l'Entente de partenariat de Winnipeg dans le cadre de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain. Depuis le lancement du programme, en 2001, 700 bourses totalisant 1,8 million de dollars, ont été accordées.

⁷<http://www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/532340a8523f33718525649d006b119d/4727bc553ab0c3a785257347006332a7!OpenDocument>

Sous-activité : Expansion des marchés et du commerce et investissement étranger direct

Afin de conserver au Canada sa position concurrentielle dans l'économie mondiale, le gouvernement du Canada a adopté une approche qui touche l'ensemble de l'administration fédérale. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international Canada (MAECI) en assume la direction avec l'aide des Organismes de développement régional (ODR), y compris DEO, qui jouent également un rôle clé. Celui-ci consiste à créer une capacité économique dans les grappes, les collectivités et les industries pour répondre de façon plus adaptée aux besoins locaux que ne le permettent les programmes nationaux.

Comme l'économie de l'Ouest dépend fortement du commerce, un des rôles de DEO est de faire en sorte que les entreprises et les établissements de recherche de l'Ouest canadien demeurent compétitifs. DEO présente également le point de vue régional de l'Ouest sur les questions de compétitivité, encourage la coopération et assure la défense des intérêts régionaux. DEO peut optimiser ses ressources et jouer un rôle stratégique par des interventions clés auprès de ses partenaires et des intervenants.

En partenariat avec le consulat général du Canada à Seattle, DEO a parrainé le Pacific Northwest Aerospace Alliance Cluster Initiative and Networking Event à Abbotsford, en Colombie-Britannique, par l'entremise de l'IRA pour créer un lieu de réseautage pour les PME de l'industrie aérospatiale de l'État de Washington, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. En outre, l'activité a permis aux PME de la Colombie-Britannique de rencontrer des représentants de l'aérospatiale et de la défense pour repérer les ouvertures régionales et industrielles.

1. Renforcement des relations canado-américaines

DEO est l'un des sept ministères fédéraux qui ont mis en œuvre l'**Initiative de représentation accrue (IRA)**, un projet quinquennal qui vise à renforcer la présence des entreprises canadiennes sur le marché américain par des activités de développement commercial. Dans le cadre de l'IRA, DEO travaille en étroite collaboration avec des partenaires fédéraux, les provinces de l'Ouest, le milieu des affaires et les intervenants en R-D pour définir les priorités et entreprendre des projets conçus pour améliorer la position concurrentielle de l'Ouest canadien sur des marchés clés des États-Unis.

Depuis la création de l'IRA en 2003-2004, DEO a collaboré avec le MAECI et d'autres partenaires fédéraux pour gérer environ 600 000 \$ accordés à près de 50 projets de l'IRA. Les fonds fournis par DEO (5 millions de dollars sur cinq ans) et d'autres partenaires fédéraux aux initiatives de l'IRA ont permis d'augmenter de façon notable la présence canadienne aux États-Unis, particulièrement sur plusieurs marchés de l'Ouest américain très importants pour l'Ouest canadien. Six des neuf consulats ou bureaux commerciaux, nouveaux ou élargis du Canada, se trouvent dans l'Ouest des États-Unis.

À ce jour, l'IRA a augmenté le nombre d'ententes avec des intervenants clés américains et mobilisé des alliés dans des dossiers clés comme le bois d'œuvre, l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et l'Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental. On a aussi mis

fortement l'accent sur l'expansion des entreprises et les résultats de tous ces efforts continueront de se faire sentir dans les prochaines années.

2. Soutien à la compétitivité internationale des entreprises

DEO travaille avec d'autres ministères fédéraux pour offrir de la formation sur les marchés et l'exportation et des services de préparation à l'exportation aux PME de l'Ouest canadien. Dans cette région, ces services sont essentiellement fournis par les CSEC dont DEO est le principal partenaire et bailleur de fonds fédéral. Outre l'information sur l'exportation, certains centres peuvent fournir des services d'exportation à valeur ajoutée. Le CSEC du Manitoba a préparé et animé onze ateliers sur l'exportation pour 458 PME, tandis que Petite entreprise C.-B. a offert 94 séances individuelles de planification à l'exportation et des ateliers à tous les trois mois auxquels participaient en moyenne 26 personnes.

3. La promotion des intérêts des Canadiens de l'Ouest en Asie-Pacifique

L'Initiative de la Porte et du Corridor de l'Asie-Pacifique (IPCAP) sert à renforcer la position du Canada dans l'économie mondiale émergente en s'attaquant aux questions d'infrastructure, de politiques, de gouvernance et de fonctionnement au moyen d'une stratégie unique et intégrée. Les budgets fédéraux de 2006 et de 2007 prévoyaient un nouveau financement d'un milliard de dollars à l'IPCAP. Une proportion de 80 p. 100 ou 800 milliards de dollars de ce total sera investie en Colombie-Britannique. Le reste ira aux trois autres provinces de l'Ouest. DEO est responsable de la réalisation de projets de recherche et d'autres initiatives totaliant 400 000 dollars sur une période couvrant deux exercices, soit ceux de 2006-2007 et de 2007-2008.

Des représentants de DEO ont participé à diverses activités au Canada et dans des pays d'Asie en 2006 pour promouvoir les intérêts de l'Ouest canadien et trouver des débouchés dans la région de l'Asie-Pacifique, y compris la **Global Buyers Mission de 2006** (GBM) qui a eu lieu du 7 au 9 septembre 2006 à Whistler, en Colombie-Britannique pour trouver des acheteurs asiatiques pour les produits du bois à valeur ajoutée, ainsi que **Globe 2006**, du 29 au 31 mars 2006, à Vancouver, en Colombie-Britannique pour présenter les entreprises de technologies environnementales. La GBM de 2006 a attiré 477 participants, y compris 208 entreprises canadiennes, 190 acheteurs internationaux (dont 70 p. 100 étaient nouveaux à la rencontre), ainsi que des architectes et des

Gateway to Asia (GTA) est une initiative financée par DEO et par S.U.C.C.E.S.S. pour mettre en contact les entreprises de l'Ouest canadien avec les entrepreneurs asiatiques nouvellement arrivés au pays et créer des possibilités d'exportations conjointes et attirer de nouveaux investissements dans l'Ouest canadien. Les efforts de GTA ont généré de nouveaux investissements de plus de 2 000 000 \$ ainsi qu'un accroissement des ventes à l'exportation, en particulier dans le secteur de la transformation du bois. Une évaluation indépendante du projet, terminée en mars 2007, a conclu que S.U.C.C.E.S.S. est singulièrement bien équipé pour traiter les aspects transculturels des relations entre les Canadiens de l'Ouest et les immigrants asiatiques afin de faciliter le commerce sur les marchés asiatiques et permettre aux entreprises de l'Ouest canadien d'améliorer leur compétitivité dans un contexte de mondialisation croissante. En 2006-2007, GTA a déclaré 31 nouvelles adhésions et a lancé des campagnes de diffusion à Edmonton et à Winnipeg qui ont eu pour résultat l'établissement d'une liaison permanente avec Winnipeg. En avril 2006, DEO a accepté de continuer d'apporter au projet une aide financière allant jusqu'à 938 516 \$ pour encore trois ans sur un total de 1 303 494 \$.

constructeurs de partout au Canada. La mission a généré des contrats évalués à 12 millions de dollars pour les entreprises de transformation des produits de bois de la Colombie-Britannique. Fort de ce succès, DEO a approuvé le financement de 136 160 \$ pour soutenir la GBM de 2007 qui a eu lieu du 13 au 15 septembre 2007 en Colombie-Britannique.

Sous-activité : accès au financement

DEO a contribué à accroître les investissements dans des entreprises ciblées de l'Ouest canadien grâce à la création de deux types de programmes de prêts aux PME.

1. Programme de prêts et d'investissements de DEO

En vertu du Programme de prêts et d'investissements, les ententes de soutien en cas de perte sur prêt conclues avec des institutions financières comme des banques et des caisses populaires sont conçues pour fournir du « capital patient » aux entreprises incapables d'obtenir un financement traditionnel. Ces ententes vont de la couverture des prêts allant jusqu'à un million de dollars aux PME sur un grand territoire géographique à une couverture plus locale de micro-prêts de 35 000 \$ maximum pour des micro-entreprises ou des entreprises à l'étape du démarrage dans de grands centres urbains. Des ententes ont également été négociées pour bénéficier d'un effet de levier et obtenir des prêts supplémentaires des caisses populaires de la Colombie-Britannique aux entreprises rurales par l'entremise des SADC.

Une évaluation du Programme de prêts et d'investissements, menée par Ference Weicker and Company en 2002, se trouve sur le site Web de DEO à l'adresse http://www.deo.gc.ca/rpts/audit/lifp/ic_f.asp.

En 2006-2007, le Programme de prêts et d'investissements a été renouvelé pour encore cinq ans. Cette décision a été justifiée par l'impact qu'il a eu depuis sa création en 1995. Il a permis l'approbation de 3 100 prêts totalisant 234 millions de dollars pour un total annuel de 19 millions de dollars en financement à la petite entreprise.

Par exemple, avec les deux **ententes de micro-prêts de la caisse populaire Assiniboine** (l'originale, conclue en 1998, et la nouvelle entente de quatre ans, qui l'a remplacée en juin 2006), l'objectif était de créer un effet de levier pour obtenir un financement total de

Avec l'aide d'un prêt de 25 000 \$ de la Caisse populaire d'Assiniboine, et garanti par le Programme de prêts et d'investissement de DEO, Jason Wagner a démarré Trackitback à Winnipeg vers la fin de 2003. Son site Web (<http://www.trackitback.com>) et un numéro sans frais permettent à Trackitback de remettre à leurs propriétaires des objets perdus dotés au préalable d'étiquettes d'identité ayant un code d'enregistrement unique et d'offrir des récompenses à ceux qui les retrouvent.

De ce simple point de départ, Trackitback a grandi pour réaliser chaque année des ventes d'un million de dollars et vendre ses produits par l'intermédiaire de détaillants comme Staples, Future Shop et London Drugs ici même au Canada. Trackitback exporte aussi ses produits et services aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, en Australie et, depuis peu, au Mexique. Ses efforts d'exportation lui ont aussi permis de conclure des partenariats avec des grandes sociétés comme Sprint-Nextel, Sony et PC City. Ce succès et cette sécurité financière ont permis à l'entreprise d'aller maintenant s'adresser aux établissements financiers conventionnels pour ses prêts commerciaux.

7,8 millions de dollars d'ici mars 2010 pour les entreprises très petites ou en démarrage de Winnipeg. En mars 2007, 524 prêts totalisant 6,4 millions de dollars avaient été accordés et avaient permis de créer quelque 507 emplois avec une contribution de DEO d'à peine 977 000 \$.

2. Prêts de développement accordés par le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien

Dans le but de stimuler la croissance et de renforcer la compétitivité des PME, DEO a facilité l'accès au financement de risque aux membres du RSEOC pour accorder des prêts remboursables aux PME de l'Ouest canadien. Les membres du Réseau de DEO fournissent également aux PME des services d'orientation et d'aiguillage vers d'autres sources de financement alternatives.

En 2006-2007, les 90 SADC ont approuvé 1 350 prêts totalisant 60 millions de dollars à des entrepreneurs ruraux. Ces prêts ont permis d'obtenir encore 62 millions de dollars et on estime qu'ils ont créé ou maintenu plus de 4 400 emplois.⁸

En 2006-2007, les IFE ont approuvé 96 prêts totalisant 3,9 millions de dollars à des femmes entrepreneures. Ces prêts ont généré des fonds de contrepartie de 4,2 millions de dollars et on estime qu'ils ont créé ou maintenu plus de 330 emplois.

Les évaluateurs de l'IFE ont recommandé que son fonds de prêts soit renouvelé. DEO a entrepris une analyse du fonds d'investissement de l'IFE et prendra très bientôt les mesures appropriées.

En 2006-2007, on a évalué à 200 000 \$ le financement total externe obtenu par effet de levier par les OFVE sur les fonds de prêts en partenariat avec DEO. Ce montant représente les prêts approuvés aux termes du Programme de prêts et d'investissements de DEO, avec le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), l'OFVE en place au Manitoba, et le bureau du Manitoba de la Banque de développement du Canada. Ce programme qui se terminait en juin 2006 a été renouvelé en avril 2007. Le CDEM est la seule OFVE qui a choisi de renouveler ce fonds de prêts destiné aux clients francophones.

En 2006-2007, le Programme d'aide aux entrepreneurs ayant une incapacité (PAEI) a permis d'approuver 69 prêts totalisant 2,3 millions de dollars. Ces prêts ont généré des fonds de

Vector Geomatics Land Surveying Ltd. fournit un large éventail de solutions d'arpentage, de dessin technique et de cartographie pour les municipalités et le secteur gazier et pétrolier de la Colombie-Britannique. À sa capacité maximale, l'entreprise emploie 40 personnes. En février 2006, Peter Stringer et Jason Whale, propriétaires de Vector Geomatics, avaient épuisé la majeure partie de leurs ressources financières pour démarrer leur entreprise et n'avaient plus de fonds pour terminer la rénovation de leur bureau loué sur la route de l'Alaska. Ils se sont d'abord adressés aux banques, mais celles-ci avaient déjà accordé le maximum possible à Vector Geomatics. Peter s'est alors tourné vers la SADC de Peace Liard qui a accepté ce client qui avait épuisé tous les autres recours et qui présentait un risque un peu plus élevé. Peter vient de finir de rembourser le prêt obtenu.

⁸ Comprend les prêts du Programme d'aide aux entrepreneurs ayant une incapacité des régions rurales.

contrepartie de 3,4 millions de dollars et on estime qu'ils ont permis de créer ou de maintenir plus de 360 emplois.

Les évaluateurs des programmes ayant précédé le PAEI ont estimé en 2005 qu'un prêt accordé générerait en moyenne des revenus de 260 000 \$ et six années-personnes d'emploi pendant cinq ans après la réception de l'aide. Les évaluateurs ont recommandé qu'une stratégie officielle soit préparée pour en définir les éléments clés et trouver l'approche la plus fructueuse à l'avenir. Ils ont aussi recommandé à DEO d'établir des indicateurs clés et la méthode de collecte des données nécessaires à une gestion efficace des programmes et la reddition de comptes sur les progrès réalisés. DEO a réagi en définissant un cadre de travail commun, un plan d'action et des indicateurs de rendement pour le PAEI. DEO a ensuite intégré ces changements dans ses nouvelles ententes de contribution à long terme avec les organismes de prestation des services.

L'évaluation des programmes ayant précédé le PAEI se trouve sur le site Web de DEO à l'adresse http://www.deo.gc.ca/rpts/audit/edp-uedi/default_f.asp.

Quand Andrew McCully, d'East Vancouver, a perdu la vue, cela a mis fin à sa carrière d'animateur-concepteur. Aujourd'hui, il tire parti de ses mains habiles et de sa connaissance de l'anatomie pour faire de la massothérapie. Avec un actif réduit et peu d'expérience préalable, le diplômé de l'Emily Carr Institute of Art and Design de Vancouver avait prévu la difficulté qu'il éprouverait à emprunter l'argent nécessaire à l'achat de tables de massage et d'autres équipements. McCully a emprunté 10 000 \$ en septembre 2006 dans le cadre du programme ABLED (Advice and Business Loans for Entrepreneurs with Disabilities) de la Caisse populaire VanCity avec une échéance de remboursement de quatre ans. En louant des bureaux dans des cliniques d'East Vancouver et de Burnaby, il a terminé de rembourser son prêt en janvier 2007.

Activité de programme : Innovation

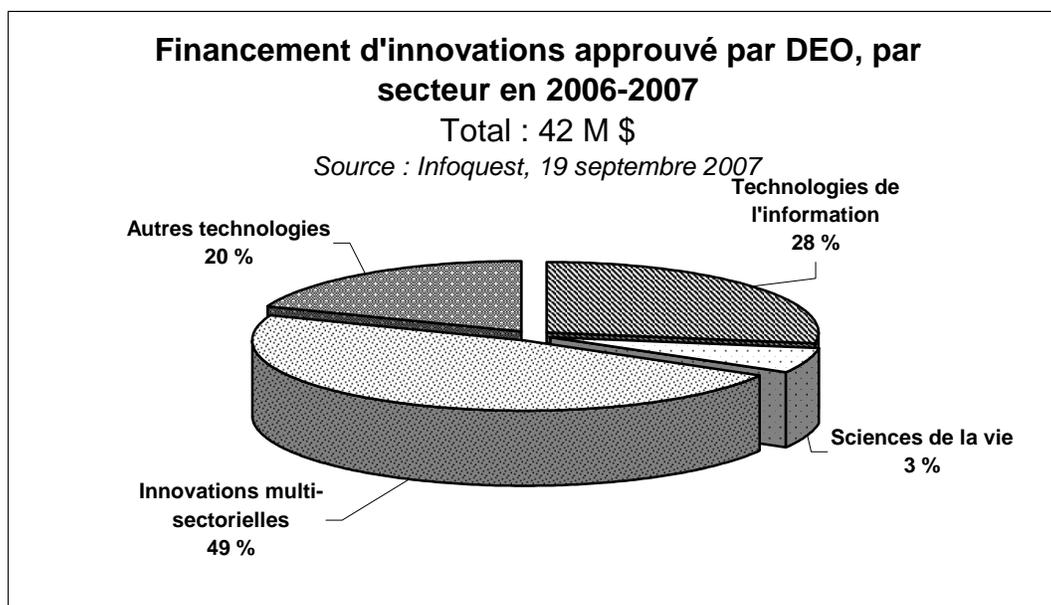
Ressources financières (en milliers de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
53 627	60 893	58 329

Ressources humaines (ETP)

Prévues	Réelles	Différence
78	78	0

L'innovation, qui transforme la connaissance en nouveaux produits et procédés qui stimulent l'économie, est un des principaux outils de diversification de l'économie de l'Ouest canadien. Durant 2006-2007, DEO a continué de diversifier l'économie en soutenant la création, le développement et la croissance de grappes technologiques dans les sciences de la vie (technologies de la santé), les technologies de l'information et des communications (sans fil) et d'autres technologies comme les technologies environnementales. Le tableau ci-dessous donne le montant par secteur des fonds accordés par DEO en 2006-2007 à des projets novateurs. Près de la moitié des nouvelles approbations concernaient des projets à portée horizontale et touchant plusieurs secteurs.



Résultats des activités de programme

Pour renforcer le système d'innovation de l'Ouest, DEO travaille avec de nombreux partenaires pour trouver, développer et soutenir des initiatives divers. Sa contribution de 42 millions de dollars à l'innovation a généré des fonds de contrepartie de 41 millions de dollars des provinces et près de 80 millions de dollars d'autres sources comprenant des organismes non

gouvernementaux et des industries. Pour chaque dollar accordé par DEO, d'autres acteurs du système de l'innovation ont investi 2,88 \$.

En 2007, DEO a demandé à des consultants indépendants d'évaluer l'investissement de DEO dans le secteur des sciences de la vie d'avril 2000 à mars 2006. La méthode comprenait des entrevues avec des récipiendaires de l'aide et des informateurs clés du secteur des sciences de la vie, des études de cas, des conclusions d'examen de projets et l'analyse des impacts économiques. Les consultants ont trouvé que les investissements de 130,8 millions de dollars de DEO avaient créé un effet de levier qui avait permis d'obtenir 344,2 millions de dollars d'autres bailleurs de fonds. Les investissements de DEO ont eu des retombées économiques directes et indirectes de 189 millions de dollars, une contribution au PIB de 88,9 millions de dollars et la création de 1 654 emplois.

Pour soutenir l'innovation, en 2006-2007, DEO a accepté de contribuer au financement de projets dans les cinq secteurs de sous-activités suivants :

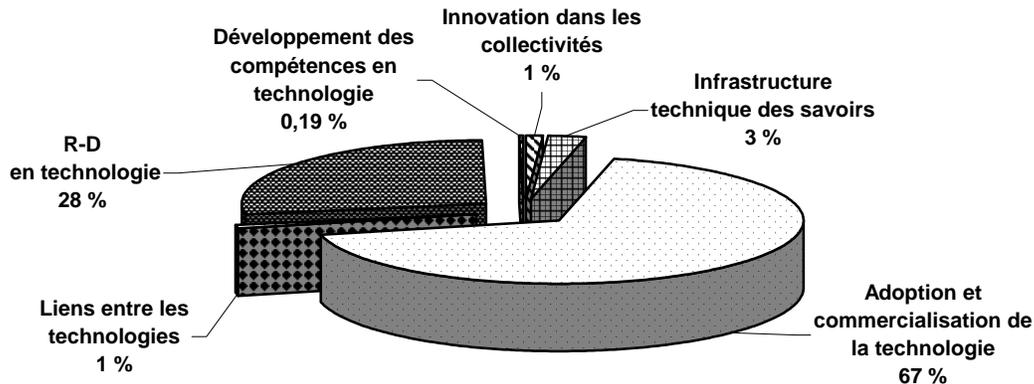
- Pour accroître **l'adoption et la commercialisation de la technologie**, DEO a approuvé le financement de 11 projets totalisant 28,2 millions de dollars. De ces investissements, DEO attend 38 démonstrations de technologies, l'exécution de 75 licences, la création de 16 entreprises et des investissements supplémentaires de capitaux de risque de 5,5 millions de dollars;
- Pour accroître les **liens entre les technologies** des membres du système d'innovation, DEO a approuvé le financement de 11 projets totalisant 312 278 \$. DEO prévoit que cet investissement aura pour résultat la participation de 13 997 personnes à des activités de réseautage, l'adhésion de 42 nouveaux membres et la création de deux nouveaux partenariats ou réseaux;
- Pour accroître la **recherche et le développement en technologie**, DEO a approuvé l'octroi de fonds à cinq projets totalisant 11,9 millions de dollars. DEO prévoit que cet investissement permettra d'identifier 360 produits à soumettre à des travaux de R-D et de maintenir les emplois de 387 travailleurs spécialisés;
- Pour accroître **l'innovation dans les collectivités**, DEO a approuvé le financement de quatre projets totalisant 531 022 \$. DEO prévoit que cet investissement permettra de faire cinq études et de fournir de l'emploi à 312 travailleurs très spécialisés;
- Pour accroître **l'infrastructure du savoir**, DEO a approuvé l'octroi de fonds à trois projets totalisant 1,2 million de dollars. DEO prévoit que cet investissement générera des travaux de 2 millions de dollars en R-D dans de nouvelles installations ou avec du nouvel équipement, l'ajout de 172 mètres carrés d'installations consacrées à la formation en R-D, et une nouvelle installation.

DEO n'a pas financé de projets de **développement des compétences en technologie** en 2006-2007, mais pourrait participer à nouveau à des projets de cette sous-activité visant à stimuler la croissance et la création de grappes d'entreprises de R et D axées sur la savoir. Le Ministère a continué de soutenir des activités dans ce domaine comme le WestLink Innovation Network, tel qu'on le rapportait dans le Rapport sur le rendement de 2005-2006.

Financement d'innovations approuvé par DEO, par sous-activité, en 2006-2007

Total : 42 M \$

Source : Infoquest, 19 septembre 2007



Sous-activité : Adoption et commercialisation de la technologie

DEO soutient un éventail d'activités qui favorisent l'adoption et la commercialisation des technologies et contribuent de ce fait à créer de la richesse ou à accroître la productivité. Comme DEO ne fournit plus d'aide directe à l'industrie, il accorde surtout son aide à des organismes qui répondent aux besoins des industries par des activités de formation, des services d'évaluation et des démonstrations dans l'espoir d'améliorer la productivité et de créer de nouveaux produits à valeur ajoutée. Le Ministère soutient également des organismes qui s'occupent de transfert de technologies, de l'identification et de la protection de la propriété intellectuelle, de l'obtention de licences pour des technologies et de la création de nouvelles entreprises.

En 2006-2007, 67 p. 100 de l'aide accordée par DEO est allée à l'adoption et à la commercialisation de la technologie. Ce financement a été alloué à deux grandes initiatives : **TEC Edmonton**, un incubateur d'entreprises régional, qui réunit en un lieu central des services à l'intention des entrepreneurs en technologie. Ses services comprennent la consultation, l'incubation et la propriété intellectuelle. La deuxième de ces grandes initiatives est **Springboard West Innovation Inc.**, qui apporte un soutien semblable aux entrepreneurs de Regina. Les résultats prévus de ces deux investissements comprennent cinq démonstrations de technologie, l'exécution de 75 licences supplémentaires et la création de 15 entreprises dérivées, ainsi que des investissements supplémentaires de capitaux de risque de 5,5 millions de dollars.

Les exemples suivants montrent les résultats des investissements de DEO. Un grand nombre de ces investissements ont été faits aux cours des dernières années. Certains remontent même à une quinzaine d'années et rapportent aujourd'hui des avantages économiques à long terme.

1. Le Réseau des cellules souches – Aggregate Therapeutics

Établi en 2001, le Réseau des cellules souches (RCS) est l'un des Réseaux de centres d'excellence du Canada et le seul réseau au pays qui rassemble plus de 70 scientifiques, cliniciens, ingénieurs et éthiciens réputés pour étudier le potentiel thérapeutique des cellules souches adultes dans le traitement de maladies incurables par la médecine conventionnelle.

Le RCS se concentre spécifiquement sur plusieurs secteurs clés : les applications des cellules souches et la thérapie cellulaire, la découverte de traitements et de médicaments, la création d'outils, de réactifs et de diagnostics, et la politique publique. En 2005-2006, 16 des 43 universités et 74 des 303 travailleurs hautement qualifiés du RCS se trouvaient en Alberta et en Colombie-Britannique.

En 2005, DEO a consacré 500 000 \$ au RCS pour soutenir un projet de 3 millions de dollars visant à concevoir un nouveau modèle de commercialisation des recherches sur les cellules souches en milieu universitaire et hospitalier qui a mené à la création d'une entreprise sans but lucratif, Aggregate Therapeutics Inc. (ATI). ATI a négocié et mis en œuvre une entente collaborative de propriété intellectuelle et une trousse d'outils avec 16 établissements importants et 37 chercheurs. Grâce à ce modèle d'entente, ATI a pu annoncer 50 publications, 12 négociations d'options, deux négociations de licence, deux négociations de transfert de matériel et six négociations de recherche commanditée. ATI détient un premier droit de négociation exclusif sur la commercialisation de technologies de cellules souches avec les laboratoires de 37 importants scientifiques canadiens. ATI négocie actuellement le financement de sa première entreprise dérivée et a récemment fait l'objet d'une importante annonce de partenariat entre le RCS et le centre MaRS (important centre de convergence des innovations dans le « district des découvertes » de Toronto) en vertu duquel les deux organismes se sont engagés à apporter un financement à long terme des activités de conversion d'ATI, à étendre son modèle à d'autres secteurs de la médecine régénérative et à l'appliquer à d'autres secteurs technologiques qui n'y sont pas liés.

Par son soutien au RCS, DEO a joué un rôle dans une initiative nationale de soutien à la commercialisation des technologies relatives aux cellules souches adultes.

2. Le Network for Emerging Wireless Technology (NEWT)

Le NEWT est une division de TRILabs qui s'adresse aux entreprises de télécommunication sans fil. Il les aide à tester et à développer des produits au stade qui précède la mise en marché. Le mandat du NEWT est de promouvoir l'innovation et le développement des compétences dans le secteur des communications sans fil dans l'Ouest canadien. Pour ce faire, il fournit une installation de testage, des programmes d'éducation et de mentorat, un soutien stratégique opérationnel et commercial, et des ressources techniques. Le projet de 4,9 millions de dollars était appuyé par DEO (2 millions de dollars), la province de l'Alberta et d'importants partenaires industriels comme Sun Microsystems, IBM, Hewlett-Packard, Nortel et Telus.

En cinq ans d'activité, le NEWT s'est affirmé comme agent important de commercialisation des technologies de communication sans fil. En 2006, il comptait 66 membres industriels qui utilisaient son laboratoire en moyenne pendant 14 jours. Depuis l'ouverture du laboratoire, en 2002, celui-ci a été utilisé pendant 750 jours et a permis de réaliser 150 projets, dont 99 externes (profitant directement à une entreprise) et 47 internes (profitant à l'industrie dans son ensemble).

Un des clients du NEWT, Wireless Edge de Calgary, est un innovateur et un fournisseur important de solutions mobiles de réseautage de données pour les fournisseurs de services de télécommunication. C'est dans les installations du NEWT qu'il a testé son produit, SecFi. [TRADUCTION] « *Les tests ont montré que SecFi fonctionne bien dans les réseaux de téléphonie cellulaire pour y détecter et éliminer les messages infectés* », a déclaré M. Husam Kinawi, chef de la direction de Wireless Edge.

Une autre entreprise, SMART Technologies, a utilisé les installations du NEWT pour tester son logiciel d'enseignement en laboratoire informatique SynchronEyes, un produit qui permet à des étudiants en réseau de bénéficier de la surveillance et des interventions d'un enseignant dans un environnement d'apprentissage assisté par ordinateur.

3. La Canadian Environmental Technology Advancement Corporation (CETAC-WEST)

La CETAC-WEST est une société sans but lucratif qui a pour mandat de soutenir le développement et la commercialisation de nouvelles technologies environnementales dans l'Ouest canadien. En mars 2003, DEO a approuvé l'octroi de 421 000 \$ à un projet de 1,48 million de dollars visant à mettre au point des technologies opérationnelles améliorées pour le secteur gazier et pétrolier, en particulier dans les raffineries de gaz. Les autres partenaires étaient le Programme de mesures d'actions précoces en matière de technologie du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) (460 000 \$) et des partenaires industriels (600 000 \$).

La CETAC a entrepris la vérification de divers processus et systèmes dans 18 raffineries de gaz de l'Alberta, bien plus que les six vérifications prévues à l'origine. Les vérifications ont révélé une diminution importante des émissions nocives qui entraînaient également des pertes de revenus par suite du gaspillage des produits. En se basant sur la demande de l'industrie, la CETAC a pu obtenir un financement de contrepartie des industries participantes. Les vérifications ont permis de dégager 191 recommandations pour réduire les émissions et améliorer l'ensemble des processus. Cela représente des réductions annuelles potentielles des émissions de plus de 240 000 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone et des économies d'électricité de plus de 14 millions de dollars. Des vérifications de suivi dans six raffineries ont confirmé l'impact de la mise en œuvre des premières recommandations. La CETAC a également organisé et animé quatre ateliers sur l'efficacité énergétique auxquels ont participé 270 personnes. Les ateliers ont permis à la CETAC-West de diffuser les résultats de ses programmes et de demander les commentaires de l'industrie pour mieux se faire accepter et encourager la participation.

4. L'autoroute de l'hydrogène

En 2002, DEO a investi des fonds aux premiers stades de la mise en place d'une infrastructure des technologies de l'hydrogène et des piles à combustible. Bien que les résultats puissent mettre un certain temps à se concrétiser, l'investissement en vaut la peine, car ces technologies propres sont durables, n'émettent aucun gaz à effet de serre (GES) et réduisent l'impact des changements climatiques. Outre l'appui initial accordé à Ballard Power Systems Inc. et à plusieurs autres entreprises du secteur de l'hydrogène et des piles à combustible, DEO a engagé plus de 2 millions de dollars dans trois projets de recherche et de démonstration d'une valeur totale de 6,7 millions de dollars qui ont aidé à créer l'Autoroute de l'hydrogène en Colombie-Britannique. Dans le cadre de l'Entente de partenariat Canada-Colombie-Britannique pour le développement

économique de l'Ouest (EPDEO), DEO a soutenu le développement du premier élément de l'Autoroute de l'hydrogène de la Colombie-Britannique. Il s'agit d'un poste de ravitaillement en hydrogène située à l'installation des BC Hydro Powertech Labs à Surrey. De plus, DEO a soutenu le développement du prototype de l'appareil de micro-ravitaillement et de recherche à la station Pacific Spirit, qui a contribué à la création de l'Autoroute de l'hydrogène de la Colombie-Britannique et qui développe d'autres postes de ravitaillement.

En avril 2007, la Colombie-Britannique a annoncé qu'elle s'engageait à consacrer 89 millions de dollars à la constitution du premier parc d'autobus à hydrogène au monde en installant 20 autobus à pile à combustible à Whistler à temps pour les Jeux Olympiques de 2010 et en construisant des postes de ravitaillement à Whistler et à Victoria d'ici 2009. Le soutien initial de DEO, de l'Institut d'innovation en piles à combustible du Centre national de recherches du Canada, de Ressources naturelles Canada (Programme de l'Alliance canadienne sur les piles à combustible dans les transports), de la Colombie-Britannique et de Hydrogen & Fuel Cells Canada, a contribué à faire du Canada un chef de file des technologies des piles à combustible à hydrogène. Ce secteur emploie actuellement quelque 1 900 personnes au Canada dont la majorité se trouvent dans la région métropolitaine de Vancouver.

5. Springboard West Innovations Inc.

En vertu de l'EPDEO, DEO a accordé 2,2 millions de dollars à un projet de 3,385 millions de dollars pour créer Springboard West Innovations Inc. au parc de recherche de l'Université de Regina. Le but visé est d'accroître la commercialisation de technologies dans la collectivité. Outre la formation, la promotion et l'incubation d'entreprises, Springboard West servira de point de focalisation pour commercialiser les technologies développées à l'Université de Regina et permettre à l'industrie et aux entrepreneurs d'avoir accès aux ressources de l'Université en recherche, en technologie et en commerce. En réunissant les universitaires, les entreprises, les chercheurs et les entrepreneurs, Springboard West contribuera à créer une culture interdisciplinaire de collaboration, d'innovation et d'entrepreneuriat.

En se concentrant principalement sur l'énergie, l'environnement et l'informatique, Springboard West complétera les centres d'excellence de l'Université de Regina dans ces secteurs. L'établissement de Springboard West Innovations Inc. au parc de recherche créera de nouvelles relations de travail et une masse critique. Au cours des prochaines années, Springboard West prévoit créer cinq démonstrations de technologies et 15 entreprises dérivées d'ici mars 2010. Les commandites des entreprises et les recettes devraient dépasser les 900 000 \$ d'ici 2010.

6. Robotic Intra Venous Automation (RIVA)

L'historique de l'appareil RIVA montre que les résultats des investissements de DEO ne sont pas toujours immédiats, mais que la persévérance des inventeurs et des concepteurs de produits peut apporter des dividendes considérables. Il a fallu 15 ans, de l'étape de la conception à celle de la commercialisation, en passant par celles du développement et du testage du produit, avant que l'économie locale puisse retirer de ce projet des avantages significatifs. En 1992, DEO a fourni 522 000 \$ à une entreprise de développement de produit située au Centre de recherche de l'Hôpital général de Saint-Boniface, qui mettait au point un système robotisé pour administrer des médicaments par voie intraveineuse dans des sacs à soluté. Le produit était destiné aux

grands hôpitaux et devait être plus efficace, sécuritaire et économique que les systèmes traditionnels.

Une entreprise de Winnipeg, Intelligent Hospital Systems, a fait une démonstration de RIVA couronnée de succès au Centre de recherche de l'Hôpital général de Saint-Boniface. Deux unités de RIVA ont été vendues à l'Université de la Californie et six autres unités, à un million de dollars chacune, devraient être bientôt vendues. Avec des investissements supplémentaires du secteur privé, une usine de 15 000 pieds carrés employant 60 personnes ouvrira bientôt ses portes à Winnipeg pour répondre à la demande prévue du marché.

7. Les Manufacturiers et exportateurs du Canada (MEC)

En vertu de l'Entente de partenariat Canada-Manitoba pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO), DEO a fourni 992 600 \$ à une initiative de 4 millions de dollars pour permettre aux MEC de gérer le projet d'intervention rapide de l'Initiative de fabrication avancée (IFA), qui met l'accent sur les processus à valeur ajoutée et sur les ressources humaines. L'IFA offre des services d'éducation et de sensibilisation, de diagnostic, d'analyse comparative, de mentorat, et des outils pour encourager les entreprises du Manitoba à adopter des processus de fabrication allégés. Compte tenu de l'importance vitale du personnel hautement qualifié, la composante des ressources humaines repose sur l'accréditation, la préparation de curriculum vitae et le développement de compétences stratégiques.

Ce projet reste axé sur l'industrie. Les fabricants attribuent aux techniques de fabrication allégée des gains de qualité et de productivité, ainsi qu'une meilleure capacité de travailler en équipe. Ils affirment également qu'ils sont mieux capables de supporter les ralentissements de l'économie et de soutenir la vive concurrence. Par exemple, les programmes de l'IFA ont permis à un fabricant de clôtures en PVC de réduire de 86 p. 100 le temps de préparation des chaînes de production de certains produits pour une économie annuelle de 20 000 \$. Une fonderie locale peut économiser jusqu'à 300 000 \$ par année et générer aux moins deux nouvelles idées par employé.

Le projet, qui se poursuit jusqu'en 2008, a dépassé de nombreux objectifs de rendement : deux nouveaux programmes d'accréditation, 1 500 personnes formées, huit activités de groupe d'intérêts spéciaux, 100 formateurs diplômés et 26 programmes de sensibilisation aux méthodes de fabrication allégée. Cette initiative a donné lieu à un plan de développement économique pour le secteur manufacturier créé grâce à une consultation directe de l'industrie. Le plan est une stratégie cohérente pour l'avenir de l'industrie manufacturière du Manitoba et identifie quatre secteurs clés : vision de l'avenir et leadership, ressources humaines, environnement commercial et stratégies à long terme.

Sous-activité : Liens entre les technologies

La création de liens entre les membres du système d'innovation a des résultats variés. Des relations de travail positives peuvent faciliter le partage des apprentissages et des meilleures pratiques, obtention de ressources d'autres sources et le renforcement des capacités et des grappes. Voici des exemples d'initiatives qui ont amélioré les liens à l'échelon local et dans tout l'Ouest.

1. New Media BC (NMBC)

DEO a fourni 195 000 \$ à NMBC pour soutenir le projet Digital Coast, dont le financement total est de 663 500 \$. New Media BC est une association industrielle sans but lucratif qui s'occupe de la promotion, de l'unification et de l'éducation de l'industrie des médias numériques de la Colombie-Britannique. NMBC aide environ 200 entreprises du secteur des nouveaux médias qui œuvrent dans les domaines de l'apprentissage électronique, du développement de sites Web, de la conception de jeux vidéo ou d'autres types de logiciels, du traitement du contenu numérique, de l'animation, des effets visuels et de la post-production.

Avec le projet de Digital Coast, NMBC a développé une « infrastructure d'écosystème en réseau », c'est-à-dire une vision stratégique unifiée et une stratégie de développement cohérente chez les intervenants clés de la chaîne de valeur des nouveaux médias. Un plan d'affaires quinquennal a permis à NMBC de passer à la phase deux du projet, soit la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de marque pour repositionner l'industrie des nouveaux médias de la Colombie-Britannique aux premiers rangs mondiaux dans son domaine. NMBC et ses partenaires de l'industrie et d'ailleurs ont obtenu un engagement de 40,5 millions de dollars de la province de la Colombie-Britannique pour réaliser le projet d'un centre mondial des médias numériques et pour le nouveau programme du niveau de la maîtrise en médias numériques au campus Great Northern Way, qui commencera en septembre 2007.

2. Wellness West

Wellness West a pour mission le développement et la croissance de l'industrie des produits de santé naturels et des aliments fonctionnels et nutraceutiques dans l'Ouest canadien. En vertu d'un protocole d'entente, les quatre provinces de l'Ouest, le Conseil national de recherches du Canada et DEO collaborent pour régler des questions qui concernent l'industrie et la technologie et l'innovation dans ce secteur. Un conseil consultatif de l'industrie fournit des commentaires précieux à DEO et lui permet de s'assurer que ses activités répondent aux besoins de l'industrie. Les parties ont investi 1,2 million de dollars en argent et en nature pour soutenir Wellness West. On a élaboré et mis en place un ensemble de produits destinés à assurer la croissance de l'industrie, comme un guide de commercialisation, une base de données sur l'infrastructure technologique et des renseignements sur la compétitivité et le marketing international.

En collaborant, les intéressés ont tiré le meilleur parti possible de leurs ressources pour faciliter la croissance du secteur dans l'Ouest canadien. Certains des avantages prévus du protocole d'entente sont une plus grande collaboration entre les entreprises et les chercheurs, le développement du soutien d'infrastructure nécessaire aux entreprises, ainsi que la diversification du secteur agricole.

Sous-activité : Recherche et développement en technologie

La R-D appliquée mène à de nouvelles découvertes qui finissent par être commercialisées sous forme de nouveaux produits et services ou par être intégrées à une organisation existante pour en améliorer l'efficacité ou créer des produits à valeur ajoutée. Les nouvelles découvertes, souvent appelées technologies perturbatrices, peuvent mener à des approches entièrement nouvelles. D'autres travaux de R-D peuvent permettre à un secteur traditionnel d'élaborer de nouveaux produits ou processus.

1. Le NeuroBras de l'Université de Calgary

En janvier 2002, DEO a accordé une aide financière de 3 millions de dollars à l'Université de Calgary pour un projet de R-D de 27 millions de dollars en collaboration avec la Fondation canadienne pour l'innovation, les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil national de recherches du Canada, l'Alberta Advanced Education and Technology, l'Alberta Heritage Foundation for Medical Research, la famille Seaman et d'autres philanthropes.

Le NeuroBras de l'Université de Calgary, qui a nécessité plus de six ans de recherche et développement, et est le premier robot chirurgical axé sur l'imagerie par résonance magnétique au monde. Il utilise un aimant IMRIS fabriqué à Winnipeg et développé à l'Institut du biodiagnostic. DEO a soutenu l'installation de l'aimant IMRIS à l'hôpital Foothills de Calgary. Le bras chirurgical s'inspire des deux bras fabriqués au Canada pour les navettes spatiales de la NASA et a été construit en collaboration avec MacDonald, Dettwiler and Associates, l'entreprise qui a fabriqué les bras de la navette. Le NeuroBras, qui comporte deux bras et deux caméras, fonctionne en conjonction avec un système d'imagerie par résonance magnétique en temps réel qui permet aux chirurgiens de manipuler des outils à une échelle microscopique et fournit une rétroaction sensible qui rend les chirurgies cérébrales plus sécuritaires et moins traumatisantes. La technologie améliore l'efficacité des humains. Elle ne vise pas à les remplacer et pourrait prolonger la carrière des chirurgiens.

Le NeuroBras devrait changer à jamais le travail des chirurgiens. Il leur permet d'intervenir au niveau moléculaire avec une précision sans précédent, de faire des chirurgies à distance et d'améliorer dans l'ensemble les résultats des interventions. L'étape du développement du NeuroBras est maintenant achevée et le premier test sur des humains est prévu pour 2007. Une fois approuvé par Santé Canada, le NeuroBras sera commercialisé à l'échelle mondiale. La technologie sera probablement applicable à diverses formes de chirurgie.

2. Forintek Canada Corp

Forintek est un consortium privé sans but lucratif qui fait de la recherche sur les produits du bois. C'est le plus important institut de recherche appliquée au pays de l'industrie des produits solides du bois, qui fabrique du bois d'œuvre, du contre-plaqué, des panneaux à copeaux orienté, des panneaux de fibres à densité moyenne, des panneaux de particule et des produits à valeur ajoutée. Forintek développe des connaissances scientifiques et techniques et les applique ensuite au secteur canadien des produits du bois. Forintek accroît la compétitivité des entreprises membres en les incitant à optimiser les processus de fabrication et en encourageant l'adoption des produits qui présentent la meilleure valeur. Forintek compte 190 entreprises membres dans le secteur du bois de partout au pays et travaille actuellement dans huit provinces.

DEO a financé un certain nombre de projets de Forintek dans toutes les provinces de l'Ouest pour soutenir le transfert et l'adoption de technologies dans l'industrie de la foresterie. En vertu de l'Entente de partenariat économique Canada-Alberta, DEO et l'Alberta Sustainable Resource Development ont fourni chacun plus de 1,8 million de dollars. L'industrie a fourni 675 000 \$ à une initiative de 4,43 millions de dollars. Durant 2005-2006, Forintek a répondu à 92 demandes de renseignements techniques de l'industrie albertaine, a visité des usines ou rencontré des représentants de l'industrie albertaine 183 fois, a tenu six ateliers et exécuté évaluations

techniques avec des entreprises. Quatre de ces projets, et un investissement initial de 35 000 \$ des entreprises concernées, ont eu pour résultat une réduction des coûts ou une hausse des recettes de 2,1 millions de dollars.

DEO a apporté une aide financière de 133 500 \$ à l'initiative de Forintek, qui fournit des conseils technologiques et de fabrication aux secteurs primaire et à valeur ajoutée des produits du bois de l'industrie forestière de la Saskatchewan.

Pour réaliser cet objectif, Forintek a organisé des visites d'usines par des conseillers techniques et scientifiques de l'industrie. Il a tenu des séminaires, des conférences et des ateliers réguliers qui ont encouragé le transfert des connaissances sur la fabrication et la commercialisation des produits du bois à l'industrie de la Saskatchewan.

Dans l'ensemble, l'impact du projet a été un accroissement de l'efficacité et de la productivité des usines, des produits de haute qualité et l'expansion dans de nouveaux marchés. Par exemple, un fabricant de Regina a déclaré une hausse de production de 50 p. 100 grâce à la réduction des pertes et à l'amélioration du rythme de production, tandis qu'une autre entreprise située dans le nord-est de la Saskatchewan améliorerait son processus de fabrication grâce à des renseignements techniques fournis par Forintek.

3. Le Centre for Drug Research & Development (CDRD)

L'investissement de 400 000 \$ de DEO, ainsi qu'un apport de 300 000 \$ de la Colombie-Britannique et d'environ 1,4 million de dollars de l'industrie, de l'Université Simon Fraser et de l'Université de la Colombie-Britannique et d'autres sources à ce projet a mené à la création du CDRD à l'Université de la Colombie-Britannique (UBC) et au soutien pendant 18 mois des activités de démarrage. Le mandat du CRDC est de faire passer de nouveaux traitements et médicaments du stade de la découverte à la commercialisation. Cet investissement initial a permis au CDRD d'obtenir des engagements financiers de plus de 50 millions de dollars d'autres sources, dont l'industrie, la Colombie-Britannique et la Fondation canadienne pour l'innovation.

Récemment, à une importante annonce à Vancouver à laquelle a participé la ministre Ambrose, M^{me} Natalie Dakers, PDG du CDRD, a souligné le rôle important du Ministère dans le projet et déclaré : [TRADUCTION]« *DEO a joué un rôle critique dans le succès du CDRD en lui apportant un financement de démarrage essentiel qui l'a aidé à entretenir son rêve pendant que l'équipe s'occupait d'obtenir des fonds à plus long terme.* »

Sous-activité : Innovation dans les collectivités

L'innovation à l'échelle des collectivités peut contribuer à la prospérité d'une région et concentrer leurs ressources. Cela peut prendre une forme horizontale ou géographique, comme l'indiquent les exemples suivants.

1. Formation des Autochtones pour le secteur de l'aérospatiale

Les étudiants autochtones seront mieux outillés pour des emplois en forte demande dans les secteurs de l'aérospatiale, de la fabrication et de la construction du Manitoba grâce à un

investissement de 320 000 \$ de DEO en 2006-2007 pour l'achat de nouveaux équipements pour l'Institut de technologie appliquée de Neeginan.

Une formation sera donnée pour divers métiers dans les secteurs en pleine croissance de l'aérospatiale, de la fabrication et de la construction de la province. Le but du projet est de remédier à la pénurie de main-d'œuvre spécialisée du Manitoba et de produire des diplômés dans des métiers très en demande de manière à ce qu'ils soient suffisamment souples pour répondre aux besoins des employeurs. Les programmes accrédités de l'Institut sont offerts seulement quand un employeur s'engage à donner un emploi aux diplômés et les étudiants sont choisis conjointement par avec les employeurs. D'ici un an, l'Institut prévoit diplômer un total de 156 étudiants autochtones. Border Glass, Standard Aero, Boeing, Custom Steel et Carlson Composites se sont toutes engagées à donner des emplois aux diplômés.

2. Le Saskatchewan Research Network (SRnet)

L'innovation dans les collectivités est favorisée par les réseaux de communication à haute vitesse. DEO a investi 187 200 \$ dans un projet de 1 225 000 \$ pour étendre le SRnet à Prince Albert et LaRonge en achetant et en installant l'équipement nécessaire. Cette extension de l'infrastructure du réseau de SRnet permettra un service à très haute vitesse capable de soutenir l'utilisation de systèmes de vidéoconférences multipoints de qualité supérieure et la transmission de données et d'images volumineuses nécessaires aux activités de collaboration interprovinciales et internationales des secteurs public et privé dans les domaines de la recherche, des soins de santé et de l'éducation. Le SRNet compte maintenant 14 membres, y compris quatre membres de Prince Albert et trois membres de La Ronge. Cet investissement dans l'infrastructure technique créera des débouchés dans le Nord de la Saskatchewan pour les entreprises et les institutions axées sur la recherche, ainsi que la collaboration avec les établissements d'enseignement.

3. L'Innovation and Development Corporation de l'Université de Victoria

En mars 2006, DEO a accordé 185 600 \$ à l'Innovation and Development Corporation (IDC) de l'Université de Victoria pour contribuer à la viabilité à long terme de la commercialisation des technologies sur l'île de Vancouver. Le but de ce projet de deux ans totalisant 1,1 million de dollars était d'établir des pratiques efficaces de transfert de technologie aux établissements de l'île de Vancouver qui avaient éprouvé des difficultés à commercialiser leurs propriétés intellectuelles.

L'IDC a été créée en 1991 pour servir de bureau de transfert de technologie à l'Université de Victoria. En offrant un large éventail de services de transfert de technologie aux professeurs, au personnel et aux étudiants, l'IDC a servi d'intermédiaire entre les chercheurs universitaires et le milieu externe des affaires. Le financement de la dernière phase de ce projet a servi à fournir un ensemble complet de services de commercialisation de la technologie dans quatre établissements d'enseignement postsecondaire de l'île de Vancouver et à créer un réseau efficace de commercialisation des technologies. De plus, l'IDC visait à conclure des ententes de commercialisation des technologies avec huit laboratoires de recherche fédéraux et la Western Canadian Universities Marine Biological Station de l'île de Vancouver. D'ici mars 2008, l'IDC devrait développer huit prototypes, déposer 10 demandes de brevet, favoriser la création de huit entreprises dérivées et conclure six ententes de service.

4. Le Light House Sustainable Building Centre (SBC)

DEO a apporté 200 000 \$ à un projet de 401 000 \$ au Centre for Sustainable Community Development de l'Université Simon Fraser pour établir un centre de construction durable afin de soutenir le développement de ce marché et de cette grappe en Colombie-Britannique. Le Light House SBC fournit un point de service central qui donne des renseignements précis sur des produits, des technologies et des services régionaux. Axé sur les édifices nouveaux et rénovés de tous genres, le Light House SBC est le « chaînon manquant » entre les fournisseurs de services d'information (comme les programmes gouvernementaux, les services publics, les concepteurs de technologies, les associations industrielles, etc.) et l'ensemble du marché. Le Light House SBC est soutenu par le milieu des affaires, les universités et le gouvernement.

Ce projet a dépassé toutes les attentes. Le Centre a attiré 4 300 visiteurs du public et a à son actif 2 800 interactions avec l'industrie. Il a contribué à la réalisation de 15 projets de développement et donné 97 séances de formation sessions au lieu des 15 espérées au départ.

Jorge Marques, directeur intérimaire du SBC à UBC, a récemment louangé le SBC (maintenant appelé Light House SBC) : [TRADUCTION] « Depuis sa création, Light House a comblé un besoin critique en facilitant la transition à des pratiques de construction durables. Selon les normes actuelles, l'industrie de la construction est responsable de 30 p. 100 de la consommation d'énergie du monde entier et de 40 p. 100 des émissions des gaz à effet de serre dans la région du delta du Fraser. En permettant à des personnes d'adopter des pratiques de construction durable, Light House nous permet de mieux répondre aux besoins sociaux, économiques et écologiques des générations futures. »

Sous-activité : Infrastructure du savoir

La nanotechnologie est une technologie clé qui a un impact profond sur les secteurs des ressources traditionnels et sur les nouveaux secteurs de l'économie. DEO a accordé 14,5 millions de dollars à des projets totalisant 30 millions de dollars pour renforcer la capacité des provinces de l'Ouest canadien dans ce secteur. L'effort a été concentré en Alberta.

1. Le laboratoire NanoFab (Université de l'Alberta)

Depuis 2000, DEO a versé plus de 3 millions de dollars pour l'achat de micro-équipement et l'aménagement d'un laboratoire adéquat à l'Université de l'Alberta. À ce jour, 782 utilisateurs, 12 universités canadiennes, des groupes de six provinces, 108 groupes de recherche universitaires et 32 entreprises ont utilisé les installations du laboratoire NanoFab. DEO a fait d'autres investissements importants qui tirent parti de ceux déjà faits dans le laboratoire NanoFab. Ces investissements comprennent des projets de démonstration et de recherche précommerciales de 4 millions de dollars par l'entremise de la Micro Systems Technology Research Initiative; 3,8 millions de dollars pour créer des bureaux d'incubation et de commercialisation à l'Institut national de nanotechnologie et 1,8 million de dollars pour développer des outils de dépistage du cancer avec l'Alberta Cancer Diagnostic Consortium. Dans chacun de ces cas, ces autres projets ont utilisé le laboratoire NanoFab ou comptent le faire.

On trouve maintenant en Alberta une grappe d'entreprises dérivées directement ou indirectement des travaux de recherche menés à l'Université de l'Alberta. La plupart de ces entreprises œuvrent

dans le domaine des systèmes microélectromécaniques qui est directement lié aux travaux réalisés au laboratoire NanoFab. Actuellement, le domaine des systèmes microélectromécaniques est celui qui promet les plus importantes retombées commerciales locales à court terme.

2. Nano-System Fabrication Lab (NSFL - Université du Manitoba)

DEO a accordé 1,24 million de dollars à un projet de 4 millions de dollars du NSFL de l'Université du Manitoba. L'intérêt grandissant pour la nanofabrication exigeait de nouveaux investissements dans l'infrastructure pour améliorer la capacité d'innovation et favoriser la collaboration commerciale. L'expansion du NSFL permet aux chercheurs de produire des prototypes dans les secteurs des systèmes microélectromécaniques en télécommunication, de la fabrication de pointe, du stockage d'énergie, de la nanoélectronique, de la surveillance des infrastructures de génie civil, de l'aérospatiale, des micro-senseurs et des sciences de la vie.

En 2007, le NSFL a dépassé ses objectifs de rendement avec des projets de R-D totalisant quelque 1,5 million de dollars, le dépôt de six brevets, et l'identification de 23 produits ou processus pour des travaux supplémentaires de R-D. Les autres objectifs progressent bien, comme le nombre annuel de projets entrepris et d'utilisateurs du laboratoire.

Le NSFL est utilisé par des organisations hors de l'Université, y compris le Centre de recherches sur les communications, l'Agence spatiale canadienne, InfoMagnetics, Intelligent Sensing for Innovative Structures, Iders, Manitoba Hydro et le Manitoba HVDC Research Centre. L'aide du NSFL à la recherche dans les écoles secondaires a permis à un projet de recherche en microfluidique de remporter un prix.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES COLLECTIVITÉS

Objectif stratégique : Soutenir des collectivités économiquement viables jouissant d'une qualité de vie élevée dans l'Ouest canadien

DEO élabore présentement des indicateurs de rendement pour cet objectif stratégique. Les statistiques qui suivent représentent un effort préliminaire d'évaluation du stade de développement économique des collectivités de l'Ouest canadien :

- En 2006, le revenu disponible par habitant dans l'Ouest canadien était de 27 175 \$ comparativement à 25 623 \$ pour l'ensemble du Canada;
- En 2005, la croissance de la productivité de la main-d'œuvre indiquée par le PIB réel par heure travaillée était de 1,0 p. 100 au Manitoba, de 1,7 p. 100 en Saskatchewan, de 0,8 p. 100 en Alberta et de 1,1 p. 100 en Colombie-Britannique, comparativement à 1,1 p. 100 dans l'ensemble du Canada;
- En 2005, la proportion de diplômés de niveau postsecondaire (université, collège ou formation professionnelle) était de 45,9 p. 100 dans l'Ouest canadien comparativement à 48 p. 100 pour l'ensemble du Canada.

Activité de programme : Planification, développement et adaptation économiques des collectivités

Ressources financières (en milliers de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations ⁹	Dépenses réelles
137 212	123 478	108 407

Ressources humaines (ETP)

Prévues	Réelles	Différence
99	99	0

Malgré le solide rendement économique global de l'Ouest, de nombreuses collectivités et régions éprouvent encore des difficultés à attirer les investisseurs et à trouver des débouchés. D'autres ont du mal à gérer la rapide croissance pour en tirer des avantages durables. En même temps, il existe des groupes qui ne peuvent participer pleinement à l'économie générale. L'Ouest canadien ne peut réaliser son potentiel économique sans veiller à ce que tous les Canadiens de l'Ouest soient inclus. Cela est particulièrement vrai des Autochtones de l'Ouest qui représentent 62 p. 100 de la population autochtone totale du pays (800 000 personnes). La Chambre de commerce du Canada estime que la faible participation des Autochtones à l'économie coûte au pays environ

⁹ Le total des autorisations est inférieur aux dépenses prévues, car l'octroi de 29 millions de dollars à l'Administration portuaire de Prince Rupert figure à l'activité de programme Planification, développement et adaptation économiques des collectivités plutôt qu'à l'activité de programme Développement des entreprises et entrepreneuriat. Durant l'exercice, DEO a reçu une subvention supplémentaire de 15 millions de dollars dans le cadre du budget supplémentaire des dépenses (B) pour le Polygone de tir aérien de Primrose Lake, qui figure dans les autorisations.

1,5 p. 100 de son PIB, ou la moitié de sa croissance prévue pour 2008¹⁰. Dans certaines régions de l'Ouest, l'impact est particulièrement dur en raison des fortes populations autochtones¹¹ et des effets défavorables de la pénurie de main-d'œuvre sur la croissance et le développement économiques.

DEO joue un rôle clé pour régler ces problèmes dans l'Ouest en forgeant des partenariats entre les gouvernements, les organismes communautaires et d'autres intervenants. Le Ministère administre des programmes fédéraux qui s'adressent aux collectivités dont l'économie repose essentiellement sur la pêche au saumon ou l'exploitation forestière et menacées par des changements qui exigent une adaptation en profondeur. DEO facilite la relance économique de ces collectivités en collaborant avec les membres du RSEOC pour mettre en œuvre des initiatives de développement économique des collectivités, autochtones et autres. DEO aide aussi les centres urbains par la voie d'ententes de développement économique en milieu urbain, d'ententes fédérales-provinciales, comme l'EPDEO et l'Entente Canada-Saskatchewan pour le développement du Nord et les ententes dans le cadre du Programme infrastructures Canada.

Le but de toutes ces initiatives est d'élaborer des partenariats significatifs avec d'autres gouvernements et des groupes locaux pour soutenir la croissance des collectivités de l'Ouest canadien de façon à leur permettre de prospérer malgré les pressions économiques mondiales. La diversification de la structure industrielle de l'Ouest, fortement axée sur les ressources naturelles, et l'accroissement de la valeur ajoutée de sa production actuelle sont indispensables à la stabilité de la productivité et de la croissance économique à long terme des entreprises, à la création d'emplois spécialisés et à l'adoption de technologies qui seront le moteur des économies de demain. En fin de compte, il s'agit de faire en sorte que les collectivités de l'Ouest canadien demeurent économiquement viables et conservent une qualité de vie élevée.

Résultats des activités de programme

Au chapitre de la planification, du développement et de l'adaptation économiques des collectivités, DEO a obtenu les résultats suivants en 2006-2007 :

Les SADC et les OFVE ont indiqué que leurs efforts avaient accru la capacité d'organismes communautaires dans 952 cas, amélioré les services ou les installations communautaires à 337 reprises et augmenté la stabilité des collectivités dans 235 cas.

En outre, un consultant externe a effectué une évaluation d'impact des activités de DEO à l'intention des Autochtones de 1999 à 2005 et a conclu que les projets soutenus par DEO ont un impact important. L'évaluation a indiqué que le soutien accordé par DEO à des initiatives à l'intention des Autochtones a généré 5,11 \$ en investissements supplémentaires pour chaque dollar investi par DEO, soit un total de 270 millions de dollars sur cinq ans et plus de 4 200 emplois à temps plein et partiel. Le résultat prévu de l'investissement initial est de 70 millions en investissements supplémentaires et un total de 9 500 emplois futurs, ainsi que des services de formation et d'éducation pour 12 900 participants, et de l'aide au démarrage et à l'expansion pour 3 500 entreprises.

¹⁰ <http://www.chamber.ca/cmslib/general/CLC082005.pdf>

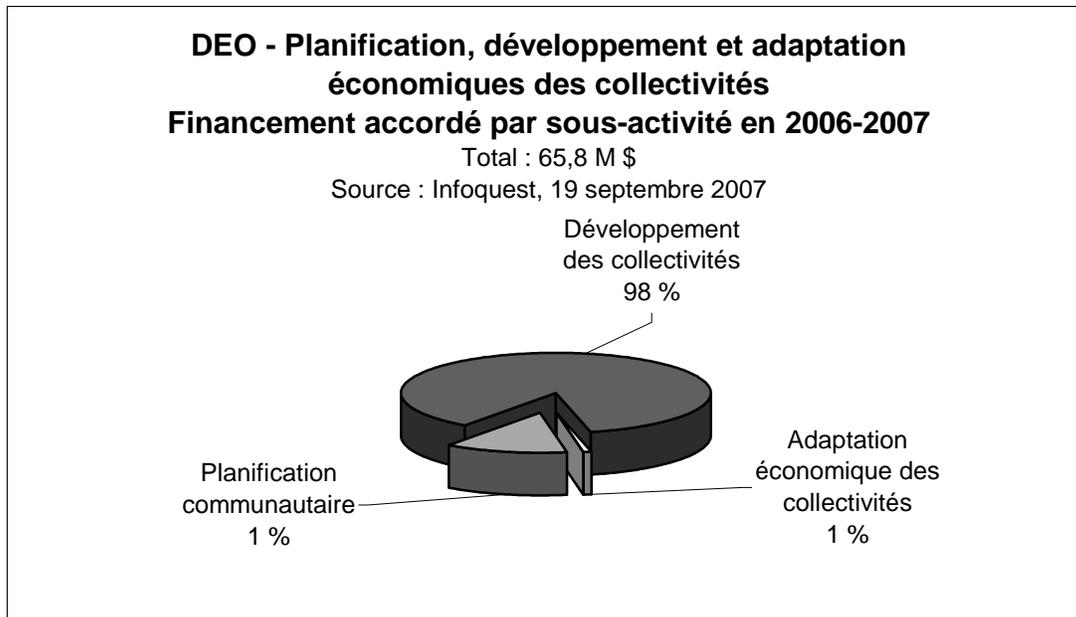
¹¹ En Saskatchewan et au Manitoba, les Autochtones représentent près de 15 p. 100 de la population, et leur taux de croissance est trois fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population.

De par leur nature, les projets de développement économique des collectivités prennent du temps avant de donner des résultats. Pourtant, le manque de capacité des collectivités a été identifié comme un obstacle important à la participation à l'économie et à la création de relations entre les entreprises. L'étude d'impact des activités du Ministère visant les Autochtones a permis de conclure que le succès ne dépend pas tellement du type de projet, mais :

- de la solidité des partenariats;
- de l'engagement des parrains et des leaders;
- de la participation active de la collectivité autochtone;
- de la compétence du personnel et du groupe de direction;
- de l'accent mis sur la collectivité;
- de la bonne planification.

En outre, en 2006-2007, DEO a accordé des fonds à des projets dans les trois secteurs de sous-activité suivants :

- Pour améliorer la **planification communautaire** en 2006-2007, DEO a accordé des fonds à 16 projets totalisant 652 599 \$. En conséquence de cet investissement, DEO prévoit que 5 activités fourniront aux collectivités du leadership et des compétences en planification, 110 occasions de susciter la participation des collectivités et de maintenir ou d'établir 30 partenariats;
- Pour soutenir le **développement des collectivités**, DEO a financé 38 projets totalisant 64,5 millions de dollars, notamment 18 millions de dollars pour le Centre du patrimoine de la GRC dans le cadre de l'initiative du centenaire de la Saskatchewan et 5 millions de dollars pour le Centre d'interprétation des mines Britannia. DEO prévoit que cet investissement permettra de créer ou de maintenir 64 emplois, de créer, de maintenir ou d'agrandir 120 entreprises, de former 390 personnes, d'améliorer 18 services ou installations communautaires, d'accroître les capacités de 34 organismes communautaires et d'apporter une plus grande stabilité à 11 collectivités;
- Pour faciliter l'**adaptation économique des collectivités**, DEO a financé un projet de 667 035 \$. DEO prévoit que cet investissement aura pour résultat la création, le maintien ou l'expansion de 200 entreprises.



Sous-activité : Planification communautaire

Un des éléments d'un bon modèle de développement économique des collectivités est la planification de leur bien-être économique futur. Voici certains exemples de projets soutenus par DEO qui visent à promouvoir la planification communautaire :

1. Développement économique des collectivités rurales

DEO investit 2,9 millions de dollars sur une période de trois ans dans le cadre de l'EPDEO dans ce projet pilote qui vise à accroître la coordination rurale et la collaboration fédérale-provinciale. Le réseau des SADC de l'Alberta gère des fonds pour financer des projets qui soutiennent les activités de développement économique des collectivités par l'entremise des 27 SADC de l'Alberta. Le gouvernement de l'Alberta fournit une aide semblable à ses Regional Economic Development Alliances (REDA). En outre, le réseau des SADC de l'Alberta a engagé trois experts en développement économique des collectivités pour aider les SADC et les REDA de l'Alberta à accroître leurs capacités organisationnelle et communautaire. Les REDA et les SADC se trouvent dans le même secteur géographique et travaillent ensemble pour créer des activités avantageuses pour tous et pour partager leurs connaissances et leurs compétences afin de soutenir la création de collectivités durables et d'améliorer la capacité de développement économique des collectivités rurales. À ce jour, 58 projets ont reçu une aide financière totalisant 1,76 million de dollars dans le cadre du développement économique des collectivités rurales.

Le but du projet Defence Industry Development in Eastern Alberta (2006) était d'améliorer les occasions d'approvisionnement des entreprises rurales situées près des bases des Forces armées canadiennes de Suffield, de Cold Lake et de Wainwright en Alberta. Ce projet a permis d'initier 113 entrepreneurs, représentants municipaux et agents de développement économique de l'Est de l'Alberta au système MERX. En outre, le projet a rassemblé des données de base sur l'approvisionnement local qui permettront de mesurer les progrès futurs. Le projet Crowsnest Development Constraints and Conservation Priorities (2006) prévoyait la création d'un outil de cartographie numérique basé sur un système d'information géographique pour répondre de façon plus proactive aux besoins de développement. Cet outil sert à évaluer les contraintes de

développement et les valeurs de conservation et s'avère utile pour identifier les habitats fauniques critiques au moyen de critères scientifiques. Il a aussi permis de recueillir des renseignements compilés par le gouvernement, des organismes environnementaux et des industries dont la municipalité n'avait pas connaissance.

Le réseau des SADC de l'Alberta tient un inventaire des « meilleures pratiques » des projets de développement économique des collectivités sur son site Web à l'adresse http://www.cfnsa.ca/cfna/public/rced_introduction.html.

2. La Première nation Whitecap Dakota et l'élaboration du plan touristique de la route 219

En juillet 2005, DEO a accordé 116 800 \$ à Dakota Land Holdings Ltd. sur une période de deux ans pour engager un coordonnateur du développement touristique dont le travail serait de concevoir des activités de développement du tourisme dans la région de la Première nation Whitecap Dakota et le corridor touristique de la route 219. Les objectifs du projet sont les suivants :

- Élaborer, planifier et établir un réseau de transport touristique;
- Fournir un apport à la mise sur pied de la River Valley Authority pour gérer la rivière Saskatchewan Sud au sud de Beaver Creek de façon cohérente avec les plans de développement et le code territorial de Whitecap;
- Créer un plan touristique pour le district.

Les deux premiers objectifs ont été atteints et le plan touristique régional en est au premier stade d'élaboration.

3. La North Eastman Regional Economic Development Strategy (NEREDS)

La SADC de Winnipeg River a joué un rôle important dans la direction de la NEREDS, une initiative régionale pour renforcer la capacité de la collectivité, trouver et saisir les occasions de tirer parti des forces de la région, et élaborer des solutions pour relever les défis du développement économique de la région. Des rencontres et des séances de planification multiples ont permis aux représentants de la collectivité d'élaborer une stratégie régionale de développement économique qui témoigne d'un engagement régional plus poussé, d'une prise en charge collective et du développement de partenariats. La coopération et la coordination entre les collectivités et les intervenants de la région ont augmenté considérablement. Dans l'ensemble, la NEREDS a contribué au développement économique des collectivités :

- en les aidant à travailler à la réalisation d'objectifs communs de développement économique durable;
- en renforçant la capacité des conseils, des groupes communautaires et du milieu des affaires de répondre aux besoins spécifiques de développement économique de la collectivité;
- en facilitant la création de partenariats et d'un environnement propices à la réalisation des objectifs de développement économique de la collectivité;
- en contribuant au maintien et à la diversification des bases économiques de la région en renforçant le milieu des affaires et les secteurs économiques existants, et en multipliant les possibilités de développement des entreprises;
- en renforçant la main-d'œuvre et les ressources humaines en attirant et en retenant les jeunes, et en diversifiant les compétences de la population.

Sous-activité : Développement des collectivités

Le second élément d'un bon modèle de développement économique des collectivités consiste à trouver et à lancer des initiatives qui assurent l'avenir économique de la collectivité. Voici des exemples de projets soutenus par DEO qui contribueront à promouvoir le développement des collectivités, la viabilité et la diversification de l'économie locale :

1. Women Building Futures (WBF)

WBF est un organisme sans but lucratif qui aide les femmes à améliorer leur vie par la formation et le mentorat. Au 31 mars 2007, WBF avait formé plus de 240 femmes à faible revenu dont 95 p. 100 ont obtenu un diplôme. Toutes ces diplômées ont trouvé un emploi dans le secteur gazier et pétrolier et le secteur de la construction de l'Alberta. Une proportion de 60 p. 100 des femmes qui ont participé à WBF sont autochtones. L'investissement de 1,2 million de dollars de DEO a aidé WBF à étendre ses activités éducatives et administratives. L'installation rénovée permettra à l'organisation d'accroître le nombre de diplômées de son programme de formation de pré-apprenties de 16 semaines pour accueillir jusqu'à 400 étudiantes par an plutôt que 60 comme c'est le cas actuellement. Grâce à d'autres sources de financement, WBF est aussi en train de réaménager l'étage supérieur de l'entrepôt et d'ajouter deux étages pour créer 42 logements à prix modiques que l'organisation mettrait à la disposition des femmes acceptées dans son programme.

2. Film Training Manitoba

DEO a fourni 130 000 \$ à un projet pilote de 735 000 \$ qui encadrera et formera 24 recrues à des postes de direction dans des équipes de tournage du Manitoba afin de réduire la dépendance du milieu du cinéma de la province envers les travailleurs de l'extérieur. Un processus de sélection par concours aidera les employeurs à combler des postes désignés pour lesquels Film Training Manitoba paiera 33 p. 100 du salaire jusqu'à un maximum de 3 000 \$ par personne. L'entreprise de production cinématographique paiera le reste. Depuis le lancement officiel de l'initiative, en avril 2006, 19 participants se sont joints au programme, 11 participants se sont

Dernières nouvelles des centenaires de l'Alberta et de la Saskatchewan

Conçu par l'architecte canadien de réputation mondiale Arthur Erickson, le **Centre du patrimoine de la GRC**, qui a coûté 29 millions de dollars et qui s'étend sur 67 000 pieds carrés, a été inauguré le 23 mai 2007. Ce centre d'interprétation de classe mondiale sera une destination touristique pour les Canadiens et pour les visiteurs de l'étranger. Des expositions, des présentations et une salle multimédias permettront d'explorer le patrimoine, le fonctionnement et la formation de la GRC. Le Centre prévoit recevoir une moyenne annuelle de 450 000 visiteurs pendant les trois premières années, par rapport à 53 000 par année à l'actuel Musée du centenaire de la GRC. DEO y a investi 18 millions de dollars dans le cadre de l'initiative du centenaire de la Saskatchewan, la GRC 5 millions de dollars, la Saskatchewan 3,5 millions de dollars et le Centre a obtenu des fonds supplémentaires de 2 millions de dollars.

L'Initiative du centenaire a également permis de soutenir un certain nombre de projets en Alberta qui ont maintenant pris fin, comme la galerie **Maverick's au musée Glenbow de Calgary** et les **Healing Gardens de l'Alberta Children Hospital**. D'autres importants projets du centenaire sont en cours, notamment le **Royal Alberta Museum** et l'**Alberta Gallery of Art** à Edmonton, et l'expansion du **Heritage Park à Calgary**.

perfectionnés et ont été promus dans des postes prioritaires et 4 diplômés ont décroché des postes permanents dans la production cinématographique.

3. L'Immigrant Access Fund

L'Immigrant Access Fund Society of Alberta fournit des prêts allant jusqu'à 5 000 \$ pour l'accréditation, la formation et le perfectionnement d'immigrants qui ont exercé une profession ou un métier dans un autre pays et qui n'ont pas accès à d'autres ressources financières. Le fonds aide ces immigrants à s'intégrer à l'économie. Le Fonds de prêts de la Société est soutenu par des levées de fonds ainsi qu'une marge de crédit renouvelable. L'investissement de 400 000 \$ de DEO aide à couvrir une partie des frais associés à l'administration des prêts et des coûts de fonctionnement du Fonds, administré par la Calgary Foundation.

Au 31 mars 2007, la Fondation avait accordé 44 micro-prêts, dont 31 à des hommes et 13 à des femmes. Cinq bénéficiaires de prêts ont reçu leur accréditation ou terminé leurs activités de perfectionnement, et quatre ont trouvé des emplois dans leur domaine. Quatre ont entièrement remboursé leur prêt. On n'a enregistré aucune perte sur prêt, car les participants sont très soucieux de les rembourser. Ils ont deux ans pour terminer leur programme d'accréditation. Comme le programme a commencé à accorder des prêts au début du deuxième semestre de 2005, la plupart des bénéficiaires n'ont pas encore terminé le programme.

4. Entente Canada-Saskatchewan pour le développement du Nord

Au cours de l'automne 2002, les gouvernements du Canada et de la Saskatchewan ont signé l'Entente pour le développement du Nord avec les citoyens du Nord de la Saskatchewan, qui sont aussi des partenaires du programme. L'Entente quinquennale avait pour but d'améliorer les perspectives économiques offertes à la population du Nord en favorisant la formation, l'emploi, l'innovation, la création d'entreprises, la modernisation des infrastructures et l'investissement dans les collectivités du Nord. L'Entente a bénéficié d'un montant total de 20 millions de dollars investi à parts égales par les gouvernements provincial et fédéral.

Conclusions d'une évaluation des résultats effectuée en 2006-2007 :

- Quatre-vingt-trois pour cent (83 %) des demandeurs ont indiqué que leurs projets ont contribué au développement économique de leurs collectivités du Nord. Ces projets proposaient des programmes de formation qui ont amélioré les perspectives d'emploi, renforcé les capacités des collectivités et généré des retombées dérivées diverses, telles que la construction de routes et l'accès haute vitesse à Internet.
- Sur les dix-neuf (19) participants aux programmes de formation interrogés, quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) d'entre eux ont terminé leur formation. Parmi ces derniers, soixante et douze pour cent (72 %) ont trouvé un emploi.
- Selon des intervenants fiables, l'Entente est très bien adaptée aux petits projets de développement. Il est toutefois nécessaire d'avoir recours à un autre mécanisme lorsqu'il s'agit d'investir dans des projets des secteurs des ressources naturelles qui nécessitent un financement très important et l'établissement de partenariats avec le secteur privé.

- La plus grande partie des fonds accordés à ce jour (13 592 115 dollars) a été investie dans l'infrastructure économique (y compris les améliorations de la route d'Athabasca et le projet d'accès Internet à large bande), la préparation à l'emploi et la formation et le renforcement des capacités. Le programme n'a pas pu investir dans l'innovation et l'attraction d'investissements à cause de l'absence de propositions de projets dans ces domaines et des restrictions sur le financement de projets d'entreprises « à but lucratif. »

Pour assurer que le Nord de la Saskatchewan bénéficie de l'ensemble des ressources engagées, l'Entente pour le développement du Nord a été prolongée jusqu'au 31 mars 2008. Conformément aux priorités du Ministère, le programme sera axé au cours de sa dernière année d'approbation sur les projets d'investissement stratégique susceptibles de produire des retombées économiques considérables.

Sous-activité : Adaptation économique des collectivités

Le troisième élément d'un bon modèle de développement économique des collectivités est l'atténuation des impacts négatifs d'une crise économique, comme il s'en produit à la fermeture d'une industrie. Voici des exemples de projets financés par DEO qui ont facilité l'adaptation économique des collectivités :

1. L'Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre

En 2003, le gouvernement fédéral a lancé l'Initiative d'ajustement économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre sous la direction d'Industrie Canada. Le programme s'adressait aux collectivités du Canada dont l'économie reposait sur le secteur forestier et qui avaient subi des pertes d'emplois permanentes par suite de l'imposition d'un droit tarifaire sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre aux États-Unis. En Colombie-Britannique, quelque 5 000 travailleurs ont perdu leur emploi quand les scieries où ils travaillaient ont fermé définitivement.

Dans le cadre de l'Initiative, DEO a accordé un total de 50 millions de dollars à 145 projets dans les régions rurales de la Colombie-Britannique. L'Initiative a eu les résultats suivants¹² :

- On a créé ou maintenu plus de 2 500 emplois;
- On a investi au total plus de 145 millions de dollars dans la diversification des économies locales;
- Une aide a été accordée à 322 entreprises (y compris des entrepreneurs autonomes);
- Plus de 140 collectivités de la Colombie-Britannique ont bénéficié d'une aide;
- Une proportion de 60 p. 100 des fonds a été consacrée à des projets dans les collectivités les plus durement touchées par l'imposition du droit tarifaire;
- Le tiers des projets concernaient des groupes autochtones.

¹² DEO a géré l'Initiative en Colombie-Britannique au nom d'Industrie Canada en vertu d'un compte d'attente d'un autre ministère. Le rapport d'évaluation est affiché à http://www.ic.gc.ca/epic/site/ic1.nsf/en/h_00142e.html - Audit.

Une évaluation nationale effectuée en 2006 a permis de conclure que l'Initiative a fait beaucoup pour aider les collectivités à s'adapter, à diversifier leur économie, à créer des emplois et à améliorer leur capacité de répondre aux changements futurs. Le mécanisme de prestation, qui reposait sur la consultation et la participation d'intervenants locaux, a été généralement efficace. Toutefois, on a observé les problèmes suivants :

- La mise en œuvre a subi des retards en raison du manque de clarté des rôles et des responsabilités des divers ministères fédéraux;
- Certains critères d'admissibilité ont empêché des collectivités touchées de profiter du programme;
- La mise en œuvre du programme n'a pas suivi les mises à pied d'assez près et les travailleurs des scieries n'ont pu en profiter.

Les leçons tirées de l'Initiative auront permis à DEO de mieux se positionner à l'avenir pour administrer de façon efficace les programmes d'adaptation des collectivités, comme le programme fédéral d'aide aux collectivités victimes du dendroctone du pin ponderosa.

2. L'Eastside Movement for Business and Economic Renewal (EMBERS)

En février 2006, DEO a accordé 200 000 \$ à l'EMBERS pour qu'il travaille avec les organisations locales afin d'aider les résidents du Vancouver Eastside à lancer leur propre entreprise. Constitué en société en 2001, l'EMBERS a élaboré un programme de cours comprenant cinq sous-programmes qui soutiennent les micro-entreprises de différentes façons. Ce soutien prend la forme d'ateliers et de coaching pour ceux qui veulent travailler de façon autonome ainsi que pour les entreprises existantes qui peuvent éprouver des difficultés ou avoir besoin de certaines compétences précises en affaires. La formation peut porter sur les compétences de base en affaires, sur l'élaboration d'un plan d'affaires, sur les demandes de prêts aux entreprises et sur le travail de bureau de base pour ceux qui ne sont pas admissibles à de la formation dans le cadre d'autres programmes gouvernementaux. En 2006-2007, l'initiative Build a Business Program, qui s'adressait aux micro-entreprises, a formé plus de 50 personnes en développement de l'entrepreneuriat et a eu pour résultat le développement ou l'expansion d'au moins 29 entreprises.

Activité de programme : Infrastructure

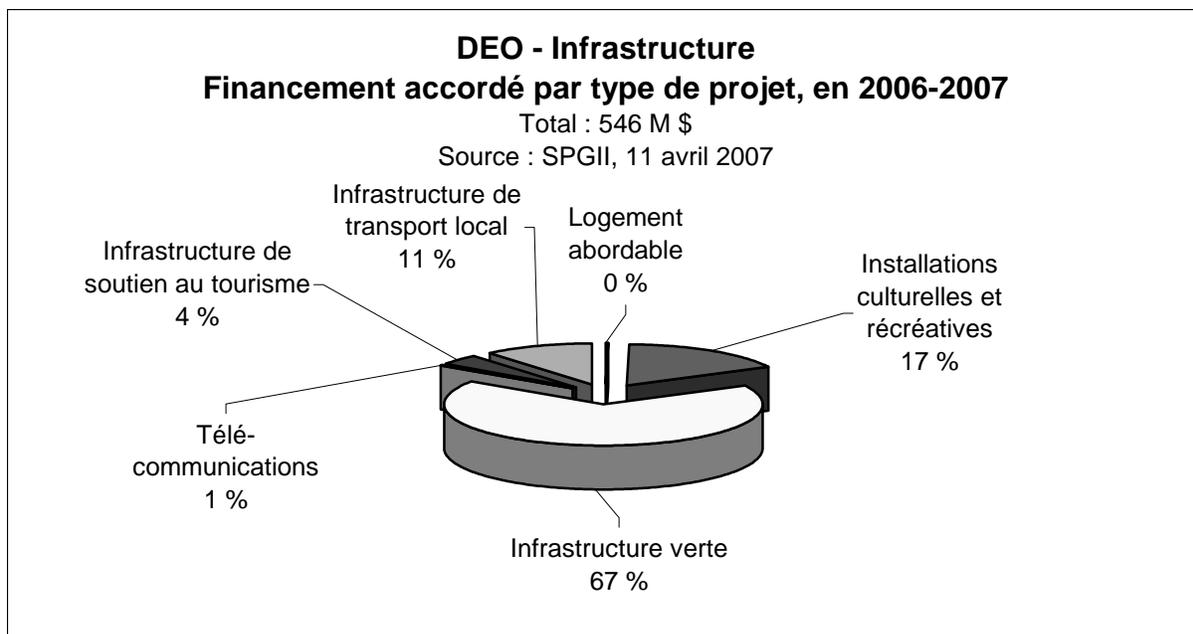
Ressources financières¹³ (en milliers de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles ¹⁴
91 750	99 131	86 417

Ressources humaines (ETP)

Prévues	Réelles	Différence
16	16	0

En 2006-2007, DEO a continué de gérer le **Programme infrastructures Canada (PIC)** dans chacune des quatre provinces de l'Ouest. Le PIC a été créé en 2000 pour améliorer l'infrastructure urbaine et rurale du Canada et pour rehausser la qualité de vie en investissant dans des projets qui protègent l'environnement et soutiennent la croissance économique à long terme des collectivités. Au 31 mars 2007, environ 98 p. 100 des fonds fédéraux de 545, 6 millions de dollars avaient été accordés à 1 627 projets d'infrastructure de l'Ouest. Malgré que le processus d'approbation des projets a pris fin en juin 2005, le programme a été prolongé jusqu'au 31 mars 2008 pour permettre l'achèvement de tous les projets.



¹³ Les dépenses prévues et réelles ne comprennent pas les subventions et contribution administrées par DEO au nom d'Infrastructure Canada (le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale et le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique) parce que ses dépenses (environ 127,6 M\$ en dépenses réelles) sont incluses dans les rapports d'Infrastructure Canada.

¹⁴ Les dépenses réelles sont moins élevées que prévues par suite du report des engagements contractuels aux exercices futurs.

Note : Les activités du Programme infrastructures sont réparties selon les sous-catégories suivantes : infrastructure verte, infrastructure de transport local, et autres priorités d'infrastructure. Cette dernière est subdivisée selon l'infrastructure de soutien au tourisme, le logement abordable, les installations culturelles et récréatives, et les télécommunications.

DEO administre également le **Fonds sur l'infrastructure municipale rurale** (FIMR) dans chacune des provinces de l'Ouest au nom d'Infrastructure Canada. Le FIMR, qui s'adresse principalement aux municipalités rurales, contribuera à donner une meilleure qualité de vie aux Canadiens de l'Ouest en aidant les collectivités à améliorer les routes locales, les systèmes d'eau potable et les autres infrastructures municipales. Au 31 mars 2007, la situation du FIMR dans chacune des quatre provinces de l'Ouest était la suivante :

- Au Manitoba, 51 projets avaient reçu environ 33 millions de dollars du fédéral ou 80 p. 100 des fonds du FIMR;
- En Saskatchewan, 215 projets avaient reçu environ 37 millions de dollars du fédéral ou 98 p. 100 des fonds disponibles. En 2007, le gouvernement fédéral s'est engagé à verser 7,5 millions de dollars supplémentaire pour des installations culturelles et récréatives;
- En Alberta, 43 projets avaient reçu plus de 65 millions de dollars ou environ 74 p. 100 des fonds disponibles;
- En Colombie-Britannique, le premier appel de projets a pris fin le 31 janvier 2007. Le FIMR a reçu 343 demandes pour un financement fédéral de plus de 339 millions de dollars. L'évaluation de ces projets est en cours et les projets acceptés devraient être annoncés à l'été de 2007. DEO investira un total de 74,5 millions de dollars dans le FIMR en Colombie-Britannique (y compris un engagement supplémentaire de 23,5 millions de dollars annoncé en 2007), et la province et les municipalités feront de même.

En outre, DEO administre un certain nombre de projets du **Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique** (FCIS) au nom d'Infrastructure Canada, y compris les projets de revitalisation urbaine de Regina (creusement du lac Wascana et réaménagement du parc Exhibition), de réaménagement du quartier South Downtown de Saskatoon, d'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge à Winnipeg, et d'expansion du Centre des congrès de Vancouver. Les subventions et contributions au FIMR et au FCIS sont accordées à partir de crédits d'Infrastructure Canada et les détails sur les résultats des programmes se trouvent dans le rapport sur le rendement de cette organisation.

Résultats des activités de programme

L'objectif des projets du PIC était d'améliorer et d'étendre l'infrastructure publique durable pour améliorer la qualité de l'environnement et permettre la croissance économique à long terme. Depuis sa création en 2000, le PIC a contribué aux réalisations suivantes dans l'Ouest¹⁵ :

- L'amélioration de la **qualité de l'eau** dans plus de 560 000 foyers et des systèmes d'eaux usées dans plus de 116 000 foyers;

¹⁵ Veuillez noter qu'au 31 mars 2007, 72 p. 100 des projets du PIC approuvés et représentant 43 p. 100 des fonds accordés, étaient terminés et avaient eu des retombées positives. Il importe aussi de noter que les trois premières retombées concernent la sous-catégorie Infrastructure verte, la quatrième se rapporte à la sous-catégorie Infrastructure de transport local, et la dernière à la sous-catégorie des Autres priorités d'infrastructure.

- L'amélioration des systèmes de **gestion des déchets solides** dans de nombreuses collectivités de l'Ouest canadien. Plus de 41 000 tonnes métriques de déchets solides ont été recyclées ou compostées plutôt que d'être déposées dans des sites d'enfouissement;
- L'amélioration de l'**efficacité énergétique des édifices municipaux** qui a permis de réduire de plus de 4,3 millions de kWh/m³ la consommation annuelle d'électricité et de 1,8 million de BTUs/m³ la consommation annuelle de mazout;
- La création d'infrastructures **routières locales et de transport**, et de services de transport public nouveaux ou améliorés dans plus de 280 collectivités;
- La réalisation de 228 projets pour soutenir les **installations culturelles et récréatives**, de 32 projets d'infrastructure **touristique**, de six projets d'infrastructure de **télécommunication dans des collectivités rurales ou éloignées**, de trois projets d'infrastructure, de trois projets de **logements abordables** qui ont permis de construire 270 nouvelles unités et d'un projet d'amélioration de l'**accès à haute vitesse à Internet** pour les institutions publiques locales.

Sous-activité : Infrastructure verte

Une des priorités du PIC est la création d'infrastructures municipales vertes par des projets qui améliorent la qualité de l'environnement et contribuent à l'atteinte des objectifs nationaux d'assainissement de l'air et de l'eau. Les projets verts ont permis d'améliorer la gestion et le recyclage des déchets solides, l'efficacité énergétique et, en particulier, les systèmes d'aqueduc et de traitement des eaux usées. Les Canadiens de l'Ouest reconnaissent la valeur d'un approvisionnement fiable en eau potable, compte tenu des récentes inquiétudes pour la santé humaine causées dans la contamination des eaux potables à North Battleford, en Saskatchewan, ainsi que par l'obligation de faire bouillir l'eau dans des collectivités comme Cochrane, en Alberta. Voici des exemples spécifiques de projets du PIC qui ont amélioré la qualité de l'eau potable dans l'Ouest canadien:

1. Projet de traitement de l'eau à Norrish Creek

En Colombie-Britannique, DEO a accordé 3,3 millions de dollars au projet de traitement de l'eau à Norrish Creek, qui prévoyait la conception et la construction de la deuxième phase d'installation d'une nouvelle technologie de filtration d'eau. Les travaux effectués à l'usine de traitement de l'eau, terminés le 31 mars 2007, ont amélioré la qualité de l'eau potable de 150 000 foyers des collectivités de Mission et de Matsqui.

2. Projet régional de canalisations d'eau de Kneehill

En Alberta, DEO a accordé 9,5 millions de dollars au projet régional de canalisations d'eau de Kneehill. Ce projet prévoit la construction de canalisations d'eau de 16 pouces pour amener l'eau potable à Acme, à Carbon, à Linden, à Beiseker, à Irricana, au comté de Kneehill, au comté de Mountainview et au district municipal de Rocky View. Le projet, terminé le 31 décembre 2005, a permis de relier 1 600 foyers au service d'aqueduc municipal.

3. Projet d'amélioration de l'usine de traitement de l'eau de la municipalité de Lanigan

En Saskatchewan, DEO a accordé 418 000 \$ à un projet d'amélioration de l'usine de traitement de l'eau de la municipalité de Lanigan. Cela comprenait l'installation de nouveaux clarificateur, filtre, appareil de désinfection par rayons ultraviolets, moniteur de turbidité, aérateur et pompe à

incendie. Le projet, terminé en avril 2006, a donné à 600 résidences un accès à une eau potable de meilleure qualité et à de meilleurs services de protection contre les incendies.

4. *Projet de système d'aqueduc de Ritchot*

Au Manitoba, DEO a accordé 2 millions de dollars au projet de système d'aqueduc de Ritchot en réaction à l'avis recommandant de faire bouillir l'eau aux résidents dans les collectivités de l'Île-des-Chênes et de St. Adolphe, dans la municipalité rurale de Ritchot. Le projet prévoyait la construction d'une canalisation d'approvisionnement en eau en milieu rural, d'un système de distribution de l'eau dans les deux collectivités et d'un réservoir et d'installations de pompage connexes. Ce projet, terminé en novembre 2006, a permis à 700 résidences d'accéder à des services municipaux d'approvisionnement en eau potable et a augmenté de 232 300 m³ la production annuelle d'eau potable.

Sous-activité : Autres priorités d'infrastructure

Dans le cadre du PIC, la rubrique « Autres priorités d'infrastructure » comprend les sous-catégories suivantes : les infrastructures reliées au tourisme, le logement abordable, les installations culturelles et récréatives, et les télécommunications. Voici quelques exemples d'installations culturelles et récréatives appuyées par le PIC avec leurs avantages :

1. *Centre d'information pour les visiteurs – Municipalité de Golden*

En Colombie-Britannique, DEO a investi 663 333 \$ dans la construction du Centre d'information pour les visiteurs de la municipalité de Golden. Le financement a été utilisé pour construire une installation de 5 600 pi² qui comprend des présentations d'information et d'interprétation, des toilettes publiques et un centre d'information avec personnel ainsi qu'un stationnement, une aire de pique-nique avec un terrain de jeux pour les enfants, des sentiers et des espaces de stationnement. Le projet, terminé le 31 mars 2007, permettra d'augmenter les visites touristiques de 20 000 à 150 000 par année, avec des retombées économiques annuelles de 2 millions de dollars.

2. *Centre des arts d'interprétation de l'Esplanade – Ville de Medicine Hat*

En Alberta, DEO a fourni 1,8 million de dollars au Centre des arts d'interprétation de l'Esplanade de Medicine Hat. Ce centre occupe la moitié d'un nouvel édifice de 110 000 pi² sur trois étages, terminé le 31 mai 2006. Ce projet a permis de créer six nouveaux emplois permanents et de générer 10 000 visites par année, avec des retombées économiques prévues de 1,5 million de dollars par année pour l'économie locale.

3. *Projet de Centre culturel et de loisirs – Municipalité d'Aberdeen*

En Saskatchewan, DEO a versé une contribution de 125 000 \$ au projet de Centre culturel et récréatif d'Aberdeen. Le centre multifonctionnel abrite une bibliothèque, une garderie, une patinoire, quatre pistes de curling, une salle de quilles, des salles pour les personnes âgées, des bureaux et des salles de classe. L'installation, terminée en juillet 2006, est accessible à 5 000 membres de la collectivité et a permis de créer plusieurs emplois permanents et à temps partiel.

4. *Le Projet True North Entertainment Centre (MTS Centre) – Ville de Winnipeg*

Au Manitoba, DEO a versé une contribution de 12 millions de dollars au Projet True North Entertainment Centre (MTS Centre). Ce projet a permis de remplacer l'ancienne patinoire de

Winnipeg par une installation récréative au design et aux commodités ultra-modernes pour les manifestations sportives, les spectacles, les arts d'interprétation et les événements communautaires. Le Centre, qui a officiellement ouvert ses portes en novembre 2004, entraînera une augmentation annuelle de 13,6 millions de dollars de l'activité économique de la Ville de Winnipeg et a permis de créer 374 emplois permanents.

Pour conclure, la fourniture d'eau potable de qualité et le soutien aux projets récréatifs, culturels et touristiques grâce à un programme conjoint d'infrastructure par les administrations fédérales, provinciales et municipales contribuent à la viabilité économique des collectivités de l'Ouest canadien et améliorent la qualité de vie dans cette région.

POLITIQUE, REPRÉSENTATION ET COORDINATION

Résultats stratégique : Des politiques et des programmes qui soutiennent le développement de l'Ouest canadien.

DEO poursuit l'étude d'indicateurs de rendement qui permettront d'évaluer ce résultat stratégique. Le Ministère examine entre autres :

- Des opinions informatives confirmant que les activités du Ministère comprennent des politiques et des programmes qui soutiennent le développement de l'Ouest canadien;
- La valeur en dollars du financement des projets incluant les fonds versés par DEO et les fonds mobilisés;
- Le pourcentage des projets ayant rencontré les normes de rendement pour l'exercice donné.

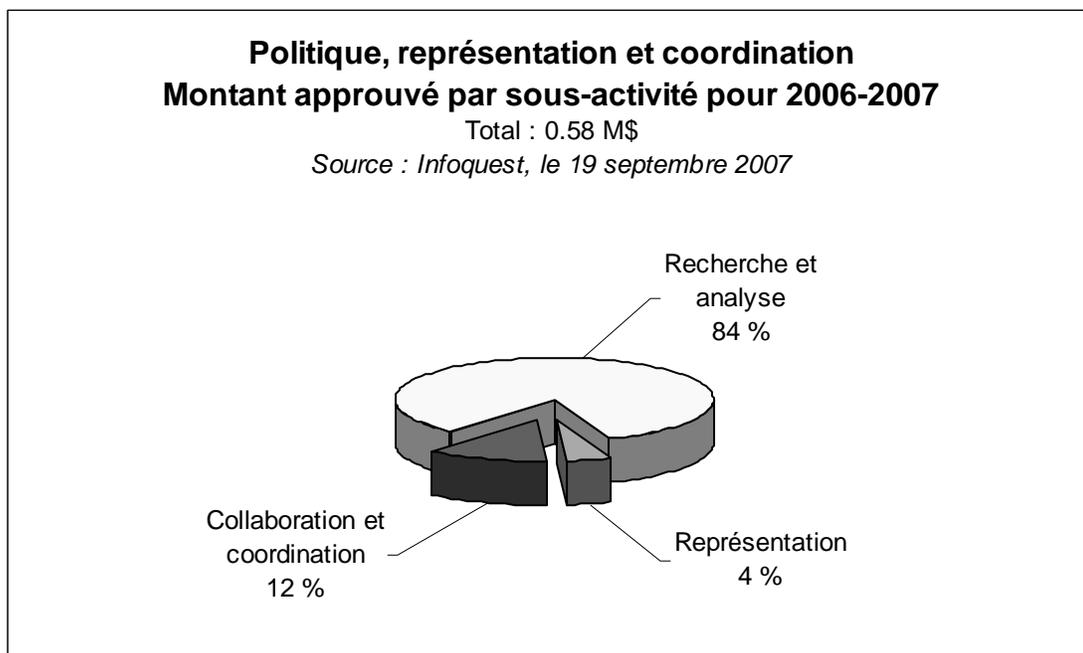
Au cours du prochain exercice, le Ministère établira des cibles de base pour ce type d'indicateurs afin de mesurer le progrès.

Dans le but de répondre aux besoins des Canadiens de l'Ouest, le Ministère maintient son administration centrale et une capacité importante d'élaboration de la politique dans l'Ouest. DEO s'assure également de servir tous les Canadiens en agissant comme porte-parole pour l'Ouest dans le cadre des discussions de la politique d'un bout à l'autre du pays. La fonction Politique, représentation et coordination de DEO englobe toute une gamme d'activités conçues pour arriver à des stratégies, à des politiques et à des programmes qui satisfont efficacement les besoins de développement économique, donnent des moyens de tirer profit des possibilités et répondent aux aspirations de l'Ouest canadien. Le Ministère agit à titre de champion et de défenseur des intérêts de l'Ouest dans les activités de collaboration fédérales et intergouvernementales visant à surmonter les principaux obstacles à la croissance et à la diversification à long terme. Il encourage également une approche coordonnée dans les dossiers de responsabilité fédérale et intergouvernementale, comme la pénurie de main-d'œuvre, l'accès frontalier, l'harmonisation de la réglementation et le commerce interprovincial et intergouvernemental.

Afin d'atteindre ce résultat stratégique, le ministère a trois volets d'activités distincts mais interreliés :

1. DEO se consacre à des activités et des projets de **collaboration et de coordination** qui rassemblent des gens, des collectivités, des idées et des ressources. Les efforts du Ministère portent surtout sur les partenariats, la collaboration et les investissements stratégiques afin de relier les points de vue des Canadiens de l'Ouest aux politiques, aux priorités et aux programmes nationaux. Bien que semblables au travail de représentation du Ministère, les activités de DEO en matière de coordination et de collaboration ont comme différence qu'elles ont des fondements plus vastes et qu'elles ciblent moins des enjeux spécifiques et des résultats à court terme.

2. Les activités de collaboration et de coordination de DEO mènent souvent à du travail de **représentation** en vue d'atteindre un résultat précis pour l'Ouest canadien. DEO collabore avec des partenaires fédéraux, provinciaux, communautaires et de l'industrie pour lancer des initiatives qui entraînent des avantages pour l'Ouest canadien ou avoir une incidence sur ce genre d'initiatives.
3. Il est souvent nécessaire de mener des activités de **recherche et d'analyse** pour mieux comprendre les enjeux du développement régional de l'Ouest canadien et pour guider les efforts de représentation du Ministère. Ces activités de recherche et d'analyse économiques et stratégiques approfondies sont menées et coordonnées en collaboration avec d'autres intervenants des secteurs public et privé. En plus de faciliter la discussion et d'améliorer la compréhension des défis, des possibilités et des priorités de l'Ouest canadien, cette recherche fournit les fondements nécessaires à l'élaboration de politiques et de programmes pertinents.



Activité de programme : Collaboration et coordination

Ressources financières (en milliers de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
5 242	5 740	4 645

Ressources humaines (ETP)

Prévues	Réelles	Différence
35	35	0

DEO joue un rôle de direction et de coordination dans la détermination des défis et des possibilités économiques de l'Ouest, et l'élaboration de la réponse fédérale, soit en investissant

ses propres ressources ou en collaborant avec les ministères et les organismes fédéraux appropriés.

Résultats de l'activité de programme

En ce qui concerne le financement de projets, DEO a approuvé en 2006-2007 le financement de trois projets, pour un total de 71 699 dollars, en vue de rehausser la coordination des activités et des programmes de développement économique dans l'Ouest canadien. DEO prévoit que ce financement mènera à 16 améliorations dans la couverture des programmes pour des groupes cibles ou des régions géographiques ainsi qu'à la prestation d'un service coordonné.

En outre, la coordination et la collaboration sont des éléments essentiels de la plupart des activités du Ministère. En 2006-2007, DEO a poursuivi son travail avec d'autres ministères fédéraux sur un certain nombre d'enjeux clés ainsi que sur plusieurs dossiers courants.

Activités clés

1. Dendroctone du pin ponderosa

Comme DEO travaille avec ses partenaires de réseau et ses contacts communautaires, il est très conscient des répercussions que peut avoir l'infestation du dendroctone du pin ponderosa dans l'intérieur de la Colombie-Britannique et les juridictions avoisinantes. DEO fournit des renseignements importants au gouvernement fédéral pour le guider dans sa manière de réagir à cette crise. Dans le cadre de la stratégie fédérale adoptée à cet égard, les représentants de Ressources naturelles Canada (RNCan) ont demandé la participation de DEO en raison de l'expérience qu'a acquise le Ministère dans la mise en œuvre de programmes de diversification communautaire très vastes (dans l'industrie du bois d'œuvre et le secteur de la pêche au saumon) en Colombie-Britannique et son expertise dans l'administration de grands projets d'infrastructures. En collaboration avec RNCan et Transports Canada, DEO élabore diverses options en vue d'appuyer la diversification communautaire afin d'atténuer les effets du dendroctone du pin ponderosa.

2. Banff Innovation Summit (sommet de l'innovation de Banff)

DEO a versé 22 000 dollars à l'appui du Centre for Innovation Studies (The) (THECIS), de l'Université de Calgary et de Calgary Technologies Inc. afin qu'ils travaillent en partenariat pour accueillir le Banff Innovation Summit en septembre 2006. Le Sommet a réuni des intervenants de l'industrie, des politiques et des universités qui participent à la diversification de l'économie et à l'innovation, et un groupe d'experts internationaux des politiques et des stratégies d'innovation. Les participants se sont penchés sur les meilleurs moyens de transformer l'Ouest canadien en une économie fondée sur le savoir dynamique, diversifiée et concurrentielle à l'échelle internationale qui serait appuyée par des politiques et des stratégies qui tiendraient compte des idées de pointe et du savoir local sur les moyens d'évaluer et d'améliorer le rendement en matière d'innovation.

Le Sommet a donné lieu à la création d'un document intitulé *The Banff Consensus Report* qui présente douze principes pour l'intégration de l'Ouest canadien dans un système mondial d'innovation (<http://www.thecis.ca/>). Le rapport dresse un portrait exact de l'innovation dans l'Ouest canadien. Les principaux thèmes cernés dans le rapport s'harmonisent très bien avec

l'accent que met DEO sur le développement et la commercialisation de technologies, surtout dans les domaines suivants :

- Augmentation de la collaboration entre l'industrie et le gouvernement;
- Création d'avantages à long terme par une production à valeur ajoutée;
- Augmentation des activités multirégionales et pour l'ensemble de l'Ouest;
- Accent plus soutenu sur le volet développement de la recherche et du développement.

Les conclusions du rapport ont aussi servi à alimenter une discussion postérieure à Calgary, en avril 2007, sur les façons de créer une culture de l'innovation à Calgary.

3. Forum urbain mondial

Le Forum urbain mondial (FUM) est une initiative du Programme sur les établissements humains des Nations Unies. Organisé tous les deux ans, le Forum est une occasion de discuter des défis que pose l'urbanisation. Pendant cinq jours, du 19 au 23 juin 2006, 10 000 participants de plus de 100 pays différents se sont rencontrés à Vancouver pour discuter et débattre des façons de faire de nos villes de meilleurs endroits où vivre et pour partager les expériences dans ce domaine.

DEO a joué un rôle important dans le choix de Vancouver comme ville hôte du FUM 2006 et a présidé le Groupe de travail de Vancouver qui a conseillé le gouvernement fédéral pour la préparation de ce Forum. DEO a financé 43 projets connexes au FUM, pour un financement total de 2,9 millions de dollars. Ces projets visaient à augmenter la capacité et à intensifier la recherche afin de se préparer au FUM de 2006. DEO a utilisé son kiosque au Pavillon du Canada pour présenter des projets du Ministère reliés au MUF et pour inviter des promoteurs de projets à faire connaître leurs succès au chapitre de la durabilité urbaine.

Activités continues

En outre, DEO a continué de favoriser un certain nombre de collaborations courantes dont les suivantes :

1. Région économique du Nord-Ouest du Pacifique (PNWER)

DEO collabore avec la PNWER, une organisation de planification et de facilitation régionale établie par règlement par les États américains de la région du Nord-Ouest du Pacifique (Alaska, Idaho, Montana, Oregon et Washington) et les provinces de l'Ouest canadien (Alberta, Colombie-Britannique et Yukon), en vue de promouvoir la coopération régionale et de rehausser la compétitivité mondiale de la région tout en s'efforçant de préserver ou d'améliorer son environnement. En mai 2006, DEO a organisé des réunions à Ottawa afin que les dirigeants de la PNWER rencontrent un certain nombre de ministres du Cabinet fédéral. Le travail qu'a ensuite effectué DEO avec la PNWER et Citoyenneté et Immigration Canada en vue de créer un groupe de travail sur les questions de main-d'œuvre de l'Ouest canadien est un exemple des activités du travail de coordination que fait le Ministère pour répondre à des besoins à court terme de manière opportune.

2. Équipes régionales

Le Ministère joue aussi un rôle actif auprès d'un certain nombre d'équipes, notamment les équipes de commerce régionales et l'équipe rurale de l'Alberta. Les **équipes de commerce régionales** offrent aux ministères fédéraux et provinciaux une tribune où ils peuvent coordonner

la planification et la prestation de services aux entreprises et aux collectivités. Au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, les ministres des Affaires étrangères et du Commerce international, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de DEO sont signataires du protocole de coopération pour l'expansion du commerce international entre le Canada et ces provinces; les ententes avec la Colombie-Britannique n'ont pas encore été officialisées par un protocole d'entente. En vertu de ces protocoles, les ministères conviennent de travailler ensemble à la prestation de services dans six grands secteurs : l'information générale, le développement des compétences, les services-conseils sur l'exportation, le soutien de l'accès aux marchés, le financement du commerce international et le soutien pour attirer les investissements. Les Réseaux commerciaux régionaux des différentes provinces sont guidés par le protocole d'entente et déploient d'importants efforts pour partager l'information de manière plus stratégique, pour travailler collectivement aux dossiers importants et pour éviter les lacunes ou les chevauchements dans la mise en œuvre des programmes et la prestation des services.

DEO joue un rôle continu dans les **Équipes régionales rurales** de l'Ouest canadien en favorisant le dialogue parmi les principaux intervenants du développement économique rural. L'augmentation de la production à valeur ajoutée dans les secteurs des ressources et de la fabrication, et la promotion de la diversification rurale sont les éléments fondamentaux du cadre stratégique de DEO et sont appuyés par la participation de DEO aux Équipes régionales rurales. Au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique, DEO co-préside ces équipes; en Saskatchewan, la présidence fédérale de l'équipe est confiée au Secrétariat rural.

3. Conseils fédéraux régionaux

Un important élément du travail et de direction assumé par DEO dans le secteur de la collaboration et de la coordination est son engagement à l'égard des Conseils fédéraux régionaux. Un sous-ministre adjoint de DEO préside ou co-préside les différents Conseils établis dans chaque province de l'Ouest en vue d'améliorer la coordination et la collaboration parmi les ministères fédéraux. Les Conseils contribuent à réduire le chevauchement des dépenses et des efforts fédéraux; à améliorer l'efficacité; à mieux faire circuler l'information parmi les ministères; à encourager l'apprentissage des fonctionnaires fédéraux; et à aider tous les ministères fédéraux à réaliser leurs mandats respectifs et à mieux servir les Canadiens.

Activité de programme : Représentation

Ressources financières (en milliers de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles¹⁶
2 650	2 670	3 272

Ressources humaines (ETP)

Prévues	Réelles	Différence
22	22	0

¹⁶ L'écart négatif de 602 000 \$ entre les autorisations et les dépenses réelles est comblé par l'excédent de l'activité de programme de la Recherche et de l'analyse

Dans le cadre de son mandat visant à promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest ainsi qu'à faire valoir les intérêts de cette région dans les programmes et les politiques économiques nationaux, DEO incite ses partenaires fédéraux, provinciaux, communautaires et industriels à lancer ou à influencer des initiatives qui entraînent des avantages pour l'Ouest canadien.

Résultats de l'activité de programme

En ce qui concerne le financement de projets en 2006-2007, DEO a approuvé un projet de représentation d'une valeur de 25 653 \$ visant à améliorer la compréhension et la sensibilisation relativement aux enjeux de l'Ouest et à augmenter l'accès et la participation de la région aux programmes fédéraux. Grâce à cet investissement, DEO prévoit que 120 entreprises seront invitées à participer à de grands projets de l'État ou à d'autres possibilités d'approvisionnement.

En 2006-2007, DEO a également ciblé ses efforts de représentation dans les secteurs suivants, identifiés dans son Rapport sur les plans et les priorités :

1. Commerce et investissement

- Avec Industrie Canada et par son travail de représentation, DEO a fait que des entreprises de l'Ouest ont obtenu une partie importante des retombées industrielles et régionales du marché d'approvisionnement de quatre avions de transport stratégique C-17 commandés à Boeing par l'État. Le travail de représentation dans ce dossier a aussi nécessité une journée de perfectionnement des fournisseurs tenue à Calgary en octobre 2006. Organisée par DEO en collaboration avec Boeing, cette journée a donné la vedette à des entreprises de sécurité, de logiciels et de défense de l'Ouest canadien. DEO a aussi organisé pour ThyssenKrupp Marine Systems une visite de 20 entreprises de la vallée du Bas-Fraser et de l'île de Vancouver en mars 2007. DEO fera état de l'effet global de ces initiatives dans les activités de programme Développement d'entreprise et entrepreneuriat.
- En collaboration avec Transports Canada et d'autres ministères fédéraux, DEO a aussi joué un rôle clé dans l'obtention d'un milliard de dollars pour l'Ouest canadien dans le cadre de l'Initiative de la Porte d'entrée et du Corridor de l'Asie-Pacifique. De ce montant, DEO a obtenu 400 000 \$ pour effectuer des recherches sur les débouchés économiques pouvant découler de cette initiative. Le Ministère communiquera les résultats de cette recherche par rapport à l'activité de programme Recherche et analyse (voir la Recherche de la fondation Asie Pacifique du Canada ci-bas). Le Ministère gèrera aussi le financement de 4 millions de dollars pour le projet de dragage du port du fleuve Fraser qui vise à élargir et approfondir le chenal maritime, améliorant ainsi l'efficacité et maximisant la capacité pour l'Administration portuaire du fleuve Fraser. DEO communiquera les résultats de ce projet par rapport à l'activité de programme Développement des entreprises et entrepreneuriat.
- DEO continue d'appuyer le développement du Corridor du centre du continent. Parmi les réussites, notons la signature d'un protocole d'entente entre le Composites Innovation Centre au Manitoba et le National Composite Institute à Dayton, en Ohio, qui ouvre la voie pour des projets internationaux.

2. Forum des politiques publiques

- La première rencontre de sensibilisation des sous-ministres aux perspectives régionales du Forum des politiques publiques, tenue à Calgary en octobre 2006 en collaboration avec DEO et le Conseil Privé du Canada, a permis de sensibiliser les hauts fonctionnaires fédéraux aux implications des politiques publiques et au potentiel transformatif du secteur de l'énergie de l'Alberta. L'initiative a donné aux hauts fonctionnaires l'occasion de rencontrer un large éventail de dirigeants et d'intervenants canadiens afin d'établir des réseaux de contacts sur lesquels ils puissent s'appuyer pour élaborer des programmes et des politiques créatifs. L'idée est de leur donner les moyens de trouver des solutions aux problèmes posés par l'exploitation intensive des ressources albertaines et de bien tirer profit de toutes les possibilités qu'elles ouvrent.

3. Recherche et développement, et commercialisation de technologies

- En 2006-2007, DEO a plaidé avec l'Agence de santé publique du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments afin d'obtenir l'autorisation d'investir des fonds fédéraux supplémentaires dans le Centre international de recherche sur les vaccins (**InterVac**) de l'Université de la Saskatchewan. En janvier 2007, le gouvernement fédéral a annoncé son intention d'investir 25 millions de dollars supplémentaires dans cette installation. Lorsqu'elle sera ouverte, en 2010, l'installation augmentera de beaucoup la capacité mondiale en recherche et en développement de vaccins. Dans les années à venir, le Ministère communiquera les résultats de cet investissement par rapport à l'activité de programme Innovation.
- DEO a plaidé aussi avec succès pour un investissement de 15 millions de dollars dans le **TEC** (Technology, Entrepreneurs and Companies) **Edmonton** à l'Enterprise Centre de l'Université de l'Alberta a été fait en vue de rassembler les services à l'intention des entrepreneurs technologiques de tous les secteurs. DEO a collaboré avec des organismes centraux fédéraux en vue d'obtenir cet investissement annoncé en janvier 2007. Dans les années à venir, le Ministère communiquera aussi les résultats de cet investissement par rapport à l'activité de programme Innovation.

4. Développement économique des Autochtones

- DEO a travaillé avec le ministère du Patrimoine canadien pour élargir les débouchés des entrepreneurs et fournisseurs autochtones et inclure des mesures à cette fin dans les plans d'optimisation des retombées économiques des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver-Whistler.
- DEO a travaillé avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord afin de faire approuver un investissement de 15 millions de dollars pour promouvoir le développement économique régional et le renforcement des infrastructures économiques dans les collectivités du polygone de tir aérien de Primrose Lake. Cette initiative a été annoncée en janvier 2007. Dans les années à venir, le Ministère communiquera les résultats de cet investissement par rapport à l'activité de programme Planification, développement et adaptation économiques des collectivités.

DEO évalue continuellement ses priorités en matière de représentation et, s'il y a lieu, mettra à jour et raffiner sa stratégie de représentation en fonction de ses priorités.

Activité de programme : Recherche et analyse

Ressources financières (en milliers de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
4 144	4 269	2 758

Ressources humaines (ETP)

Prévues	Réelles	Différence
32	32	0

L'activité de recherche et d'analyse améliore les échanges sur les enjeux, les défis, les possibilités et les priorités de l'Ouest, et rehausse la compréhension et la connaissance de ces questions. Fort de cet enrichissement, DEO peut élaborer des politiques qui améliorent la compétitivité de l'Ouest canadien.

Résultats de l'activité de programme

Nouveaux projets lancés en 2006-2007

En 2006-2007, DEO a lancé un certain nombre de projets de recherche internes et externes. Ces projets visaient soit l'ensemble de l'Ouest ou des enjeux touchant l'une ou l'autre des provinces de l'Ouest.

Du côté des recherches externes, DEO a approuvé en 2006-2007 des contributions financières à quatre projets de recherche totalisant 481 466 \$. Avec cet investissement, DEO prévoit que six porte-paroles ou représentants médiatiques mentionneront les rapports réalisés et que quatre éditoriaux porteront sur ces documents; en outre, la recherche devrait influencer sept décisions en matière de programme ou de politique.

Voici quelques exemples de projets précis lancés en 2006-2007 :

1. Étude sur les activités d'exportation des entreprises de l'Ouest canadien

DEO a approuvé l'octroi de 119 300 \$ au Western Centre for Economic Research de l'Université de l'Alberta pour étudier les activités d'exportation des petites et moyennes entreprises (PME) de l'Ouest canadien. Ce projet de recherche et d'analyse échelonné sur deux ans permettra de mieux comprendre quatre grandes questions : les obstacles perçus à l'exportation; les voies de marketing utilisées dans les marchés d'exportation par les entreprises de l'Ouest canadien; l'ampleur de la participation des PME de l'Ouest à la chaîne d'approvisionnement d'exportation; la relation entre les activités d'exportation et les stratégies de croissance des PME. Les résultats de cette recherche seront compilés dans un rapport exhaustif et les membres de l'équipe de

recherche participeront à des activités médiatiques, gouvernementales ou universitaires en vue de faire connaître ces résultats.

2. Recherche de la Fondation Asie Pacifique

DEO a investi 139 166 \$¹⁷ dans la Fondation Asie Pacifique du Canada (FAPC) en vue d'intéresser des intervenants de partout au Canada dans la recherche sur les possibilités de développement économique de la région de l'Asie Pacifique et de rehausser la sensibilisation à ce sujet. Le projet ciblait les relations commerciales diversifiées qu'entretient l'ensemble du Canada et qui stimulent les échanges commerciaux de biens et de services financiers, culturels et électroniques de même que le transport entre le Canada et l'Asie. L'étude a permis de rassembler des renseignements de base sur les possibilités de développement économique et de contribuer précieusement à l'élaboration de stratégies commerciales pour bien tirer avantage de la Porte d'entrée de l'Asie-Pacifique.

Grâce à ce projet, plus de 300 intervenants d'organismes fédéraux et provinciaux, d'associations publiques et à but non lucratif, d'entreprises privées et de groupes syndicaux du Canada (surtout de l'Ouest canadien) ont participé à des tribunes un peu partout au pays pour discuter des implications de la Porte d'entrée de l'Asie-Pacifique, et plus de 500 personnes ont participé au Sommet de l'Asie-Pacifique en octobre 2006. En outre, le projet a engendré quatre mémoires de recherche et fait l'objet de nombreuses indications dans les médias. Enfin, une ressource multilanguage en direct a été mise en ligne pour l'Initiative de la Porte et du Corridor de l'Asie-Pacifique (<http://www.asiapacificgateway.net/index.cfm>). Elle regroupe les études et les statistiques les plus récentes, les événements et les discours ainsi que des liens vers d'autres sites utiles. Au cours des trois premiers mois depuis sa mise en ligne en mars 2007, le portail a reçu 100 000 visites et environ 34 000 documents ont été téléchargés. Dans l'ensemble, la sensibilisation des Canadiens et Canadiennes sur l'importance que représente l'Asie pour le Canada (fondée sur les résultats de sondages d'opinion nationaux) est passé de 51 à 70 p. 100, soit le niveau ciblé par DEO pour le projet avec la FAPC.

3. Élaboration d'une stratégie sur les sciences de la vie

DEO a investi 38 000 \$ dans une étude d'AgWest sur les sciences de la vie coûtant 120 000 \$ en vue de cerner les priorités stratégiques du secteur des sciences de la vie en Saskatchewan. L'étude diffusée en mai 2007 permettra d'articuler les avantages comparatifs de la Saskatchewan dans le secteur des sciences de la vie ainsi que les possibilités d'investissement stratégique, au Canada et à l'étranger, dans la province en vue d'attirer de nouvelles entreprises en Saskatchewan et de tirer profit de ses avantages comparatifs. DEO, la province de la Saskatchewan et Industrie Canada ont financé ce projet conjointement. Le secteur des sciences de la vie en Saskatchewan compte 57 entreprises, plusieurs installations de recherche et fournit de l'emploi à plus de 770 personnes.

Projets de recherche lancés avant 2006-2007

Au cours des exercices précédents, DEO a aussi appuyé des projets de recherche qui donnent maintenant des renseignements intéressants et utiles sur l'Ouest canadien.

¹⁷ Cela représente le montant total des dépenses; le montant initial approuvé par DEO était de 220 265 \$

1. Nouveau portrait de la croissance des petites entreprises et de l'emploi dans l'Ouest canadien

Nouveau portrait est le quatrième d'une série de rapports préparés par le Western Centre for Economic Research de l'Université de l'Alberta. Les études précédentes ont fait ressortir les défis et les besoins des petites entreprises. Ce nouveau rapport quantifie l'incidence des petites entreprises sur l'économie de l'Ouest canadien en donnant un aperçu de leur croissance par secteur et par province, et en prêtant une attention particulière au secteur de la haute technologie. Le rapport examine également la répartition des travailleurs autonomes en fonction du sexe, du niveau d'éducation et de l'âge. Le rapport a fait l'objet d'une vaste distribution partout au Canada afin de promouvoir une meilleure compréhension du rôle des petites entreprises dans l'Ouest canadien.

2. L'Ouest canadien – Là où l'esprit d'innovation rencontre un monde de possibilités

DEO a élaboré une brochure promotionnelle en s'inspirant de l'édition 2006 de *Choix concurrentiels – Le guide de KPMG sur le coût des entreprises à l'échelle internationale* qui indique que le Canada figure parmi les régions du monde où les coûts d'exploitation d'une entreprise sont les plus bas. La brochure met l'accent sur ces résultats et les activités de six secteurs économiques présents dans l'Ouest : l'aérospatiale, l'agroalimentaire, la biotechnologie, les technologies environnementales, les technologies de l'information et des communications, et les instruments médicaux. DEO a produit cette brochure en collaboration avec Commerce international Canada, les provinces de l'Ouest et les missions du Canada aux États-Unis. La brochure a été utilisée pour tirer avantage du potentiel commercial et d'investissement de l'Ouest canadien en sciences et en technologie.

3. Profil de la petite entreprise : Profil de la petite entreprise en Colombie-Britannique

Cette publication est préparée annuellement en collaboration avec la British Columbia STATS, au ministère du Travail et des Services aux citoyens. Par un examen des tendances de croissance de la dernière décennie, cette publication tente de répondre à quelques-unes des questions courantes sur le rôle des petites entreprises en Colombie-Britannique. Les renseignements clés comprennent le nombre d'entreprises, la croissance de l'emploi, la contribution à l'économie, la répartition des petites entreprises par industrie, l'incidence sur les économies régionales et le rôle des petites entreprises exportatrices.

4. Chambre de commerce de la Saskatchewan

En 2005-2006, DEO a versé 108 000 \$ à la Saskatchewan Chamber of Commerce Foundation afin qu'elle mène une étude socio-économique et comportementale sur les moteurs de l'économie de la Saskatchewan. L'Action Saskatchewan Report Card a été présenté dans le cadre de la conférence Action Saskatchewan en octobre 2005 et a aidé la chambre de commerce à cerner ses priorités stratégiques pour l'avenir. Depuis, la chambre de commerce a lancé des initiatives dans des domaines comme le développement de l'industrie de l'uranium et le perfectionnement des compétences de la main-d'œuvre afin de faciliter la discussion et la participation de l'industrie aux grands dossiers d'intérêt provincial.

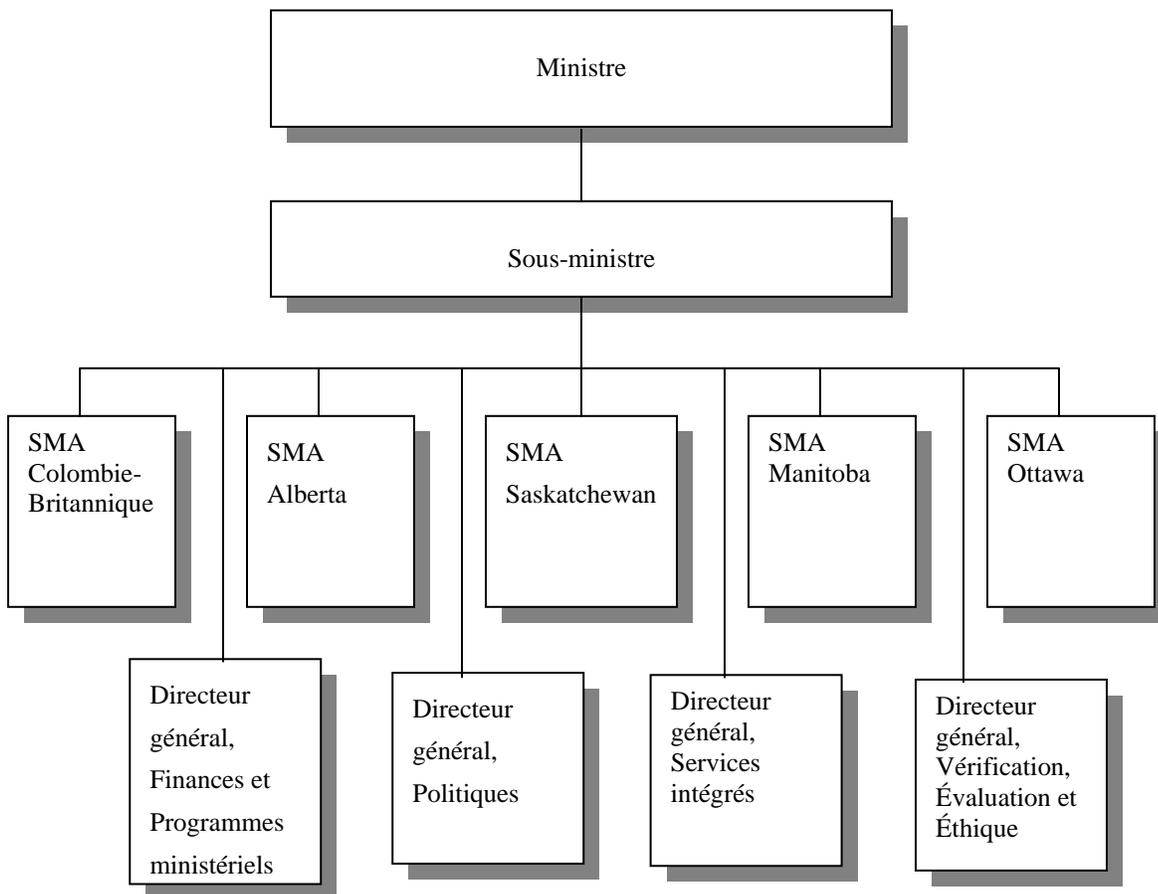
Section III : Renseignements supplémentaires

Renseignements sur l'organisation

L'administration centrale du Ministère est située à Edmonton, Alberta, dans les mêmes locaux que son bureau régional de l'Alberta. Chacune des autres provinces de l'Ouest a son bureau régional, soit à Winnipeg, à Saskatoon et à Vancouver, sans oublier un bureau de liaison à Ottawa. Le Ministère a également ouvert un bureau satellite régional à Calgary. La sous-ministre a ses bureaux à Edmonton et les sous-ministres adjoints (SMA) à Vancouver, à Edmonton, à Saskatoon, à Winnipeg et à Ottawa.

En plus de leurs responsabilités ministérielles, les différents sous-ministres adjoints veillent, dans leurs régions respectives, à la mise en œuvre des programmes et à la prestation des services qui soutiennent les objectifs stratégiques du Ministère. La sous-ministre adjointe et le directeur général des Politiques à Ottawa jouent un rôle de premier plan dans les activités de représentation du Ministère. Le Ministère travaille aussi en collaboration étroite avec Industrie Canada et d'autres organismes de développement régional.

Organigramme de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada



Le Comité exécutif de DEO est composé de la sous-ministre, des cinq sous-ministres adjoints, du directeur général, Finances et Programmes ministériels, du directeur général, Services intégrés, du directeur général, Politiques, et de la directrice, Communications ministérielles.

Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (équivalents temps plein compris)

(en milliers de dollars)	Dépenses réelles 2004–2005	Dépenses réelles 2005–2006	2006–2007			
			Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Total des dépenses réelles
Développement des entreprises et entrepreneuriat	56 379	55 018	59 954	59 611	77 779	75 181
Innovation	63 380	42 392	53 813	53 627	60 893	58 329
Planification, développement et adaptation économiques des collectivités	46 856	54 655	137 483	137 212	123 478	108 407*
Infrastructure	135 139	143 453	52 011	91 750	99 131	86 417 **
Collaboration et coordination	4 683	4 805	5 349	5 242	5 740	4 645
Représentation	3 352	3 414	2 703	2 650	2 670	3 272
Recherche et analyse	2 342	2 912	4 218	4 144	4 269	2 758
Total	312 131	306 649	315 531	354 236	373 960	339 009
Moins : Revenus non disponibles	25 371	8 641	0	2 700	0	7 143
Plus : Coût des services reçus sans frais	4 311	4 479	0	4 375	0	4 699
Total des dépenses du Ministère	291 071	302 487	315 531	355 911	373 960	336 565
Équivalents temps plein	374	379	390	390	390	392

* **Remarque** : Les dépenses de l'activité de programme ont presque doublé au cours du dernier exercice à cause de l'initiative liée aux centenaires des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.

** **Autre remarque** : La diminution des dépenses d'infrastructure d'à peu près 57 millions de dollars est le résultat de la baisse des activités du Programme infrastructures Canada. (Les dépenses du Fonds stratégique sur l'infrastructure municipale rurale ne sont pas reflétés dans les Comptes publics du Ministère parce que les fonds sont consignés dans un compte d'attente du gouvernement par Infrastructure Canada.)

Tableau 2 : Ressources par activité de programme

(en milliers de dollars)

2006–2007							
Activité de programme	Budgétaire						Total
	Fonctionnement	Capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Total : Dépenses budgétaires brutes	Total : Dépenses budgétaires nettes	
Développement des entreprises et entrepreneuriat							
Budget principal des dépenses	16 833	0	1 645	41 476	59 954	59 954	59 954
<i>Dépenses prévues</i>	16 490	0	1 645	41 476	59 611	59 611	59 611
Total des autorisations	17 210	0	32 000	28 569	77 779	77 779	77 779
<i>Dépenses réelles</i>	14 612	0	32 000	28 568	75 181	75 181	75 181
Innovation							
Budget principal des dépenses	9 150	0	1 880	42 783	53 813	53 813	53 813
<i>Dépenses prévues</i>	8 964	0	1 880	42 783	53 627	53 627	53 627
Total des autorisations	9 333	0	0	51 560	60 893	60 893	60 893
<i>Dépenses réelles</i>	6 768	0	0	51 560	58 329	58 329	58 329
Planification, développement et adaptation économiques des collectivités							
Budget principal des dépenses	13 277	0	30 475	93 731	137 483	137 483	137 483
<i>Dépenses prévues</i>	13 006	0	30 475	93 731	137 212	137 212	137 212
Total des autorisations	13 109	0	15 000	95 369	123 478	123 478	123 478
<i>Dépenses réelles</i>	8 920	0	15 000	84 488	108 407	108 407	108 407
Infrastructure							
Budget principal des dépenses	2 011	0	0	50 000	52 011	52 011	52 011
<i>Dépenses prévues</i>	2 001	0	0	89 749	91 750	91 750	91 750

2006–2007							
Activité de programme	Budgétaire						Total
	Fonctionnement	Capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Total : Dépenses budgétaires brutes	Total : Dépenses budgétaires nettes	
Total des autorisations	2 147	0	0	96 984	99 131	99 131	99 131
<i>Dépenses réelles</i>	5 988	0	0	80 429	86 417	86 417	86 417
Collaboration et coordination							
Budget principal des dépenses	5 234	0	0	115	5 349	5 349	5 349
<i>Dépenses prévues</i>	5 127	0	0	115	5 242	5 242	5 242
Total des autorisations	5 667	0	0	73	5 740	5 740	5 740
<i>Dépenses réelles</i>	4 572	0	0	73	4 645	4 645	4 645
Représentation							
Budget principal des dépenses	2 588	0	0	115	2 703	2 703	2 703
<i>Dépenses prévues</i>	2 535	0	0	115	2 650	2 650	2 650
Total des autorisations	2 670	0	0	0	2 670	2 670	2 670
<i>Dépenses réelles</i>	3 272	0	0	0	3 272	3 272	3 272
Recherche et analyse							
Budget principal des dépenses	3 640	0	0	578	4 218	4 218	4 218
<i>Dépenses prévues</i>	3 566	0	0	578	4 144	4 144	4 144
Total des autorisations	3 797	0	0	472	4 269	4 269	4 269
<i>Dépenses réelles</i>	2 286	0	0	472	2 758	2 758	2 758

Tableau 3 : Postes votés et législatifs

(en milliers de dollars)

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif	2006–2007			
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations	Total des dépenses réelles*
01	Dépenses de fonctionnement	47 217	46 173	49 009	41 494
05	Subventions et contributions	262 798	302 547	320 027	292 591
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 516	5 516	4 917	4 917
(S)	Frais des agences de recouvrement	0	0	5	5
(S)	Dépense des recettes de la vente du surplus des biens de l'État	0	0	2	2
	Total	315 531	354 236	373 960	339 009

* Les dépenses réelles sont inférieures au total des autorisations, surtout en raison du transfert des engagements contractuels en vertu du Programme infrastructures Canada et de l'initiative des centenaires de l'Alberta et de la Saskatchewan à des exercices ultérieurs.

Tableau 4 : Services reçus sans frais

(en milliers de dollars)	2006–2007 Dépenses réelles
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	2 319
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (à l'exception des fonds renouvelables); contribution de l'employeur aux régimes de prestations d'assurances des employés et dépenses payées par le SCT.	2 343
Salaires et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	8
Indemnisation des victimes d'accidents du travail	29
Total des services reçus sans frais pour 2006–2007	4 699

Tableau 5 : Sources des revenus disponibles et non disponibles

Revenus disponibles

(en milliers de dollars)	Revenus réels 2004–2005	Revenus réels 2005–2006	2006–2007			
			Budget principal des dépenses	Revenus prévus	Autorisations totales	Revenus réels
Total des revenus disponibles	0	0	0	0	0	0

Revenus non disponibles

(en milliers de dollars)	Revenus réels 2004–2005	Revenus réels 2005–2006	2006–2007			
			Budget principal des dépenses	Revenus prévus	Autorisations totales	Revenus réels
Paiement des contributions remboursables	18 462	6 513	0	2 000	0	4 885
Redressements en fin d'exercice des comptes créditeurs des exercices précédents	2 664	1 953	0	500	0	2 119
Autres revenus	4 245	175	0	200	0	139
AIPRP (Programme d'accès à l'information)						
Frais liés aux demandes en vertu de l'AIPRP*	0	0	0	0	0	0
Total des revenus non disponibles	25 371	8 641	0	2 700	0	7 143

NOTA : Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a touché 457 \$ de frais liés au Programme d'accès à l'information au cours de l'exercice 2006-2007.

Tableau 6 : Besoins en ressources par direction générale ou secteur

2006–2007								
Activité de programme (en milliers de dollars)	Développement des entreprises et entrepreneuriat	Innovation	Planification, développement et adaptation économiques des collectivités	Infrastructure	Collaboration et coordination	Représentation	Recherche et analyse	Total
Programmes régionaux								
Dépenses prévues	50 214	50 366	129 983	0	3 378	1 728	2 847	238 516
Dépenses réelles	63 427	53 006	104 758	0	2 958	2 065	1 915	228 130
Programmes ministériels ou multirégionaux								
Dépenses prévues	9 397	3 261	7 229	0	1 864	922	1 297	23 970
Dépenses réelles	8 074	5 323	3 649	0	1 686	1 207	843	20 783
Programmes nationaux								
Dépenses prévues	0	0	0	91 750	0	0	0	91 750
Dépenses réelles	3 679	0	0	86 417	0	0	0	90 096

Tableau 7-A : Loi sur les frais d'utilisation

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2006-2007					Années de planification		
				Revenus prévus (000 \$)	Revenus réels (000 \$)	Coût intégral (000 \$)	Norme de rendement	Résultats liés au rendement	Exercice	Revenus prévus (000 \$)	Coût intégral estimatif (000 \$)
Frais exigés pour le traitement des demandes d'accès	Autres produits et services (O)	Loi sur l'accès à l'information	1992	0,2	0,5	0,6	Réponse fournie dans les 30 jours suivant la réception de la demande; le délai de réponse peut être prorogé en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès à l'information. L'avis de prorogation doit être envoyé dans les 30 jours suivant la réception de la demande.	-- Pour 14 dossiers, DEO a fourni une réponse définitive dans les 30 jours suivant la réception de la demande. -- Des prorogations pour des consultations ont été nécessaires pour 15 dossiers; tous les avis de prorogation ont été envoyés dans les 30 jours suivant la réception de la demande. -- DEO a touché 120 \$ de frais pour les demandes; les frais ont été annulés ou remis pour une demande. -- Le total des frais de reproduction touchés est de 337 \$; le total des frais annulés est de 146,40 \$.	2007-2008 2008-2009 2009-2010	0,5 0,5 0,5	0,7 0,8 0,8
				(R) = 0,0 (O) = 0,2 Total = 0,2	(R) = 0,0 (O) = 0,5 Total = 0,5	(R) = 0,0 (O) = 0,6 Total = 0,6			Total partiel Total partiel Total partiel	07/08 = 0,5 08/09 = 0,5 09/10 = 0,5	07/08 = 0,7 08/09 = 0,8 09/10 = 0,8 Total = 2,3
B. Date de la dernière modification – aucun changement ou modification au cours de l'exercice 2006-2007											
C. Autres renseignements – S.O.											

NOTA : DEO ne perçoit des frais d'utilisateurs que pour les demandes d'accès à l'information. Le total des frais d'utilisateur perçus au cours de l'exercice 2006-2007 a été de 457 \$.

Tableau 7-B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation

Consulter : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr2/06-07/index_f.asp

Tableau 8 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (PTT)

Au cours de l'exercice 2006-2007, DEO a administré les programmes de paiements de transfert suivants dont les dépenses dépassaient 5 millions de dollars :

- 1) Programme de diversification de l'économie de l'Ouest
- 2) Programme de développement des collectivités
- 3) Programme infrastructures Canada

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur les programmes de paiements de transfert à l'adresse : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr2/06-07/index_f.asp.

Tableau 9 : Subventions conditionnelles (fondations)

Le Ministère a versé les subventions conditionnelles suivantes :

- 1) Amis du Musée canadien des droits de la personne Inc. (27 M\$)
- 2) Primrose Lake Economic Development Corporation (15 M\$)
- 3) Administration portuaire de Prince Rupert (30 M\$)

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur ces fondations (subventions conditionnelles) à l'adresse : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr2/06-07/index_f.asp.

Tableau 10 : États financiers des ministères et des organismes (y compris les mandataires du Parlement)

Pour plus de détails, voir l'annexe I.

Tableau 11 : Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications et évaluations

La présente partie comprend les rapports de vérification interne et les rapports d'évaluation de programme publiés par DEO.

Défis pour 2006-2007

1. Nomination du chef de la vérification interne.
2. Changement au le portefeuille de la vérification et de l'évaluation internes pour inclure les valeurs et l'éthique.

Vérification interne

DEO vérifie ses programmes et son fonctionnement afin de s'assurer qu'ils respectent les politiques et les procédures établies ainsi que les règlements gouvernementaux. Les rapports de vérification sont présentés à la haute direction de DEO avec des conclusions sur le rendement et des recommandations pour améliorer les programmes et le fonctionnement. Les vérifications offrent des assurances et des conclusions qui s'appuient sur des normes de preuve, d'analyse et de rapport professionnelles.

Évaluation générale et évaluations des répercussions

DEO mène aussi des évaluations de la pertinence, de la réussite et de l'efficacité de ses programmes et initiatives par rapport à ses coûts. Ces rapports d'évaluation fournissent à la haute direction de DEO des renseignements pertinents, d'actualité et objectifs afin de guider leur processus décisionnel. Les rapports d'évaluation générale et d'évaluation des répercussions sont essentiels pour montrer les résultats atteints par les initiatives et les programmes ministériels.

Réponse aux comités parlementaires
Aucune – Les comités parlementaires n'ont formulé aucune recommandation au cours de l'exercice 2006-2007.

Réponse aux rapports de la vérificatrice générale, y compris du commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD)
Stratégies de développement durable - (chapitre 4) : DEO a réalisé des progrès satisfaisants dans la réalisation de ses engagements à l'égard des SDD. http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/reports.nsf/html/c20060904cf.html
SDD (IV) – Questionnaire de surveillance des progrès à l'égard des engagements – annuel

Vérifications externes (NOTA : Ces vérifications se rapportent aux autres vérifications externes faites par la Commission de la fonction publique du Canada et par le Commissariat aux langues officielles.)

Une vérification des services offerts au public dans les deux langues officielles par les bureaux en Alberta a été effectuée en décembre 2006. Les résultats n'ont pas encore été présentés.

Vérifications ou évaluations internes

Les vérifications et les évaluations suivantes ont été menées au cours de l'exercice 2006-2007. Les rapports (lorsqu'ils sont terminés, approuvés et traduits) sont affichés sur le site Web de DEO, à l'adresse : http://www.deo.gc.ca/rpts/audit/default_f.asp

Vérifications terminées au cours de l'exercice 2006-2007 :

- Vérification du Programme infrastructures Canada;
- Vérification de la gestion financière des subventions et des contributions (en cours);
- Vérification de la gestion de l'information.

Évaluations terminées au cours de l'exercice 2006-2007 :

- Entente Canada-Saskatchewan pour le développement du Nord.

Évaluations des répercussions terminées au cours de l'exercice 2006-2007 :

- Évaluation des répercussions des projets à l'intention des Autochtones;
- Évaluation des répercussions des projets sur les sciences de la vie.

Évaluations horizontales terminées au cours de l'exercice 2006-2007 :

- Évaluation nationale de l'Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre (IAEIC), menée par Industrie Canada;
- Évaluation du Forum urbain mondial (FUM), menée par Service Canada.

Consultations :

- Élaboration du profil de risques de DEO.

Tableau 12 : Stratégie de développement durable

Ministère	
Points à régler	Commentaires du Ministère
<p>1. Quels sont les principaux buts, objectifs et cibles à long terme de la SDD?</p>	<p>La quatrième Stratégie de développement durable de DEO (SDD IV) définit ainsi la vision du développement durable du Ministère : DEO édifie une région de l'Ouest plus durable en faisant des investissements stratégiques et en offrant à ses employés et à ses partenaires des outils pratiques pour intégrer le développement durable à ses activités de base. La stratégie articule trois résultats stratégiques pour progresser vers cette vision du développement durable :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'innovation pour un développement durable – les investissements de DEO faciliteront le développement, la commercialisation, l'adoption et l'adaptation de nouveaux procédés et technologies environnementaux dans l'Ouest canadien; 2. L'écologisation des activités de DEO – la culture ministérielle respectera les principes du développement durable du Ministère; 3. L'écologisation à l'externe – DEO favorisera une meilleure connaissance des concepts et des débouchés associés au DD dans l'administration fédérale auprès de ses partenaires et des entreprises de l'Ouest canadien. <p>On peut trouver des renseignements supplémentaires sur les activités clés, les engagements et la stratégie de mesure du rendement sur le site Web du Ministère, à l'adresse http://www.deo.gc.ca/rpts/strategies/sd/default_f.asp.</p>
<p>2. Comment vos principaux buts, objectifs et cibles à long terme vous aident-ils à atteindre les résultats stratégiques de votre ministère?</p>	<p>Les activités de programme de DEO sont concentrées dans trois domaines distincts mais interdépendants et correspondent aux résultats stratégiques suivants du Ministère :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entrepreneuriat et innovation; 2. Développement économique des collectivités; 3. Politique, représentation et coordination. <p>La SDD IV contribue en partie à chaque résultat stratégique du Ministère. Toutefois, les activités qui soutiennent le résultat stratégique de DD « innovation pour un développement durable » sont particulièrement pertinentes pour les activités ministérielles du volet de l'innovation et de l'entrepreneuriat.</p>
<p>3. Quelles étaient vos cibles pour cette période de rapport?</p>	<p>La SDD III de DEO articule des cibles pour les exercices 2004-2005 à 2006-2007. Le Ministère n'a pas cerné de cibles annuelles précises pour chaque exercice.</p>

Ministère	
Points à régler	Commentaires du Ministère
4. Quels sont vos progrès à ce jour?	<p>En 2006-2007, DEO a investi environ 17 millions de dollars dans des projets qui contribueront à la réalisation des résultats articulés dans la SDD III. Le Ministère a aussi continué d'améliorer ses systèmes afin de cerner et de faire le suivi des projets de DD. Ces activités sont essentielles pour que les agents du Ministère puissent cerner et appuyer les projets de DD, et rendre comptes de la progression de ces projets. En outre, DEO a évalué la SDD III et analysé des projets qui contribuent aux objectifs de DD. Les réussites liées précisément aux cibles de la SDD III sont affichées annuellement sur le site Web du Ministère. Pour un rapport détaillé sur les résultats clés de 2006-2007, veuillez consulter la mise à jour annuelle, à l'adresse http://www.deo.gc.ca/rpts/strategies/sd/2003/update_f.asp.</p>
5. Quels ajustements avez-vous effectués, s'il y a lieu?	<p>La SDD IV répond aux conseils du commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD) et aux conclusions d'une évaluation indépendante de la SDD III. La SDD III a réalisé 8 des 10 attentes du CEDD. Pour le deux autres secteurs, « buts et objectifs » et « liens entre les buts et les objectifs, et les cibles et les mesures », des améliorations à ces éléments ont été apportées dans la SDD IV. Le CEDD a aussi recommandé que DEO améliore ses méthodes de suivi des projets afin de favoriser une meilleure identification des projets de DD. DEO a réglé ce problème en améliorant l'instrument d'évaluation de projet du Ministère. Le CEDD a également mentionné que les montants investis et suscités par effet de levier n'étaient pas les meilleurs indicateurs de rendement au chapitre du DD. DEO continue d'utiliser ces mesures dans la SDD IV parce que ce sont d'importants paramètres des activités ministérielles à l'appui du DD. Cependant, DEO explore l'utilisation d'autres indicateurs de rendement.</p> <p>L'évaluation indépendante de la SDD III recommandait ces changements pour régler trois principaux points :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. la structure complexe de la SDD III; 2. le besoin de préciser le rôle du DD à DEO; 3. le degré d'attention que porte la haute direction de DEO au DD. <p>Ces recommandations reflétaient un bon nombre de préoccupations générales articulées par le CEDD relativement aux stratégies de DD de l'ensemble de l'administration fédérale. La SDD IV répond à ces préoccupations et recommandations par les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elle est moins complexe que la SDD III, car elle cerne trois résultats stratégiques de DD avec des engagements clairs pour chacun de ces résultats; • Elle identifie clairement les liens entre la stratégie et les activités quotidiennes du Ministère afin que la SDD IV soit plus importante et pertinente aux yeux des employés du Ministère; • Le plan d'action élaboré à l'appui de la SDD IV souligne aussi de solides systèmes de gestion.

Tableau 13 : Approvisionnement et marchés

Consulter : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr2/06-07/index_f.asp.

Tableau 14 : Service axé sur la clientèle

Le Ministère a constaté les progrès suivants en ce qui a trait au service à la clientèle :

- 1) Les Centres de services aux entreprises du Canada ont fait état d'un taux de satisfaction de la clientèle de 83 p. 100 en 2006-2007.
- 2) DEO mènera un sondage sur la satisfaction de la clientèle en 2007-2008 et donnera suite aux recommandations. Le Ministère élabore présentement des normes de service (rapidité, accès et exactitude) pour les demandes de financement de projet.
- 3) Les résultats du sondage sur la satisfaction de la clientèle en 2007-2008 seront communiqués aux clients. De plus, les normes de service seront affichés sur le site Web du Ministère.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le service à la clientèle à l'adresse : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr2/06-07/index_f.asp.

Tableau 15 : Initiatives horizontales

Au cours de l'exercice 2006-2007, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a collaboré à titre de responsable ou de partenaire aux initiatives horizontales suivantes :

Responsable

- 1) Ententes de partenariat économique (EPDEO)

Partenaire

- 2) Programme infrastructures Canada – Infrastructure Canada (responsable)
- 3) Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique – Infrastructure Canada (responsable)
- 4) Fonds sur l'infrastructure municipale rurale – Infrastructure Canada (responsable)
- 5) Initiative de représentation accrue aux États-Unis – Affaires étrangères et Commerce international (responsable)

Pour plus de détails sur l'EPDEO, consulter : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr2/06-07/index_f.asp. Pour plus de renseignements au sujet des initiatives horizontales, y compris celles où le Ministère est un partenaire, voir l'activité de programme concernée dans la Section II du Rapport sur le rendement.

Tableau 16 : Politiques concernant les voyages

Le Ministère applique toutes les directives pertinentes du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Tableau 17 : Subvention et contributions par sous-programme en 2006-2007

(en milliers de dollars)	Collaboration et coordination	Recherche et analyse	Représentation	Planification, développement et adaptation économiques des collectivités	Infrastructure	Développement des entreprises et entrepreneuriat	Innovation	TOTAL
Programme de diversification de l'économie de l'Ouest								
Centenaires de l'Alberta et de la Saskatchewan	0	0	0	39 769	0	0	0	39 769
Programme d'aide à la Fondation canadienne pour l'innovation	0	0	0	0	0	0	96	96
Entente Canada-Saskatchewan pour le développement du Nord	0	0	0	1 412	0	0	26	1 438
Parrainage de conférences	25	0	0	143	0	260	91	519
Programme d'aide aux entrepreneurs ayant une incapacité	0	0	0	0	0	733	0	733
Préparation à l'exportation (PECI)	0	0	0	0	0	50	0	50
Premiers emplois en sciences et technologie	0	0	0	0	0	17	147	164
Organisations francophones à vocation économique	0	0	0	1 346	0	1 131	0	2 477
Administration portuaire du fleuve Fraser	0	0	0	0	0	2 000	0	2 000
Communautés de langue officielle en situation minoritaire – stages	0	0	0	81	0	0	0	81
Communautés de langue officielle en situation minoritaire – projets pilotes	0	0	0	1 093	0	0	0	1 093
Polygone de tir aérien de Primrose Lake	0	0	0	15 000	0	0	0	15 000
Administration portuaire de Prince Rupert	0	0	0	0	0	30 000	0	30 000
Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain	0	0	0	85	0	0	0	85
Ententes sur le développement urbain	0	0	0	1 467	0	0	982	2 449
Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	48	444	0	11 391	0	3 828	41 465	57 176

	Collaboration et coordination	Recherche et analyse	Représentation	Planification, développement et adaptation économiques des collectivités	Infrastructure	Développement des entreprises et entrepreneuriat	Innovation	TOTAL
(en milliers de dollars)								
Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest	0	28	0	14 357	0	2 566	8 753	25 704
Centres d'entreprises des femmes	0	0	0	-	0	3 891	0	3 891
TOTAL – Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	73	472	0	86 144	0	44 476	51 560	182 725
TOTAL – Programme de prêts et d'investissements	0	0	0	0	0	2 465	0	2 465
Programme du réseau de prestation de services								
Programme de stages en développement économique communautaire	0	0	0	0	0	150	0	150
Réseau de prestation de services	0	0	0	220	0	36	0	256
TOTAL – Programme du réseau de prestation de services	0	0	0	220	0	186	0	406
TOTAL – Programme de développement des collectivités	0	0	0	12 950	0	13 442	0	26 392
TOTAL – Programme Infrastructures Canada	0	0	0	0	80 429	0	0	80 429
TOTAL – Autres	0	0	0	174	0	0	0	174
TOTAL DES DÉPENSES	73	472	0	99 488	80 429	60 569	51 560	292 591

Section IV : Autres sujets d'intérêt

Langues officielles

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada s'engage à réaliser les objectifs de la *Loi sur les langues officielles* (LLO) afin de rehausser la vitalité et d'appuyer le développement des collectivités de langue officielle anglaise ou française, en situation minoritaire, et de favoriser la pleine reconnaissance et l'utilisation des deux langues officielles par la société canadienne.

L'actuel Plan d'action pour la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO de DEO (http://www.deo.gc.ca/rpts/strategies/ola/default_f.asp) est un plan pluriannuel visant la période d'avril 2004 à mars 2008. Par un certain nombre de consultations officielles et officieuses, à l'échelle régionale et dans l'ensemble de l'Ouest, incluant sa participation à des consultations nationales avec les collectivités de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), les universités, les associations et des groupes d'intervenants communautaires, DEO s'engage :

- à établir des partenariats pour répondre aux priorités cernées par les CLOSM;
- à fournir un soutien aux Organisations francophones à vocation économique (OFVE);
- à soutenir les projets des CLOSM.

Partenariats

Partenariat interministériel avec les communautés de langues officielles

DEO collabore avec Patrimoine canadien dans le cadre du programme de Partenariat interministériel avec les communautés de langues officielles (PICLO). Le protocole d'entente du PICLO vise à encourager de nouveaux partenariats dans les collectivités de langue officielle en situation minoritaire et à chercher des projets favorisant le développement et la durabilité de ces collectivités.

Au Manitoba, grâce au financement de DEO et de Patrimoine canadien, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) a élaboré un projet qui permet : de faire progresser le développement économique dans les régions rurales du Manitoba; d'aider et d'inciter les jeunes des collectivités bilingues du Manitoba à améliorer leur esprit d'entreprise; à tirer avantage des relations commerciales internationales existantes pour favoriser l'immigration d'entrepreneurs de la France et de la Belgique ainsi que des investissements dans l'économie franco-manitobaine, tant dans les régions rurales qu'urbaines.

À Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, DEO et Patrimoine canadien ont contribué au projet de revitalisation de Maillardville. Ce projet, qui permettra de revitaliser le district commercial à héritage francophone de Maillardville et de réviser le plan officiel de la Ville, vise à aider la municipalité de Coquitlam à bien profiter des retombées économiques (touristiques et commerciales) des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010.

Plan d'action du gouvernement du Canada

Dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement du Canada, DEO et Industrie Canada rassemblent leur savoir-faire grâce à un protocole d'entente visant la mise en

œuvre de projets pilotes d'enseignement et d'apprentissage à distance ainsi que de stages dans l'Ouest pour les jeunes. Les projets pilotes d'apprentissage à distance permettront d'enrichir le contenu des cours de français et la présentation de demandes en direct, alors que les stages offriront aux jeunes la possibilité d'améliorer leurs compétences et leurs aptitudes au travail dans leur province ainsi que de perfectionner leurs aptitudes dans la langue officielle de la minorité. En vertu de ce protocole d'entente, les ressources ont été offertes pour une période de cinq ans qui prendra fin le 31 mars 2008.

En 2006-2007, DEO a aidé des organismes francophones de l'Ouest canadien à recruter six stagiaires pour des périodes allant de deux à douze mois.

Quatre grands projets pilotes d'enseignement et d'apprentissage à distance ont été financés au Collège Educacentre en Colombie-Britannique, au Campus Saint-Jean en Alberta, au Service fransaskois de formation aux adultes Inc. en Saskatchewan et au Collège universitaire de Saint-Boniface au Manitoba. Ces projets permettent de veiller à ce que les Francophones aient accès à un enseignement post-secondaire en français, peu importe où ils habitent. Les projets comprennent l'élaboration des cours et du programme, les services en direct, les services électroniques (counseling professionnel, prêts étudiants, centre de ressources), des outils de communication électronique et de formation pour les enseignants et le personnel.

Organisations francophones à vocation économique (OFVE)

DEO continue de fournir les fonds pour le fonctionnement de quatre OFVE afin d'offrir aux entrepreneurs et aux petites entreprises francophones toute une gamme de services de qualité. Ce partenariat, sous l'égide plus vaste du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien, continue d'être reconnu par le Commissaire aux langues officielles comme une pratique exemplaire pour cerner et satisfaire les besoins des entrepreneurs et des collectivités francophones de tout l'Ouest canadien.

Soutien et financement de projets

DEO continue d'appuyer des projets qui répondent aux besoins de développement économique des CLOSM des différentes régions de l'Ouest canadien. Par exemple, le Corridor Touristique Francophone de l'Ouest (CTFO) est une initiative des OFVE pour l'ensemble de l'Ouest visant à promouvoir le tourisme francophone dans l'Ouest canadien. Ce projet fait la promotion des attractions touristiques, des petites et moyennes entreprises, et du caractère unique des quatre provinces de l'Ouest comme destination touristique pour les Francophones. Les cibles du plan d'action du CTFO pour 2005-2007 ont été atteintes et des discussions sont en cours pour renouveler l'initiative, dans le contexte des débouchés qu'ouvrent les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en 2010.

Priorités de gestion

Intégration de la planification des ressources humaines dans le processus de planification des activités

Pour DEO, c'est la région du Manitoba qui a piloté l'intégration du plan des Ressources humaines (RH) au plan d'activités régional en 2005-2006. DEO-Manitoba a poussé l'exercice plus loin en mettant en œuvre une initiative de planification de la relève en 2006-2007. Toutes les autres régions et directions générales ministérielles travaillent à l'intégration de leurs plans de RH et de leurs plans des activités en se fondant sur les leçons tirées de l'expérience du manitobaine. Les régions et les directions générales de DEO présentent des rapports sur leurs progrès au milieu et à la fin de l'année financière. Ces rapports portent sur les principaux résultats visés et sur les résultats cernés dans les plans d'activités. Ce même processus de rapport sera appliqué aux plans de RH.

Résultats de l'initiative d'apprentissage

DEO a élaboré une stratégie d'apprentissage en 2006-2007 qui a servi de fondement au plan d'apprentissage du Ministère pour l'exercice 2007-2008. DEO a également signé un protocole d'entente avec l'École de la fonction publique du Canada en octobre, établissant une relation courante avec l'École. Grâce à ce partenariat unique, DEO augmentera sa capacité de répondre aux exigences de la nouvelle Politique en matière d'apprentissage, de formation et de perfectionnement, et de faire preuve de leadership et d'établir des « pratiques exemplaires » dans l'instauration d'une culture de l'apprentissage permanent.

En ce qui concerne la modernisation des RH, DEO a réalisé les progrès suivants au cours de l'exercice 2006-2007 :

- Vingt-trois (23) employés ont terminé la formation d'orientation;
- Quatre-vingt seize (96) pour cent des cadres et des gestionnaires ont terminé la formation sur la délégation de pouvoirs avant l'échéance du 31 décembre 2006, et 98 p. 100 l'avaient terminée au 31 mars;
- On a cerné quels employés devaient suivre la formation de spécialiste fonctionnel en gestion de l'information et en acquisitions, gestion du matériel et des biens immobiliers, et ces employés ont été inscrits. Tous les employés inscrits ont terminé la formation en gestion de l'information. La formation sur les acquisitions, la gestion du matériel et des biens immobiliers est terminée à 66 p. 100.

Augmenter la responsabilisation et la reddition de comptes sur le rendement

DEO a élaboré un système de gestion de l'information sur le Web assorti de tous les outils nécessaires aux agents pour traiter tout le cycle de vie des projets de subventions et de contributions. Ce système porte le nom de Projet de la Passerelle et a été adapté aux programmes de DEO grâce à une élaboration interne. Le Projet de la Passerelle est devenu un mécanisme

d'une évaluation cohérente des propositions des clients, d'analyse des risques, de création automatique des formulaires d'approbation à signer par le doté de pouvoirs délégués pertinents et de création des ententes de contribution de DEO normalisés. Ce système a permis à DEO d'améliorer ses contrôles internes, son efficacité, sa transparence et sa responsabilisation. Partout au Ministère, on peut accéder immédiatement aux bases de données sur les projets créés par ce système, que ce soit à titre de référence ou à des fins de rapport.

Au cours du dernier exercice, l'élaboration du Portail de projet a donné lieu à un module de rapport sur le rendement. Ce module offre les outils nécessaires pour saisir les résultats des projets par rapport aux indicateurs de rendement établis au moment de l'évaluation des projets. On peut rapidement effectuer des analyses, des compilations et élaborer des rapports sur les indicateurs de rendement normalisés, harmonisés avec l'architecture des activités de programme de DEO. En créant ce nouveau module, DEO a montré son engagement à l'égard de la responsabilisation en mettant plus l'accent sur les résultats des projets. Ce mécanisme favorisera également un processus décisionnel mieux éclairé.

Formation des agents de projets afin d'améliorer la diligence raisonnable

Une équipe de l'ensemble de l'Ouest a élaboré et coordonné une formation sur l'élaboration et l'évaluation de projets dans chacune des quatre régions. Les séances de formation des agents avaient deux buts : 1) enseigner, réaffirmer et mettre à jour le travail des gestionnaires et des agents au chapitre de l'élaboration et de l'évaluation de projets; 2) établir et maintenir un degré cohérent de diligence raisonnable dans l'ensemble du Ministère. La planification de la formation des agents a débuté en juin 2005, et les formations ont été offertes dans les différentes régions au cours des mois d'avril et mai 2006. On offrira au moins une formation par année.

Progrès de la mise en œuvre du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG)

Le Ministère considère que la mise en œuvre du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) est une grande priorité. En se fondant sur les réussites des évaluations antérieures du CRG, DEO continue de répondre aux dix éléments essentiels du Cadre et, dans ce contexte, place une grande importance sur la fonction de vérification et d'évaluation interne, les valeurs et l'éthique.

DEO a créé et purvu un poste de directeur général, Vérification, Évaluation et Éthique, un poste qui traduit l'exigence du Ministère d'insister davantage sur la responsabilisation, la transparence et le comportement éthique.

En outre, DEO a aussi créé un Comité de reddition de compte composé des cadres de la direction dont le mandat consiste à élaborer puis mettre en œuvre un plan d'action pour la reddition de compte.

Gestion intégrée des risques (GIR)

Le Comité directeur de la GIR est chargé de veiller à l'efficacité de la gestion des risques ministérielle en soulevant l'attention accordée à ce secteur, en définissant les responsabilités des

cadres supérieurs à cet égard, en supervisant l'élaboration de stratégies d'atténuation des risques pour les principaux risques ministériels et de programme, et en participant à la préparation et à la mise en œuvre des plans de continuité des opérations. Des Cadres de vérification axés sur les risques (CVAR) sont actuellement en place pour tous les programmes dont le travail de vérification et de surveillance est mû par l'évaluation des risques du programme.

En 2006-2007, le Comité directeur de la GIR a réussi à mettre en œuvre un certain nombre d'initiatives, notamment :

- l'achèvement d'un profil de risques ministériel et une évaluation stratégique des risques;
- l'introduction d'énoncés de gestion intégrée des risques dans les documents clés du Ministère, comme les plans d'activités ministériel et régionaux, le RPP, le RMR, le cadre de fonctionnement, le cadre des subventions et des contributions et le cadre des AMG;
- l'élaboration d'un plan de continuité des opérations de DEO;
- l'élaboration d'instruments et de stratégies généralisés et souples d'atténuation des risques pour les principaux risques ministériels et de programme.

Annexe I : États financiers



Western Economic
Diversification Canada

Diversification de l'économie
de l'Ouest Canada



DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADA ÉTATS FINANCIERS (non vérifiés)

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE

31 MARS 2007



Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Énoncé de la responsabilité de la direction

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 et de toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui correspondent aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information contenue dans ces états financiers. Certaines informations présentées dans les états financiers sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, et tiennent compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Ministère. L'information financière soumise pour la préparation des *Comptes publics du Canada* et incluse dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de DEO concorde avec les états financiers ci-joints.

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds publics. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection appropriée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans tout le Ministère.

La direction est appuyée par le Comité de vérification et d'évaluation ministériel. Ce Comité approuve le plan de vérification et d'évaluation du Ministère et supervise les activités internes de vérification et d'évaluation. Il examine également les résultats des vérifications et des évaluations ainsi que les réponses de la direction et les plans d'action élaborés pour répondre aux recommandations issues de la vérification et de l'évaluation.

Les états financiers de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada n'ont pas fait l'objet d'une vérification.



Oryssia J. Lennie
Sous-ministre
Edmonton, Alberta
Canada



Jim Sauderson
Agent financier principal

le 1^{er} août 2007
Date

1 août 2007
Date

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
État des résultats (non vérifié)
Exercice terminé le 31 mars 2007
(en milliers de dollars)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Paiements de transfert		
Politique, défense des intérêts et coordination	545	596
Développement économique des collectivités	177 179	186 402
Entrepreneuriat et innovation	115 041	85 100
Total des paiements de transfert	<u>292 765</u>	<u>272 098</u>
Charges de fonctionnement (note 4)		
Politique, défense des intérêts et coordination	11 523	13 363
Développement économique des collectivités	15 143	17 561
Entrepreneuriat et innovation	24 320	28 205
Total des charges de fonctionnement	<u>50 986</u>	<u>59 129</u>
Total des charges	<u>343 751</u>	<u>331 227</u>
Revenus (note 5)		
Politique, défense des intérêts et coordination	-	-
Développement économique des collectivités	725	460
Entrepreneuriat et innovation	4 047	2 329
Total des revenus	<u>4 772</u>	<u>2 789</u>
Charges de fonctionnement nettes	<u><u>338 979</u></u>	<u><u>328 438</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
État de la situation financière (non vérifié)
Exercice terminé le 31 mars 2007
(en milliers de dollars)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Actif		
Actif financier		
Comptes débiteurs		
-Autres ministères	706	48
-Parties externes (note 6)	2 281	3 340
Contributions remboursables (note 7)	9 755	11 168
Total de l'actif financier	<u>12 742</u>	<u>14 556</u>
Actif non financier		
Paiements anticipés (note 8)	10 959	11 245
Immobilisations corporelles (note 9)	1 170	475
Total de l'actif non financier	<u>12 129</u>	<u>11 720</u>
Total de l'actif	<u><u>24 871</u></u>	<u><u>26 276</u></u>
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer		
-Autres ministères	1 064	524
-Parties externes (note 10)	99 334	68 021
Indemnités de vacances et congés compensatoires	1 589	1 537
Indemnités de départ (note 11-b)	6 594	5 874
Total du passif	<u>108 581</u>	<u>75 956</u>
Avoir du Canada	<u>(83 710)</u>	<u>(49 680)</u>
Total du passif et avoir du Canada	<u><u>24 871</u></u>	<u><u>26 276</u></u>

Obligations contractuelles (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

État de l'avoir du Canada (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars 2007

(en milliers de dollars)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Avoir du Canada, début de l'exercice	(49 680)	(28 834)
Coût de fonctionnement net	(338 979)	(328 438)
Crédits de l'exercice en cours utilisés (note 3-b)	339 009	306 649
Revenus non disponibles pour dépenser	(5 255)	(3 449)
Variation de la situation nette du Trésor (note 3-c)	(33 504)	(87)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 13-a)	4 699	4 479
Avoir du Canada, fin de l'exercice	<u><u>(83 710)</u></u>	<u><u>(49 680)</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
État des flux de trésorerie (non vérifié)
Exercice terminé le 31 mars 2007
(en milliers de dollars)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	\$ 338,979	328,438
Éléments sans incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(142)	(148)
Perte sur l'aliénation des immobilisations corporelles	(13)	-
Services fournis à titre gracieux par d'autres ministères (note 13 (a))	(4,699)	(4,479)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des comptes débiteurs	(401)	(1,713)
Augmentation (diminution) des contributions remboursables	(1,413)	(8,773)
Augmentation (diminution) des paiements anticipés	(286)	(15,533)
Diminution (augmentation) des comptes créditeurs et des charges à payer	(31,853)	6,198
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances	(52)	(221)
Diminution (augmentation) des indemnités de départ	(720)	(892)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	<u>299,400</u>	<u>302,877</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 9)	850	236
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations corporelles	<u>850</u>	<u>236</u>
Activités de financement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<u>\$ (300,250)</u>	<u>\$ (303,113)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Notes complémentaires : états financiers (non vérifiés)
Exercice terminé le 31 mars 2007

1. Mandat et objectifs

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) est un ministère du gouvernement du Canada qui exerce ses activités aux termes de la *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien* de 1988, laquelle a pour objet de renforcer l'économie de l'Ouest canadien et de faire valoir les intérêts de cette région dans le cadre de la politique économique nationale.

En vertu de la *Loi*, DEO a pour tâches :

- de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien;
- de coordonner les activités économiques du gouvernement fédéral dans l'Ouest;
- de faire valoir les intérêts de l'Ouest canadien dans l'élaboration de la politique économique nationale.

Au moyen de partenariats avec les gouvernements provinciaux et les administrations municipales ainsi que d'autres organisations, DEO met en œuvre des programmes et des initiatives qui concourent à la réalisation du programme du gouvernement du Canada pour bâtir une économie du XXI^e siècle dans l'Ouest canadien.

L'administration centrale du Ministère et le cabinet de la sous-ministre sont situés à Edmonton, en Alberta. DEO a pour objectif d'orienter plus efficacement, de concert avec les intervenants de l'Ouest, les politiques, les règlements et les ressources du gouvernement fédéral, en vue d'en faire des instruments constructifs de croissance et de diversification de l'économie de l'Ouest. Les efforts déployés par DEO sont concentrés dans trois domaines distincts mais interreliés devant produire les résultats stratégiques suivants :

- des politiques et des programmes qui appuient le développement de l'Ouest canadien (politique, défense des intérêts et coordination);
- des collectivités économiquement viables offrant une grande qualité de vie dans l'Ouest canadien (développement économique des collectivités*);
- un secteur des affaires concurrentiel et élargi dans l'Ouest canadien et un système d'innovation renforcé (entrepreneuriat et innovation).

Dans le cadre du mandat qu'a DEO de coordonner les activités économiques du gouvernement fédéral dans l'Ouest, le Ministère met en œuvre des programmes au nom d'autres ministères et organismes fédéraux, en vertu de protocoles d'entente dans le cadre desquels ces autres ministères lui fournissent les autorisations et

* Rapporté dans les états financiers de 2005-2006 sous le titre de collectivités durables.

les fonds provenant du Parlement. Les coûts occasionnés sont inscrits dans les comptes de ces autres ministères fédéraux et ne figurent pas dans les charges indiquées dans les présents états financiers.

2. Sommaires des principales normes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, qui correspondent aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

Les principales normes comptables sont les suivantes :

- (a) Crédits parlementaires – DEO est financé par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. La formule de comptabilisation des crédits consentis à DEO ne correspond pas à celle des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus, car les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de comptabilisation.
- (b) Encaisse nette fournie par le gouvernement – DEO exerce ses activités au moyen des fonds du Trésor, lui-même administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par DEO est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par DEO sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères fédéraux.
- (c) La variation de la situation nette du Trésor correspond à la différence entre l'encaisse nette fournie par le gouvernement et les crédits utilisés au cours d'un exercice, à l'exclusion du montant des revenus non disponibles comptabilisés par DEO. La variation découle d'écart temporels entre le moment où une opération touche un crédit et le moment où elle est traitée par le Trésor.
- (d) Revenus
 - I. Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
 - II. Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents ont eu lieu.
 - Les sources de revenus comprennent :
 - les intérêts sur le remboursement des contributions.
- (e) Charges - Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :
 - I. Paiements de transfert :
 - Les subventions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les conditions de paiement sont remplies;
 - Les contributions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le bénéficiaire a rempli les critères d'admissibilité ou les conditions de l'accord de transfert.
 - II. Les indemnités de vacances et congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
 - III. Les services fournis à titre gracieux par d'autres ministères pour les installations, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les indemnités

des accidents du travail et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

- (f) Avantages sociaux futurs
- I. Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au régime de retraite de la fonction publique (*Loi sur la pension de la fonction publique*), régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de DEO au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du Ministère découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le Ministère n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.
 - II. Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.
- (g) Les comptes débiteurs et les avances sont comptabilisés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour les comptes débiteurs dont le recouvrement est incertain.
- (h) Les prestations au soutien des contributions et les programmes d'investissement - Les réserves pour pertes sur prêts sont le résultat d'ententes conclues avec des institutions financières dans le cadre desquelles ces institutions autorisent et accordent des prêts en utilisant leurs propres capitaux, et DEO contribue à ces réserves pour un montant équivalant à un taux qui varie entre 10 et 20 % de la valeur des prêts accordés. Les réserves peuvent servir à compenser une partie (jusqu'à 80 %) des pertes nettes sur les prêts non remboursés, jusqu'à concurrence de la contribution totale de DEO aux réserves.
- (i) Les paiements de transfert sont des paiements imputés sur un crédit pour lesquels aucun bien ou service n'est reçu en contrepartie, mais pour lesquels le bénéficiaire peut être tenu de présenter un rapport ou d'autres renseignements après avoir reçu un paiement. DEO administre deux types de paiements de transfert :
- Subventions : paiements de transfert à l'intention d'un particulier ou d'un organisme qui n'est pas assujéti à des obligations de rendre des comptes ou à être vérifié, mais pour lequel le droit d'en bénéficier peut faire l'objet d'une vérification et le bénéficiaire peut devoir remplir des conditions préalables;
 - Contributions : paiements de transfert conditionnels à un particulier ou à un organisme à une fin précise qui peut faire l'objet d'un compte rendu ou d'une vérification conformément à l'accord conclu à son sujet.

Dans la catégorie des contributions, DEO a l'autorisation de faire des contributions non remboursables et des contributions remboursables. Les contributions remboursables sont des contributions dont le bénéficiaire doit rembourser le montant versé. Selon leur nature, elles sont classées comme des contributions remboursables sans condition ou comme des contributions à remboursement conditionnel et sont comptabilisées de façons différentes. Habituellement ces contributions sont accordées sans intérêts.

- I. Les contributions à remboursement non conditionnel sont des contributions qui doivent absolument être remboursées. En raison de leur nature, elles sont comptabilisées dans l'état de la

situation financière à titre de prêts à leur valeur actualisée estimative. Une partie de l'écart d'actualisation non amorti est inscrite aux résultats à chaque exercice pour tenir compte de la variation de la valeur actualisée des contributions non remboursées. Une provision estimative pour l'irrécouvrabilité est également comptabilisée au besoin. Les revenus d'intérêt sur les comptes débiteurs en souffrance sont constatés dans l'année où ils sont gagnés.

- II. Les contributions à remboursement conditionnel sont des contributions remboursables en tout ou en partie lorsque les conditions établies dans l'entente sont remplies. Par conséquent, elles ne sont pas comptabilisées dans l'état de la situation financière jusqu'à ce que les conditions établies dans l'entente soient remplies; elles sont alors comptabilisées comme compte débiteur et en réduction des charges au titre de paiements de transfert. Une provision estimative pour l'irrécouvrabilité est comptabilisée basée sur une évaluation individuelle des comptes.

Avant 1995, DEO utilisait régulièrement les contributions remboursables pour l'aider à s'acquitter de son mandat. Depuis 1995, ces contributions ne sont utilisées que dans des circonstances bien définies. Cependant, ces contributions remboursables continueront d'être comptabilisées dans les états financiers jusqu'à ce qu'elles soient remboursées, ou que toutes les mesures raisonnables aient été prises pour les recouvrer et qu'elles soient radiées.

- III. Les contributions non remboursables sont des contributions pour lesquelles aucun remboursement n'est exigé tant que les conditions de l'entente de contribution sont respectées.

- (j). Paiements anticipés – DEO observe le paragraphe 7.6.3 de la Politique sur les paiements de transfert du Conseil du Trésor, de la section 7.6 intitulée Politique de gestion de trésorerie : Versement de subventions et de paiements anticipés sur les contributions. Le paragraphe en question stipule que le « montant de chaque paiement anticipé doit être limité aux besoins de trésorerie immédiats d'après les prévisions mensuelles d'encaisse du bénéficiaire ». Avant l'exercice 2005-2006, tous les paiements anticipés étaient enregistrés dans les comptes débiteurs. Depuis le 1^{er} avril 2005, DEO a modifié sa politique de comptabilisation de ses opérations. Pour les paiements anticipés, le rapport du bénéficiaire sur l'utilisation des fonds est une exigence administrative et non pas un facteur déterminant dans la reconnaissance du paiement comme dépense. Seule la tranche d'un paiement anticipé accordée à un bénéficiaire et visant à couvrir des dépenses qui seront engagées au cours d'un exercice ultérieur doit être comptabilisée comme un compte débiteur.
- (k) Les passifs éventuels sont des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur peut se produire ou ne pas se produire et où il est possible de faire une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif et une charge sont comptabilisés. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant de la perte, le passif éventuel est signalé dans les notes complémentaires des états financiers. Le Ministère n'a pas de passif éventuel à l'heure actuelle.
- (l) Immobilisations corporelles (note 9) – Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. DEO n'inscrit pas à son actif les biens incorporels, les œuvres d'art ou les trésors historiques qui ont une valeur culturelle, esthétique ou historique.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation :

Catégorie d'immobilisations	Sous-catégorie	Période d'amortissement
Machines et matériel	Matériel informatique	3 ans
	Logiciels	3 - 7 ans
	Autre matériel	10 ans
Véhicules		5 ans
Améliorations locatives		Durée du bail

La période d'amortissement du matériel informatique a été modifiée pour cet exercice afin de refléter un changement dans le traitement comptable de l'achat des logiciels du commerce (amortissement sur 3 ans) et des logiciels développés au Ministère (amortissement allant jusqu'à 7 ans).

- (m) Incertitude de l'estimation – La préparation de ces états financiers conformément aux normes comptables du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, qui correspondent aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif pour les indemnités de départ, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et l'escompte non amorti sur les contributions à remboursement non conditionnel. Il peut y avoir divergence entre les résultats réels et les estimations. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure qu'il devient nécessaire de les rajuster, les rajustements sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Crédits parlementaires

Le Ministère reçoit la plus grande partie de son financement sous forme de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen des crédits parlementaires autorisés lors d'exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. Par conséquent, les coûts de fonctionnement nets du Ministère pour l'exercice peuvent différer suivant qu'ils sont présentés selon la méthode de financement du gouvernement ou la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences entre les coûts de fonctionnement nets et les crédits sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des crédits de l'exercice en cours :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	(en milliers de dollars)	
Coûts de fonctionnement net	338 979	328 438
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les coûts nets mais sans incidence sur les crédits :		
Ajouter (déduire) :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(142)	(148)
Services fournis à titre gracieux par d'autres ministères - note 13 (a)	(4 699)	(4 479)
Revenus non disponibles pour dépenses	5 255	3 449
Remboursement des dépenses des exercices précédents	1 835	1 953
Pertes sur le transfert d'immobilisations corporelles	(13)	-
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(52)	(221)
Diminution (augmentation) des indemnités de départ s	(720)	(892)
Autres	(1 998)	(6 154)
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les coûts de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits :	(534)	(6 492)
Ajouter (déduire) :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	850	236
Diminution (augmentation) des paiements anticipés	(286)	(15 533)
	564	(15 297)
Crédits pour l'exercice en cours utilisés	339 009	306 649

(b) Crédits fournis et utilisés

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	(en milliers de dollars)	
Crédit I - Fonctionnement	49 009	43 983
Crédit 5 – Paiements de transfert	320 027	348 971
Montants législatifs	4 924	5 528
Total des crédits	373 960	398 482
Moins :		
Crédits disponibles pour les exercices ultérieurs	-	(2)
Crédits annulés/inutilisés – dépenses de fonctionnement incluant le régime d'avantages sociaux des employés (RASE)	(7 515)	(1 083)
– Paiements de transfert	(27 436)	(90 748)
	(34 951)	(91 833)
Total des crédits utilisés	339 009	306 649

(c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada et des crédits de l'exercice en cours utilisés :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	(en milliers de dollars)	
Encaisse nette fournie par le gouvernement	300 250	303 113
Revenus non disponibles pour dépenser	5 255	3 449
Remboursement des dépenses des années précédentes	1 835	1 953
Variation de la situation nette du Trésor		
Augmentation (diminution) des comptes débiteurs	401	1 713
Augmentation (diminution) des contributions remboursables	1 413	8 773
Augmentation (diminution) des comptes débiteurs et des charges à payer	31 853	(6 198)
Autres rajustements	(1 998)	(6 154)
Variation totale de la position nette	33 504	87
Crédits de l'exercice en cours utilisés	339 009	306 649

4. Charges

Les tableaux suivants présentent en détail les charges par catégorie :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	(en milliers de dollars)	
<u>Paiements de transfert</u>		
Paiements de transfert	292 765	272 098
Total des paiements de transfert	<u>292 765</u>	<u>272 098</u>
<u>Charges de fonctionnement</u>		
Salaires	29 003	30 054
Avantages sociaux	7 982	8 787
Services professionnels et spéciaux	5 578	6 345
Transports et communications	3 150	3 435
Installations	2 319	2 020
Services de réparation, services publics, fournitures et approvisionnements	1 097	605
Locations	775	827
Acquisition de machinerie et d'équipement	741	659
Information	445	868
Amortissement des immobilisations corporelles	142	148
Autres	(36)	170
Créances irrécouvrables (rajustements) ¹	(210)	5 211
Total des charges d'exploitation	<u>50 986</u>	<u>59 129</u>

¹ Le rajustement de 210 000 \$ correspond à la provision pour créances douteuses sous le volet des contributions remboursables.

5. Revenus

Les tableaux suivants présentent en détail les revenus par catégorie :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	(en milliers de dollars)	
Remboursements compensatoires	3 114	-
Revenus des contributions à remboursement conditionnel	902	598
Intérêts	576	1 174
Amortissement de l'escompte sur les contributions remboursables	173	811
Autres	7	206
Total des revenus	<u>4 772</u>	<u>2 789</u>

6. Comptes débiteurs – Parties externes

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	(en milliers de dollars)	
Intérêts courus	468	1 064
Comptes débiteurs de la province de la Colombie-Britannique	1 851	2 207
Contributions non remboursables	1 114	1 077
Autres comptes débiteurs	3 591	1 108
Avances aux employés	5	10
Comptes débiteurs bruts des parties externes	7 029	5 466
Provisions pour créances douteuses	(4 748)	(2 126)
Total des comptes débiteurs des parties externes	2 281	3 340

7. Comptes débiteurs – Contributions remboursables

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	(en milliers de dollars)	
Contributions à remboursement non conditionnel	31 477	38 213
Escompte non amorti sur les contributions remboursables	(985)	(1 158)
Provision pour contributions dont le remboursement est douteux	(21 092)	(26 670)
Contributions à remboursement non conditionnel nettes	9 400	10 385
Intérêts courus - Contributions à remboursement non conditionnel	7 024	7 343
Provision pour intérêts courus sur créances douteuses	(6 669)	(6 560)
Total des contributions remboursables	9 755	11 168

8. Paiements anticipés

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	(en milliers de dollars)	
Pertes au soutien des contributions (réserves pour pertes sur prêts)	12 590	11 178
Provision pour les pertes au soutien des contributions	(2 636)	(2 428)
Pertes nettes du soutien aux contributions	9 954	8 750
Contributions non remboursables et remboursables avec conditions	1 005	2 495
Total des paiements anticipés	10 959	11 245

9. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars)

	Machinerie et équipement	Véhicules	Améliorations locatives	Total
Coût				
Solde d'ouverture	1 246	121	411	1 778
Acquisitions	391	31	17	439
Travaux en cours	411	-	-	411
Aliénations	(34)	(33)	-	(67)
Rajustements	190	-	-	190
Solde de clôture	<u>2 204</u>	<u>119</u>	<u>428</u>	<u>2 751</u>
Amortissement accumulé				
Solde d'ouverture	(942)	(86)	(275)	(1 303)
Amortissement	(65)	(16)	(61)	(142)
Aliénations	34	20	-	54
Rajustements	(190)	-	-	(190)
Solde de clôture	<u>(1 163)</u>	<u>(82)</u>	<u>(336)</u>	<u>(1 581)</u>
2007 Valeur comptable nette	<u>1 041</u>	<u>37</u>	<u>92</u>	<u>1 170</u>
2006 Valeur comptable nette	304	35	136	475

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 est de 141 656 \$.

La charge d'amortissement pour l'exercice 2005-2006 est de 148 022 \$.

10. Comptes débiteurs et charges à payer – Parties externes

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	(en milliers de dollars)	
Paiements de transfert	98 083	66 196
Fonctionnement	514	1 058
Salaires et avantages sociaux courus	737	767
Total des comptes débiteurs et des charges à payer - parties externes	<u>99 334</u>	<u>68 021</u>

11. Prestations de retraite et indemnités de départ

- (a) Prestations de retraite : les employés de DEO participent au Régime de retraite de la fonction publique qui est parrainé et administré par l'administration fédérale au nom du gouvernement du Canada. Pour le calcul des prestations de retraite le nombre maximum d'années de cotisation est de 35 ans, à raison de 2 p. 100 par année donnant droit à pension multiplié par la moyenne des 5 meilleures années consécutives de gains. Les prestations sont intégrées à celles du Régime de retraite du Canada ou du Québec et sont indexées à l'inflation.

Les employés et DEO contribuent aux coûts du plan. En 2006-2007, les charges s'élèvent à 3 624 004 \$ (4 029 282 \$ en 2005-2006), soit environ 2,2 fois (2,6 en 2005-2006) les cotisations des employés.

La responsabilité du Ministère relative au régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondeur du régime.

- (b) Indemnités de départ : Le Ministère verse des indemnités de départ aux employés en fonction de leur admissibilité, de leurs années de service et de leur salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Elles sont prélevées sur les crédits futurs. Voici quelles étaient les indemnités de départ au 31 mars :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	(en milliers de dollars)	
Obligations au titre des indemnités, début de l'exercice	5 874	4 982
Charges pour l'exercice	1 405	1 413
Indemnités versées pendant l'exercice jusqu'au 31 mars	(685)	(521)
Obligation au titre des indemnités constituées, fin de l'exercice	6 594	5 874

12. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du Ministère peuvent donner lieu à d'importants contrats et obligations en vertu desquels le Ministère sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années si les conditions de l'entente sont remplies. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	2008	2009	2010	2011 et exercices ultérieurs
Paiements de transfert	(en milliers de dollars)			
Infrastructure Canada	47 889	-	-	-
Centenaires de l'Alberta et de la Saskatchewan	42 615	-	-	-
Fondation Rick Hansen	2 133	2 133	2 135	-
Programmes de base	98 843	66 931	62 390	13 879
Estimation du total des obligations contractuelles futures	191 480	69 064	64 525	13 879

13. Opérations entre apparentés

DEO est apparenté selon le principe de la propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. DEO effectue des transactions avec ces entités dans le déroulement normal de ses activités et selon des conditions commerciales normales. Au cours de l'année, DEO reçoit également des services à titre gracieux d'autres ministères présentés dans la partie (a).

(a) Services fournis à titre gracieux

Au cours de l'exercice 2006-2007, DEO a reçu à titre gracieux des services d'autres ministères, des installations, des frais juridiques, des indemnités pour accidents du travail et des cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats du Ministère :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	(en milliers de dollars)	
Services fournis à titre gracieux		
Installations	2 319	2 020
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et d'avantages sociaux	2 343	2 400
Services juridiques	8	9
Indemnités des accidents de travail	29	50
Total des services fournis à titre gracieux	4 699	4 479

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives de manière à en optimiser l'efficacité et le rendement, de sorte qu'un ministère exerce sans frais certaines activités au nom de tous. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission de chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas inclus à titre de charges dans l'état des résultats du Ministère.

(b) Administration de programmes au nom d'autres ministères

Dans le cadre de son mandat, DEO a notamment pour tâche de coordonner les activités économiques du gouvernement fédéral dans l'Ouest canadien. À cette fin, DEO met en œuvre des programmes au nom d'autres ministères et organismes fédéraux. Dans la liste suivante figurent les programmes représentant des contributions fédérales de plus de un million de dollars que DEO a administrés au cours des deux derniers exercices. Ces charges sont indiquées dans les états financiers des autres ministères et non pas dans ceux de DEO.

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	(en milliers de dollars)	
Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain (SAMU) – Affaires indiennes et du Nord canadien	9 646	10 471
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique – Infrastructure Canada	111 401	18 656
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale – Infrastructure Canada	16 197	6 632
TOTAL	<u>137 244</u>	<u>35 759</u>

14. Comparaison des renseignements

Les montants comparatifs ont été reclassifiés pour être conformes à la présentation de l'exercice actuel.